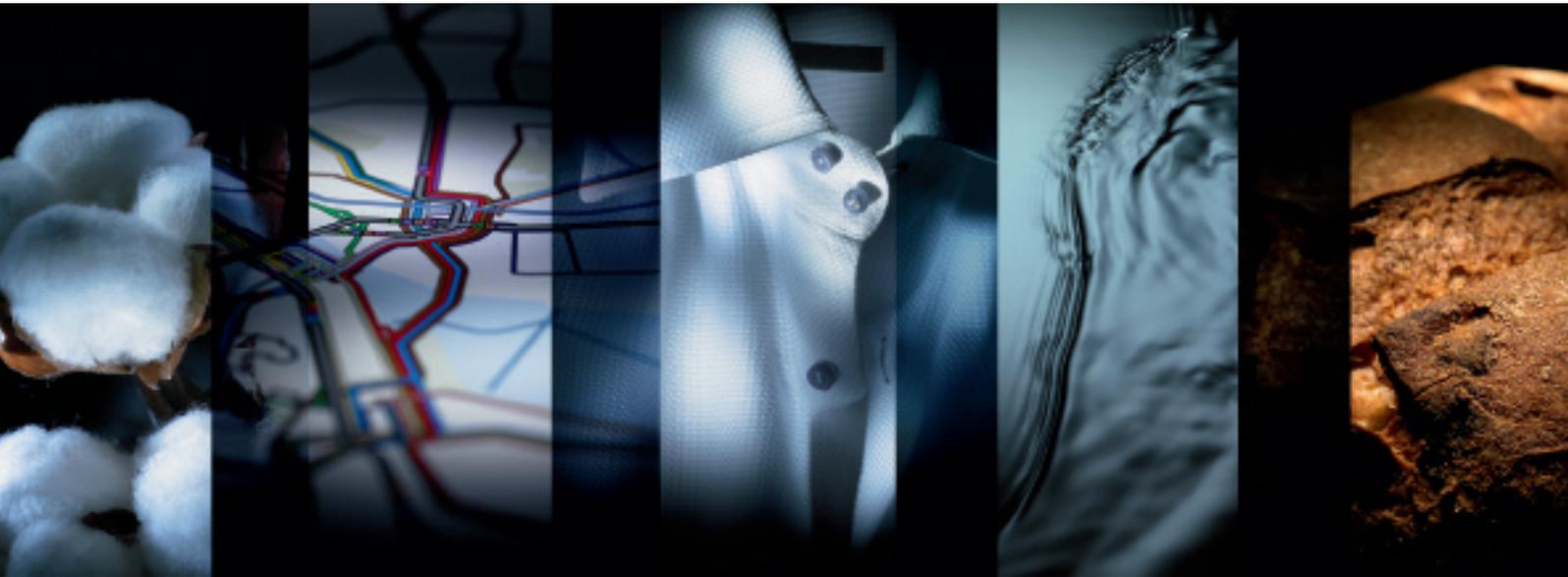


RAPPORT ANNUEL 2007



Groupe BCGE

CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS DU GROUPE BCGE	2007	2006	2005	2004	2003
Bilan (en CHF millions)					
Total du bilan	12'498	12'571	12'783	13'892	14'561
Avances à la clientèle	10'305	10'362	10'996	11'386	12'021
Dépôts de la clientèle et emprunts	11'207	11'175	11'569	12'782	13'254
Fonds propres	888	814	705	654	622
Résultats (en CHF millions)					
Résultat des opérations d'intérêts	201	192	183	179	171
Commissions	98	95	88	81	73
Résultat du négoce	17	17	14	9	18
Autres résultats ordinaires	6	19	10	9	14
Total des produits d'exploitation	322	323	295	278	276
Charges d'exploitation	210	205	195	199	200
Bénéfice brut	112	118	101	79	76
Amortissements, correctifs de valeurs, provisions et pertes et résultats extraordinaires	35	57	55	47	69
Résultat intermédiaire (en CHF millions)	101	106	58	24	-12
Bénéfice net (en CHF millions)	77	61	46	32	7
Actifs gérés et administrés (en CHF milliards)	14.1	13.2	12.5	10.9	10.5
Effectif total					
• en unités de travail à plein temps	783.6	775.5	762.7	773.2	829.0
• en personnes	848	843	832	845	897
Ratios (en %)					
Fonds propres / Total du bilan	7.1	6.5	5.5	4.7	4.3
Bénéfice brut sur fonds propres	12.6	14.5	14.3	12.1	12.2
Bénéfice net sur fonds propres (ROE)	8.7	7.5	6.5	4.9	1.2
Charges / Produits	65.2	63.5	65.9	71.6	72.5
Données par action au porteur (en CHF)					
Fonds propres	247	226	196	182	173
Résultat brut	31	33	28	22	21
Résultat net	21	17	13	9	2
Dividende	6	5	3	1	-
Données boursières (maison mère)					
Cours extrêmes des actions au porteur (en CHF)					
• plus haut	297	245	197	198	173
• plus bas	240	190	182	174	115
• clôture	282	240	190	187	172
Capitalisation boursière (en CHF millions au 31 décembre)	1'015	864	684	673	619
Nombre d'actions en milliers	5'721	5'721	5'721	5'721	5'721
Fonds propres comptables / nombre d'actions	253	231	200	187	179

*Proposition soumise à l'assemblée générale du 6 mai 2008.

Rating Standard & Poor's

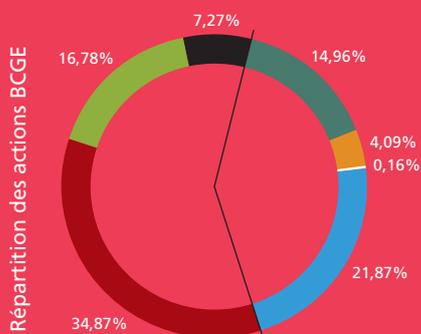
Banque Cantonale de Genève : A-/Stable/A-2
(dernière notation le 21 décembre 2007)

Référence pour la cotation BCGE (symbole)

Cotation en bourse	Bourse suisse (SWX)
Reuters	BCGE.S
Bloomberg	BCGE SW
Telekurs	BCGE
Numéro de valeur	164268
Numéro ISIN	CH 0001642682

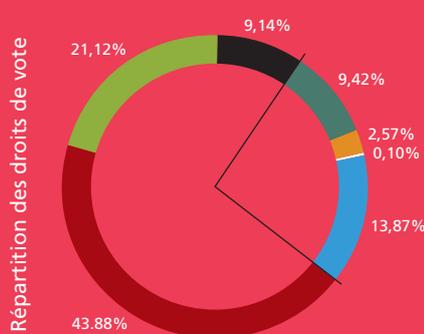
Structure du capital BCGE de CHF 360 millions

	Nombre d'actions
Actions nominatives "A" de CHF 50 nominal	2'651'032
Actions nominatives "B" de CHF 50 nominal	1'590'620
Actions au porteur de CHF 100	1'479'179



Nominatives
Etat de Genève
Ville de Genève
Communes genevoises

Au porteur
Etat de Genève
Ville de Genève
Communes genevoises
Actionnaires privés



Nominatives
Etat de Genève
Ville de Genève
Communes genevoises

Au porteur
Etat de Genève
Ville de Genève
Communes genevoises
Actionnaires privés

Renseignements

E-mail: actionnaires@bcge.ch

Groupe Banque Cantonale de Genève
Communication
Nicolas de Saussure

Téléphone: +41 (0)22 317 27 27
Téléfax: +41 (0)22 809 22 11

Adresse postale
Case postale 2251
CH - 1211 Genève 2

BCGE : des solutions bancaires made in Geneva

BANQUE UNIVERSELLE, LA BCGE PROPOSE AUX PARTICULIERS, AUX ENTREPRISES ET AUX INSTITUTIONS DE GENÈVE ET DE LA RÉGION DES PRESTATIONS BANCAIRES DE HAUTE QUALITÉ ET TRÈS COMPÉTITIVES. ELLE OCCUPE UNE POSITION DE LEADER RÉGIONAL DANS LES SERVICES BANCAIRES QUOTIDIENS, LE PRIVATE BANKING, LA PRÉVOYANCE, LES FINANCEMENTS HYPOTHÉCAIRES ET LES CRÉDITS AUX ENTREPRISES. BANQUE DE PROXIMITÉ, ELLE MET AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ LE RÉSEAU BANCAIRE LE PLUS DENSE DU CANTON AVEC 23 SUCCURSALES, 3 ESPACES 24H ET 89 APPAREILS DE BANCAIQUÉ. ELLE OFFRE ÉGALEMENT SES SERVICES BANCAIRES PAR INTERNET ET TÉLÉPHONE. ELLE EXPLOITE UNE SALLE DES MARCHÉS, PROPOSE DES SERVICES D'INGÉNIERIE FINANCIÈRE, DE CORPORATE FINANCE ET DE GLOBAL COMMODITY FINANCE. LE GROUPE BCGE COMPREND AUSSI TROIS FILIALES À 100% : ANKER BANK, SPÉCIALISÉE DANS LA GESTION DE PATRIMOINES À ZÜRICH, LUGANO, LAUSANNE ET GENÈVE; SYNCHRONY ASSET MANAGEMENT, ACTIVE DANS LA GESTION INSTITUTIONNELLE ET BANQUE CANTONALE DE GENÈVE (FRANCE), UNE BANQUE ACTIVE DANS LE FINANCEMENT D'ENTREPRISES ET LA GESTION PRIVÉE À LYON ET ANNECY. LE GROUPE BCGE OCCUPE 848 COLLABORATEURS (784 ÉQUIVALENTS PLEIN TEMPS).

Chiffres clés	Rabat
Message du président du conseil d'administration	2
Message du président de la direction générale	4
Mission et stratégie	20
Marche des affaires en 2007	26
Les faits marquants de 2007	
Particuliers	30
Private Banking	32
Entreprises	34
Institutions financières et collectivités publiques	37
Modernisation	38
Un contrôle des risques intégré à la stratégie de la banque	40
Conduite respectueuse de l'environnement et des partenaires de la banque	44
Talents et compétences	46
Organigramme général	50
7 entreprises internes complémentaires	52
Votre banque à votre service près de chez vous	54
Défis de l'économie genevoise	56
Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise	59
Comptes consolidés 2007 et annexes groupe BCGE	75
Comptes annuels 2007 et annexes maison mère	101



Message du président du conseil d'administration

La stratégie de prudence s'avère payante

Pour le sixième exercice consécutif, la banque enregistre imperturbablement une croissance à deux chiffres. Au 31 décembre 2007, les résultats consolidés du groupe sont d'excellente qualité, avec un bénéfice net de CHF 77.1 millions, en progression réjouissante de 26.2 % par rapport à l'an dernier. La stratégie de prudence suivie depuis plusieurs années et adaptée aux circonstances difficiles du marché porte ses fruits. Dans un marché très concurrentiel, elle témoigne d'une forme de courage indéfectible, impliquant de renoncer à la tentation des affaires et des produits rémunérateurs lorsqu'ils sont jugés trop à risque, pour leur privilégier la qualité et le rendement à long terme.

Pas d'exposition directe au *subprime*

Appliquée à la gestion financière du groupe, cette stratégie a amené la banque à renoncer à tout investissement dans des portefeuilles dont elle n'avait pas la totale maîtrise. Grâce à cette approche, qui souligne également une excellente gestion des risques, la banque n'est pas impactée par la crise du *subprime* qui a secoué les marchés dès le second semestre 2007.

Nouvelle augmentation significative du dividende

Au vu de la bonne tenue des résultats 2007, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale une nouvelle augmentation du dividende, la quatrième consécutive. Le versement passerait ainsi de 5 % à 6 % de la valeur nominale, soit CHF 6 par action au porteur et représente une distribution globale de CHF 21.6 millions. La progression du cours de l'action BCGE, vient s'ajouter à ce rendement et permet au titre de figurer parmi les valeurs suisses les plus rémunératrices de l'année.

Surperformance du titre BCGE

En 2007, le cours de notre action au porteur est passé de CHF 240 à CHF 282, soit une progression de 17.5 %. Ce niveau de valeur s'est maintenu tout au long de l'année, depuis fin mars. Cette évolution favorable confirme la confiance des investisseurs dans la valeur économique de l'entreprise, dans sa stratégie de développement commercial et dans son équipe dirigeante. C'est là une performance remarquable sachant que, durant la même période, l'indice des actions suisses, le SPI, stagnait et que l'indice des titres bancaires helvétiques a abandonné 23.7 %.

Les fonds propres ont été renforcés de 9 % grâce à des attributions à la réserve générale et aux réserves pour risques bancaires généraux. Le renforcement régulier des fonds propres est nécessaire pour se conformer aux effets des obligations liées à Bâle II. Ce renforcement constitue un des éléments forts justifiant l'évolution de la valeur boursière du titre.

Développement de l'actionariat privé

La confiance des investisseurs s'est également matérialisée par l'augmentation réjouissante du nombre de clients actionnaires détenant, dans nos livres, des actions au porteur de la BCGE. En une année, il est passé de 6'859 à 7'591, soit deux nouveaux actionnaires par jour. S'ajoutent à ces derniers les actionnaires au porteur non connus de la banque, dont le dépôt-titres est confié à un autre établissement.

Modernisation du taux hypothécaire de référence

Dès 2006, la BCGE a considéré qu'il fallait expliquer à toute la population, de manière transparente, la perte de sens d'un indicateur qui impacte locataires et propriétaires. En mars 2007, elle a pris l'initiative de suspendre la publication du taux hypothécaire variable de référence. Elle en a expliqué les raisons qui tiennent essentiellement à trois éléments : raréfaction de la demande de taux variables au profit des taux fixes, hétérogénéisation des types de financement et, surtout, nouvelles pratiques bancaires introduisant une fixation individuelle des taux variables selon la qualité des emprunteurs et des objets financés. La banque, avec le concours de l'Union des Banques Cantonales Suisses a ainsi joué un rôle déclencheur dans un processus qui a abouti à une solution fédérale considérée comme constructive et équitable. En effet, en modifiant l'Ordonnance fédérale sur le bail à

loyer (OBLF), le Département fédéral de l'économie a estimé qu'il était nécessaire d'introduire désormais un taux de référence fédéral.

Adaptation de la gouvernance

Conformément aux modifications des normes de la Commission Fédérale des Banques et du Code des obligations, le conseil d'administration a adapté sa gouvernance aux nouveaux principes de contrôle des risques et d'autoévaluation. Il a ainsi mis en place les modalités de contrôle de sa propre efficacité, ainsi que les règles précises d'interaction avec la direction générale et de suivi des travaux des audits. Enfin, il a adapté sa matrice d'analyse des risques en y incluant les nouvelles rubriques nécessaires et en introduisant un examen historique de leur évolution. Ces travaux permettent d'améliorer le contrôle des risques et de concentrer l'action du conseil sur les enjeux essentiels.

Poursuite des remboursements liés à la Fondation de valorisation

Conformément à ses statuts, la banque versera à l'Etat de Genève, en plus du dividende, une somme de CHF 4.3 millions au titre du remboursement des avances faites par le Canton à la Fondation de valorisation des actifs de la Banque cantonale de Genève.

Il faut préciser, à cet égard, que les créances reprises en 2000 par cette fondation se réduisent de façon régulière et se montent, au bilan 2007, à CHF 1.2 milliard, soit une réduction annuelle moyenne de CHF 556 millions. Profitant judicieusement d'un marché immobilier favorable, la fondation a pu se défaire d'un nombre appréciable d'objets et ce à des prix nettement supérieurs aux estimations originelles.

La banque se réjouit de voir cette position disparaître à la faveur de la dissolution de la fondation, annoncée par le Conseil d'Etat pour juin 2008.

Un nouvel outil informatique

La banque se dotera d'un nouvel outil informatique; la migration qui l'accompagne prendra place dans la deuxième partie de 2008. Il représente un investissement majeur pour la BCGE de plusieurs dizaines de millions. Il permettra, à moyen et long terme, d'améliorer sensiblement la productivité et donc la rentabilité. Le début des travaux de mise en place de ce nouvel outil a déjà influencé les charges 2007.

Remerciements à la direction et aux collaborateurs

Le conseil d'administration félicite et remercie la direction générale de la conduite parfaite de ses tâches et de l'ouverture d'esprit dont elle fait preuve. Il exprime également sa reconnaissance à l'ensemble des cadres et des collaborateurs, dont il se plaît à souligner les compétences, l'engagement et l'efficacité. Dans le climat de rude concurrence dans lequel le groupe opère, ce sont précisément les meilleurs gestionnaires, les meilleures équipes qui sont susceptibles de créer la différence par une véritable originalité des offres.



Michel Mattacchini
Président du conseil d'administration



Le succès financier de la banque résulte en premier lieu d'un choix doctrinal

Les marchés financiers viennent de s'infliger des "corrections" exemplaires. Les causes en sont multiples et les justifications parfois prétextueuses. Du fait de la crise, le paysage bancaire est transformé. Plus encore que celle des bilans, des fonds propres et des rentabilités, la hiérarchie des prestiges, des réputations et des crédibilités est bouleversée. Les actionnaires institutionnels ou privés connaissent les risques, assument les effets de circonstances exogènes sur les sociétés. Ils sont moins tolérants avec les erreurs stratégiques et doctrinales, ainsi qu'avec les dommages que les entreprises se causent à elles-mêmes.

Les banques cantonales présentent des résultats spectaculairement "décorrélés"

La crise bancaire s'explique en bonne partie, il faut l'admettre, par des erreurs conceptuelles et par une hiérarchie de valeurs inadéquate. Mauvaise analyse du risque réel de certaines classes d'actifs, aveuglement sur les vertus du *market timing*, renonciation funeste au coût de la diversification, oubli de l'histoire économique¹, constituent quelques erreurs typiques de doctrine. Sur le plan des valeurs, on citera la confiance absolue et caricaturale dans la vision quantitative, empirique et mécaniste de la finance. C'est surtout l'adhésion à des concepts techniques, sans réserve ni mesure, qui engage les responsabilités morales de certains acteurs "déprimés". Des fonds souverains, aux deux sens du terme, et des banques centrales "bonnes parentes" ont évité les effondrements. Tant mieux. La BCGE, comme d'ailleurs toutes les banques cantonales, présente des résultats spectaculairement "décorrélés" du reste de l'industrie. Pour la BCGE, cette distinction résulte pour l'essentiel d'une vision critique des marchés financiers et d'un choix doctrinal.

La performance des mandats et des fonds gérés par la banque illustre la doctrine BCGE

Les performances de la gestion de fortune de la BCGE, mandats institutionnels, mandats privés et fonds de placement ont connu une année de grande qualité. L'exercice fut de deux natures: un premier semestre euphorique et un deuxième inversement orienté à la baisse. La philosophie d'investissement qui prône prudence, haute diversification et qui plonge ses racines dans le terreau de l'économie réelle, par opposition au jeu à somme nulle des marchés boursiers, a permis aux portefeuilles gérés de se comporter avec distinction et d'éviter les pièges tendus par des produits "débriés" devenus illiquides². Cette excellence devient notoire et de plus en plus d'investisseurs s'identifient aux fermes convictions de notre maison. Les gestions privée et institutionnelle de la BCGE sont reconnues sur les places financières genevoise et suisse. Ainsi la marque BCGE devient un actif fort qui permettra de soutenir la croissance dans ce secteur. Dans le même ordre d'idée et afin de concentrer les ressources, la gestion institutionnelle se développera, dès 2008, sous le pavillon BCGE Asset management, en lieu et place de Synchrony. Performances crédibles, image de groupe solide et talents très motivés constituent notre dispositif pour l'avenir.

La réussite commerciale et la conquête de nombreux nouveaux clients découlent d'un engagement remarquable des conseillers

L'exercice écoulé a vu arriver de nombreux nouveaux clients; privés et personnes morales. Cet afflux ne résulte pas, à notre avis, de la crise bancaire du deuxième semestre, mais bien plus de l'engagement de la direction, des cadres et des conseillers. En quelques années, la BCGE a non seulement modernisé ses prestations et densifié son offre de conseils, mais s'est également dotée d'équipements de pointe qui ont permis aux gestionnaires de parachever leur panoplie de banquier complet. Une logistique fiable des prestations, une modernisation de l'infrastructure informatique et physique et une formation intensive des conseillers permettent à la BCGE de fournir une gamme de prestations très large, à un prix très avantageux: 24h sur 24h, 7 jours sur 7, en 23 lieux à Genève mais aussi à Zurich, Lausanne, Lugano, Lyon et Annecy...

Le succès de demain dépend de l'excellence des chef(fe)s de nos unités d'affaires et de notre capacité d'élever les compétences de chacun

Le marché du travail et plus encore le "marché" des talents ont connu des conditions plus tendues sur la place de Genève. La présence de 150 banques et de nombreuses sociétés financières, le dynamisme conjoncturel fort, surtout dans le private banking et le *trade finance*, ont accentué la propension, légitime et globalement fructueuse, des collaborateurs à changer de position et d'entreprise. Le taux de rotation de la banque s'est un peu accéléré, avant de redescendre dans la norme au dernier trimestre. Conséquence paradoxale de la haute qualité de notre personnel, cette situation a exigé un engagement personnalisé du management, un suivi individualisé des plans de carrière et de rémunération et une activité soutenue de recrutement. Le bilan de cette *talent war*, qui concerne le secteur entier, est très positif et plusieurs managers nous ont rejoints et enrichissent nos métiers et la qualité de nos méthodes. La BCGE entend maintenir ses équipes au plus haut niveau d'efficacité. Elle s'adapte avec flexibilité aux exigences nouvelles, rémunération, formation, possibilité de progression, convaincue que le succès de demain repose en premier lieu sur ces facteurs et sur ceux, les chef(fe)s de team, qui en ont l'intime maîtrise.

Privilégier le long terme et la solidité de la banque reste la priorité première

Antagonisme ancestral dans les entreprises, la tension entre la volonté de créer de la valeur et des résultats immédiats et la volonté de construire une plate-forme solide de rendements durables s'accroît dans notre société en général et dans notre culture économique en particulier. Construire sur le long terme a tout pour déplaire: moins de croissance, car plus de sélectivité dans les risques, moins de rendement, car plus d'investissements d'infrastructure et de formation; les analystes sont souvent cruels avec les "*old fashioned banking model*"³ qu'ils étiquettent d'ennuyeux. Or, dans la banque, plus qu'ailleurs, les bons et patients résultats ne sont imputables qu'aux efforts et qu'aux stratégies qui les ont précédés. Les résultats actuels de la BCGE reflètent des décisions, des actions et des réalisations de ces cinq dernières années au moins. Le court terme affine une trajectoire d'ensemble mais ne la modifie plus. C'est donc paradoxal de récolter les fruits de plantations anciennes et de planter aujourd'hui pour les récoltes de 2010-2015... La banque s'apparente à une patiente sylviculture!

Il faut donc protéger les programmes d'investissements à long terme de la tentation d'une consommation trop rapide des profits. Cette ligne de conduite prudente a imprégné la stratégie et les politiques de la BCGE depuis plusieurs années. Les résultats 2007, les importants investissements qu'ils comprennent et une politique distributive du profit bien équilibré en sont le reflet tangible.



Blaise Goetschin

Président de la direction générale

¹ "Die Mutter der Doktrin ist die Militärgeschichte", citation du général Jomini, mentionné par Michael Arnold, in "Jomini und Clausewitz an der HKA", *Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift*, décembre 2007, page 13.

² "There is a severe lack of transparency in some of these instruments", in "Banks could face greater disclosure", John Gapper, *Financial Times*, 26 janvier 2008, page 9.

³ In: "The discreet charm of old-fashioned banking", Karina Robinson, *International Herald Tribune*, 26 et 27 janvier 2008, page 12.

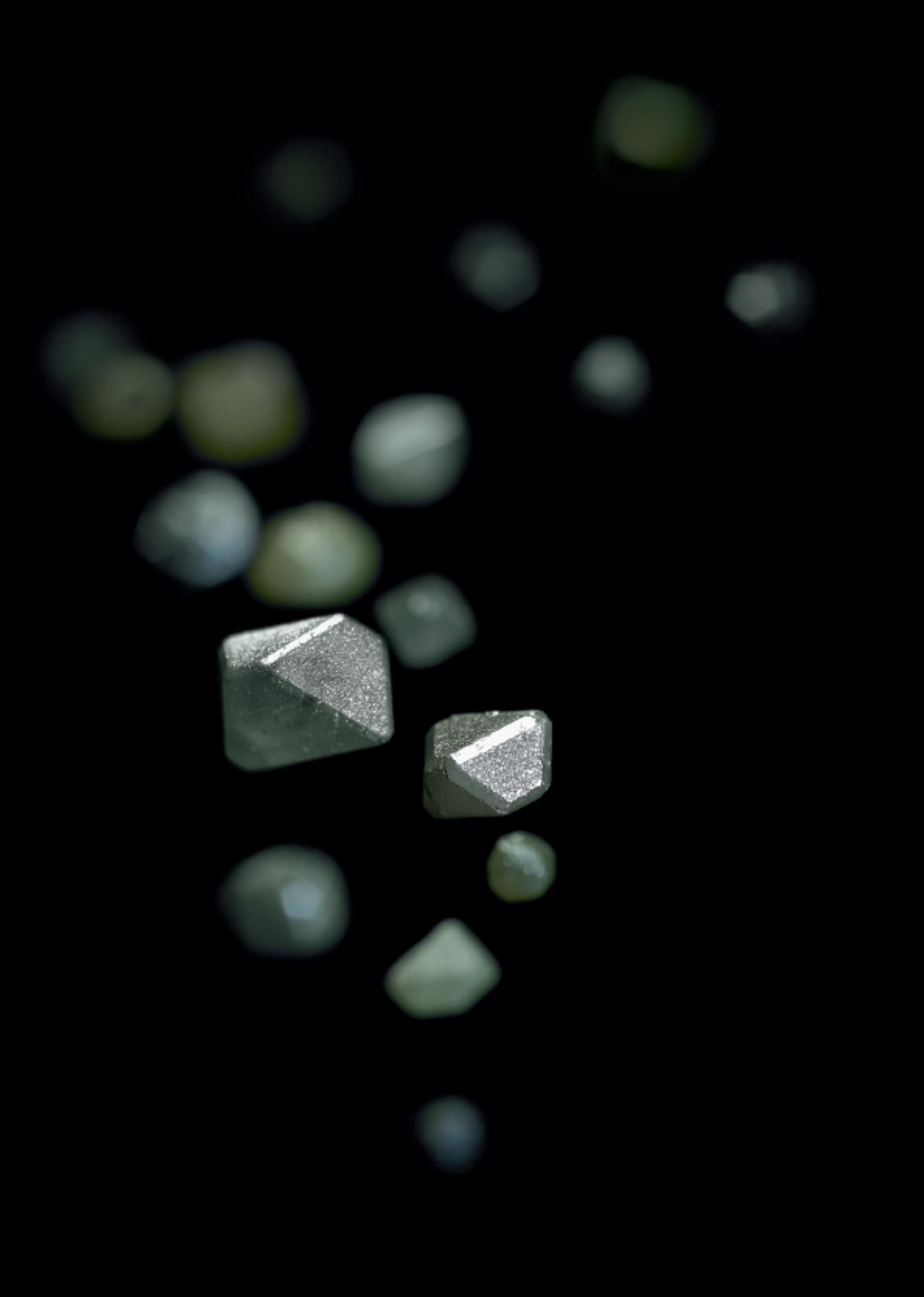




Services bancaires quotidiens

ESSENTIELLE

À LA MANIÈRE DU BOULANGER TRANSFORMANT CHAQUE JOUR DES CÉRÉALES EN
TOUTES SORTES DE PAINS, LA VARIÉTÉ DES PRESTATIONS DES 23 AGENCES DE LA
BCGE PERMET À TOUT UN CHACUN DE RÉALISER SES PROJETS ET DE RÉPONDRE
AUX EXIGENCES DE LA VIE QUOTIDIENNE.





Private banking

TRANSPARENTE

UNE TAILLE HABILE ET LA BEAUTÉ D'UNE PIERRE BRUTE SE RÉVÈLENT EN PLEINE LUMIÈRE.
DE MÊME, EN CAPTANT LA PLUS BRILLANTE CONSTELLATION DE VALEURS, LA BCGE,
PAR SON SAVOIR-FAIRE EN PRIVATE BANKING, CONTRIBUE À PRÉSERVER ET À VALORISER
LES AVOIRS QUI LUI SONT CONFÉES.





PME et indépendants

SUR MESURE

À L'INSTAR DE LA FLEUR DE COTON, FILÉE, TISSÉE ET FAÇONNÉE POUR CRÉER DES ÉTOFFES AGRÉABLES À PORTER, LA BCGE PROCURE AUX PETITES ENTREPRISES ET AUX INDÉPENDANTS SOUPLESSE ET CONFORT DANS L'EXERCICE QUOTIDIEN DE LEUR MÉTIER PAR L'EFFICACITÉ DE SES SERVICES FINANCIERS.



Immobilier et construction
SOLIDE

DE MÊME QUE LE BÉTON A BESOIN D'UNE ARMATURE QUI LUI PROCURE RÉSISTANCE ET ÉLÉGANCE, LES PROJETS DE CONSTRUCTION OU D'ACQUISITION PRENNENT CORPS EN S'APPUYANT SUR DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT ADAPTÉES ET LES CONSEILS PERSONNALISÉS DES EXPERTS DE LA BCGE.





Trade finance

FLUIDE

COMME L'HOMME TRANSFORME LE PÉTROLE EN MATIÈRE SYNTHÉTIQUE, L'EXPERTISE DE
LA BCGE EN FINANCEMENT DU COMMERCE DES MATIÈRES PREMIÈRES PERMET AUX
CERTAINES DE MAISONS DE NÉGOCE ÉTABLIES À GENÈVE DE RÉUSSIR SUR DES MARCHÉS
PARTICULIÈREMENT EXIGEANTS.





Entreprises

PRÉCISE

DE MÊME QUE LES ARTISANS HORLOGERS TRANSFIGURENT L'ACIER EN ÉLÉGANTS INSTRUMENTS DE PRÉCISION, LA BCGE, AVEC SES CONSEILLERS, AIDE LES ENTREPRENEURS À RÉGLER LEUR GESTION QUOTIDIENNE ET À FINANCER LEURS INVESTISSEMENTS POUR UNE CROISSANCE DURABLE ET DE QUALITÉ.



13 14 15 16

13 14 15 16

13 15

13 15



Collectivités publiques
MOBILE

SANS FINANCEMENT, UN RÉSEAU NE POURRAIT S'ÉTENDRE ET FACILITER LA MOBILITÉ.
C'EST PRÉCISÉMENT LA VOCATION DE LA BCGE D'ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS
PUBLIQUES DANS LEURS MISSIONS DE DÉVELOPPEMENT EN FAVEUR DE LA RÉGION
GENEVOISE ET DE SES HABITANTS.

Mission et stratégie

Une stratégie innovante fondée sur des services bancaires de haute qualité – *made in Geneva*

20

Le groupe BCGE est présent sur les marchés genevois principalement, mais également dans le reste de la Suisse et en France. Il propose des services bancaires à une clientèle de particuliers, d'entreprises et d'institutionnels au travers de ses quatre entités: la maison mère Banque Cantonale de Genève et ses trois filiales Banque Cantonale de Genève (France), Anker Bank et Synchrony Asset Management. Au total, le groupe emploie 848 personnes (784 postes à plein temps).

PORTRAIT DU GROUPE BCGE



- 1816** Banque universelle régionale, la Banque Cantonale de Genève (BCGE) met au service de la collectivité le réseau bancaire le plus dense du canton avec 23 agences, 3 espaces 24 heures et 11 sites, équipés de 89 appareils. La BCGE constitue le pilier central du financement des entreprises, en particulier du tissu des PME et du secteur immobilier. Elle exerce une fonction vitale de soutien et de dynamisation de l'économie régionale. La BCGE offre également ses services bancaires par internet (BCGE Netbanking) et par téléphone. La BCGE est cotée à la bourse suisse, SWX Swiss Exchange (BCGE). Elle emploie 748 collaborateurs.



- 1994** Avec son siège à Lyon et une succursale à Annecy, la Banque Cantonale de Genève (France) SA est une filiale à 100 % de la BCGE. Elle propose des activités de financement d'entreprises et d'immobilier à une clientèle d'entreprises et d'indépendants, ainsi que de gestion de patrimoines à une clientèle de particuliers. La BCGE française constitue le prolongement logique et efficient d'un axe économique qui se construit avec dynamisme entre Lyon et Genève. La Banque Cantonale de Genève (France) SA emploie 36 personnes.



- 1996** Filiale à 100 % de la Banque Cantonale de Genève, Synchrony Asset Management SA propose des solutions et des conseils sophistiqués pour la gestion d'actifs financiers, intégrant une gestion quantitative, pour une clientèle institutionnelle. Ses actifs sous gestion se montent à CHF 4.4 milliards contre 4.1 milliards au 31.12.2006. Synchrony Asset Management SA compte 15 collaborateurs. En 2008, la société sera intégrée à la maison mère afin de créer une plate-forme concentrée et puissante réunissant l'asset management institutionnel, le portfolio management privé et la gestion de fonds de placement.



- 1934** Filiale à 100 % de la Banque Cantonale de Genève depuis 1997, Anker Bank contribue au développement de l'activité de gestion de patrimoines privés du groupe BCGE sur le marché suisse et international. Son siège est à Zurich et elle dispose de succursales à Lausanne, Lugano et Genève. Son bilan se monte à CHF 223.3 millions. Les fonds gérés et administrés par Anker Bank s'élèvent à CHF 1.025 milliard. Elle emploie 49 collaborateurs. Les conseils d'administration de la BCGE et d'Anker Bank ont décidé, en date du 21 février 2008, de mandater leurs directions générales respectives pour préparer l'intégration des activités d'Anker Bank au sein de la BCGE.

Mission et stratégie

Une gamme complète de services bancaires et financiers

La BCGE, seule banque universelle suisse dont le centre de décision est à Genève, offre une gamme très complète de services bancaires adaptés aux besoins des divers segments de marché de l'économie régionale. Le portefeuille d'activités est destiné aussi bien aux particuliers résidant ou travaillant à Genève, qu'aux entreprises ou institutions publiques et privées.



SERVICES AUX PARTICULIERS

La BCGE exploite le réseau d'agences et d'appareils automatiques le plus dense du canton. Elle dispose de 243 conseillers, opérant dans 23 agences.

Une offre riche de banque à distance

La banque met également à disposition ses compétences technologiques à travers la banque à distance, par internet (www.bcge.ch) ou par téléphone (BCGE Openline 0800 55 57 59).

Tous les services bancaires au quotidien

La banque offre des services bancaires comme les dépôts et les retraits, les opérations de change, la location de coffres-forts, l'utilisation de cartes de crédit. Elle propose également des financements d'appui, tels que leasings et crédits personnels, permettant de réaliser un projet à court terme.

Diverses solutions d'épargne

Dans la gestion de l'épargne, la BCGE propose une palette de produits de placement à court, moyen et long terme, les bons de caisse, les fonds monétaires et obligataires, les placements fiduciaires, à d'excellentes conditions.

Experts dans le financement de l'immobilier

La BCGE est l'un des leaders du financement hypothécaire dans le canton de Genève. Elle assure le financement de résidences principales ou secondaires en Suisse, mais également dans la couronne française. Anker Bank et BCGE (France) proposent également des financements hypothécaires à leur clientèle.

UNE OFFRE DE PRIVATE BANKING INNOVANTE ET PERFORMANTE

Banque de gestion de patrimoines pour la clientèle privée et institutionnelle, la banque propose un éventail complet de prestations adaptées à chaque segment de clientèle. Dans le cadre des objectifs d'investissement définis avec le client, les portefeuilles peuvent être gérés par l'intermédiaire d'un mandat de gestion discrétionnaire ou de services consultatifs. Le groupe recommande l'adoption d'un modèle financier individuel ou familial, sécurisant et économique, présenté de façon transparente dans sa philosophie d'investissement. Celle-ci est concrétisée par la gamme des mandats de gestion BCGE Best of. Cette gestion est centralisée, elle est donc strictement identique et homogène, quelle que soit l'importance de la fortune et l'entité du groupe qui la met en œuvre.

Un accès facilité à la gestion de patrimoine

Beaucoup de clients des agences apprécient de confier leur patrimoine à leur conseiller proche de chez eux. Pour aller à la rencontre de cette préférence, les 23 agences BCGE mettent à leur disposition des conseillers spécialisés qui leur proposeront des prestations de haute qualité, privilégiant la conservation du patrimoine et une performance adaptée à leur capacité d'assumer les risques.

Véritable gestion de fortune *made in Geneva*

Le groupe offre aussi les prestations complètes du private banking, allant du conseil patrimonial, fiscal et successoral à la gestion de patrimoines. La philosophie de gestion et la méthodologie rigoureuse qui la met en application dans chaque portefeuille a montré une robustesse remarquable dans une période de marchés troublés.

Le private banking de la BCGE est basé au siège de la maison mère, au cœur de Genève. Les quatre succursales d'Anker Bank, à Zurich, Lausanne, Lugano et Genève sont également spécialisées dans cette activité. Il en va de même de la Banque Cantonale de Genève (France) SA depuis ses locaux de Lyon et Annecy.

BANQUE DES PME ET DES GRANDES ENTREPRISES

Avec près d'une entreprise genevoise sur deux qui est sa cliente, la banque joue un rôle incontournable dans le tissu économique du canton. Le volume de financement aux PME est très important et, en l'état actuel, de nombreuses sociétés prennent leur essor grâce à l'aide exclusive de la BCGE. La présence de la banque sur le marché genevois constitue, pour les entreprises de la région, une alternative intéressante aux grandes banques, notamment en termes de conditions et d'adaptabilité des solutions.

Vaste gamme de solutions de financement d'entreprises

La BCGE, comme sa filiale française, proposent des solutions de financements et de gestion de la trésorerie aux entreprises, qu'il s'agisse d'indépendants, de PME ou de sociétés plus importantes. La maison mère dispose de départements spécialisés en fonction de ces divers segments de clientèle. En outre, elle propose des solutions de financement, telles que limites en comptes courants, avances à terme fixe, leasing de biens d'équipement ou toutes autres solutions nécessaires aux entreprises.

Spécialiste de l'immobilier et de la construction

Tant les investisseurs immobiliers que les promoteurs et les entreprises de construction trouvent à la BCGE des solutions de financement de la construction, de la rénovation et des hypothèques pour tous types d'objets, qu'il s'agisse d'immeubles de logements, de bureaux ou d'activités. En France, ces prestations sont proposées en particulier en Rhône-Alpes et en Ile-de-France.

Expert en financement du négoce international

La BCGE dispose d'un pôle d'excellence dans le financement des transactions liées aux matières premières, un secteur central à Genève, qui est une des capitales mondiales du négoce et du transport maritime. La banque intervient dans la structuration et la mise à disposition de financements transactionnels à court terme, liés au négoce international de matières premières. Elle est active de façon équilibrée dans le financement d'énergie, de métaux, de grains et de produits agricoles. Enfin, elle exploite un portefeuille bien ciblé d'interventions dans le domaine des crédits structurés.

Transmission et acquisition d'entreprises

Les transmissions et les acquisitions d'entreprises sont des opérations qui vont bien au-delà de la relation commerciale traditionnelle entre banque et entreprise. Pour cette raison, la BCGE dispose d'une équipe spécialisée, entièrement dévolue à l'accompagnement des chefs d'entreprises, sur des questions de haut de bilan, de *corporate finance* et de structuration du financement des fonds propres.

Ingénierie financière pour entreprises

Sous l'égide de BCGE Club CFO, la banque propose aux dirigeants d'entreprise un service de conseil et d'expertise centré sur les entreprises et les collectivités publiques. Elle apporte un appui technique avancé pour des questions relatives à la gestion de la dette, à la rémunération de la trésorerie et à la maîtrise du risque de change et de taux.

Salle des marchés dynamique sur la place financière de Genève

La BCGE est l'une des rares banques à Genève à faire profiter ses clients d'un accès facilité et personnalisé aux marchés financiers, en sa qualité de membre de la bourse suisse (SWX). La salle des marchés opère en architecture ouverte et reste totalement indépendante dans le choix des produits qu'elle recommande. La taille de ses équipes favorise un suivi personnalisé de la clientèle. La banque pratique des prix compétitifs, propose des solutions innovantes et assure une parfaite exécution des ordres de bourse. Elle intervient dans les domaines des changes, des billets, des actions, des obligations, des produits dérivés/structurés et des fonds de placement. Par ailleurs, la salle des marchés participe de façon active à la gestion du bilan de la banque, *asset and liability management (ALM)*.

Compétences reconnues en asset management

Le groupe BCGE propose des solutions et des conseils sophistiqués pour la gestion d'actifs financiers, intégrant une gestion quantitative et indicielle, pour une clientèle institutionnelle et d'entreprises. Sa philosophie, basée sur l'architecture ouverte, garantit une totale indépendance dans le choix des fonds. Le groupe propose également des produits tournés vers la gestion durable et la responsabilité sociale, ainsi que des fonds sur les valeurs secondaires suisses. A ce jour, cette activité a été menée par Synchrony Asset Management, filiale qui sera intégrée à la maison mère début 2008.

PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

A l'écoute des communes genevoises

La BCGE entretient des relations suivies avec les collectivités publiques genevoises, leur proposant des solutions adaptées de financement et de gestion financière. Elle développe et leur propose une gamme de produits et services performants, flexibles et compétitifs répondant à leurs besoins. Elle met à leur disposition son savoir-faire en matière de gestion de la dette, d'optimisation des charges d'intérêt et de maîtrise des risques financiers.

Solutions d'envergure pour les collectivités suisses

En partenariat avec le Groupe Caisse d'Épargne et la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, la BCGE a créé une société commune – Swiss Public Finance Solutions (SPFS) – dans le but de proposer des solutions de financement aux collectivités publiques suisses (cantons et communes) et aux autres corporations de droit public (fondations ou sociétés de droit public). SPFS établit le contact, définit les besoins et conçoit le concept d'intervention. Ce sont ensuite les banques actionnaires qui exécutent le financement à proprement parler. Elle proposera également des solutions de refinancement à long terme aux autres banques cantonales et régionales. Elle sera pleinement opérationnelle en 2008. SPFS est une filiale à 50 % de la BCGE.

PARTICULIERS

ENTREPRISES

INSTITUTIONNELS

Services bancaires quotidiens

Opérations courantes
Canal e-banking
Comptes salaires
Comptes jeunes
Solutions pour frontaliers et pendulaires

Gestion de l'épargne

Court, moyen et long terme
Bons de caisse

Financement du logement

Résidence principale
Résidence secondaire
Crédits de construction

Gestion de patrimoines et private banking

Mandats discrétionnaires
Conseil de placements
Prévoyance
Crédits sur titres
Personal Finance
Gérants de fortune indépendants

Financement d'appui

Cartes de crédit
Leasing véhicule
Crédits personnels

Financement d'entreprises et gestion de la trésorerie

PME
Grandes entreprises
Professions libérales et indépendants

Financement de l'immobilier et de la construction

Investisseurs immobiliers
Promotion immobilière
Tertiaire immobilier et régies
Entreprises de construction

Financement de l'immobilier et de l'entreprise en France

Promotion immobilière en Rhône-Alpes et Ile-de-France
Financement de la transmission d'entreprises
Financement à moyen terme de l'entreprise

Financement du négoce international

Financements transactionnels négoce
Financements structurés matières premières

Services et marchés financiers

Devises
Actions – fonds de placement
Obligations
Trésorerie

Conseil aux entreprises,

BCGE Corporate finance

Conseil en gestion financière et gestion des risques
Financements en fonds propres

Financement et gestion des collectivités publiques

Etat et entités satellites
Communes et fondations immobilières communales
Institutions para-étatiques et églises
Fondations immobilières de droit public
Collectivités publiques hors canton GE

Services et marchés financiers

Devises
Actions – fonds de placement
Obligations
Trésorerie
Institutions financières

Asset Management

Mandats passifs – gestion indicielle
Mandats actifs à risque contrôlé
Mandats actifs "Finest of"
Fonds de placement
Gestion durable *small and mid caps* suisses
Conseil en placement actif

Choix financiers optimisés (CFO)

Gestion financière et gestion des risques
Gestion de la trésorerie
Gestion de la dette

Statuts et capital

La Banque Cantonale de Genève est une société anonyme de droit public au sens de l'article 763 du Code des obligations, créée selon la Loi constitutionnelle du 12 mars 1993, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1994, par la fusion de la "Caisse d'Epargne de la République et canton de Genève" (fondée en 1816) et de la "Banque Hypothécaire du canton de Genève" (fondée en 1847). Son actionnaire premier est le Canton de Genève, qui détient 49.8 % du capital-actions. La Ville de Genève et les communes du canton détiennent 28.3% du capital.

Quelque 7'600 clients actionnaires forment le pôle de l'actionnariat privé de titres au porteur. Il faut encore ajouter les actionnaires ayant déposé leurs titres dans des établissements tiers. Au total, les actions en circulation se montent à 21.9 % du capital.

Mission : contribuer au développement économique du canton et de la région

Conformément à l'article 2 de la Loi sur la Banque Cantonale de Genève du 24 juin 1993, "la banque a pour but principal de contribuer au développement économique de la région. En sa qualité de banque universelle, elle traite toutes les opérations autorisées par la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne du 8 novembre 1934. Elle est gérée selon les principes éprouvés de l'économie et de l'éthique bancaire."

Garantie partielle de l'Etat sur les dépôts d'épargne

Le Canton de Genève garantit le remboursement en capital et intérêts des dépôts d'épargne et de prévoyance auprès de la banque. Le montant maximal garanti est fixé par l'article 4 de la Loi sur la BCGE à CHF 500'000 par personne physique et CHF 3 millions par institution de prévoyance.

Marché des affaires en 2007

Le bénéfice net progresse de 26.2 %

26

La BCGE a dégagé, en 2007, un bénéfice net consolidé de CHF 77.1 millions. Cette progression de plus de 26 % s'inscrit dans une hausse totale de plus de 970 % de la capacité bénéficiaire du groupe en 4 ans. En 2007, le bénéfice brut a reculé de 5.2 % à CHF 111.9 millions. Il est influencé par les coûts de CHF 8.1 millions, liés à la prochaine migration informatique et, en 2006, il incorporait un gain sur cession de participation de plus de CHF 8 millions. En réalité, sa valeur économique s'est améliorée substantiellement; les masses génératrices d'intérêt au bilan et les actifs gérés et administrés sont tous en croissance. Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale le versement de dividendes en hausse de 20 %, totalisant 6 % du nominal (5 % en 2006, 3 % en 2005).

Principaux chiffres consolidés de l'exercice 2007 (En CHF 1'000)

	31.12.2007	31.12.2006	Variation	
Bénéfice net	77'100	61'092	+16'008	+26.2 %
Bénéfice brut	111'861	118'054	-6'193	-5.2 %
<i>corrigé, sans migration informatique</i>	<i>119'982</i>	<i>118'054</i>	<i>+1'928</i>	<i>+1.6 %</i>
Résultat intermédiaire	101'095	105'835	-4'740	-4.5 %
Dividendes	6 %	5 %		+20 %
Total du bilan	12'498'462	12'571'009	-72'547	-0.6 %
Créances hypothécaires	6'393'374	6'189'319	+204'055	+3.3 %
Créances à la clientèle	2'724'091	2'592'961	+131'130	+5.1 %
Fondation de valorisation	1'187'931	1'579'249	-391'318	-24.8 %
Actifs gérés et administrés	14'114'000	13'199'000	+915'000	+6.9 %
Produits d'exploitation	321'793	323'005	-1'212	-0.4 %
Opérations d'intérêt	201'089	192'347	+8'742	+4.5 %
Opérations de commissions	97'742	94'891	+2'851	+3.0 %
Charges d'exploitation	209'932	204'951	+4'981	+2.4 %
Effectifs (en équivalent 100 %)	784	776	+8	+1 %

Nouvel accroissement sensible du rendement

Pour la septième année consécutive, le groupe BCGE a enregistré une amélioration sensible du rendement des fonds propres (*return on equity*), qui passe de 7.5 % en 2006, à 8.7 % en 2007. Le bénéfice sur la capitalisation boursière atteint 7.6 %, alors même que le cours du titre a bien progressé.

Croissance des revenus stratégiques

Les revenus stratégiques ont tous progressé et restent bien diversifiés, confirmant le caractère de banque universelle de la BCGE. Les commissions ont représenté plus de 30 % des produits. Elles croissent de façon continue depuis plusieurs années; en 2007, cette hausse était de 3 %. La marge d'intérêt, principal revenu de la banque, a avancé de 4.5 %. Simultanément, le total du bilan reculait quelque peu, bien que les actifs commerciaux soient nettement en hausse. La marge d'intérêt est passée de 1.52 %, en 2006, à 1.6 %, en 2007. Les opérations de négoce sont restées stables en raison d'une exposition prudente et d'une gestion efficace des positions propres.

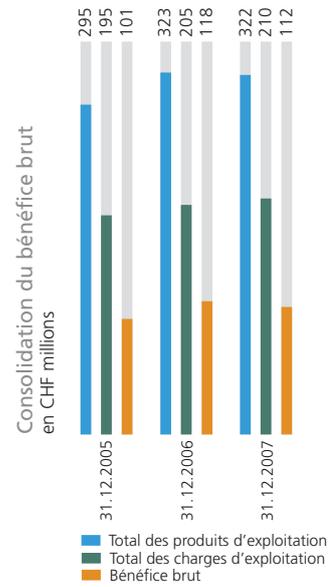
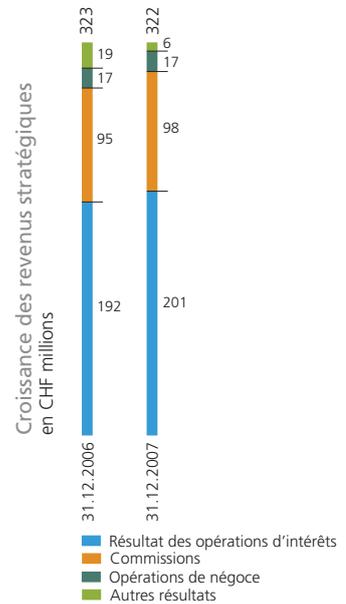
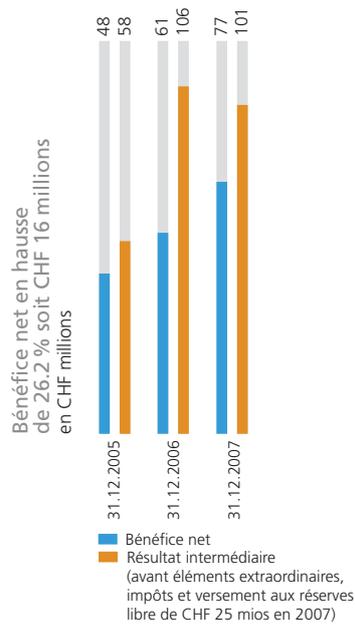
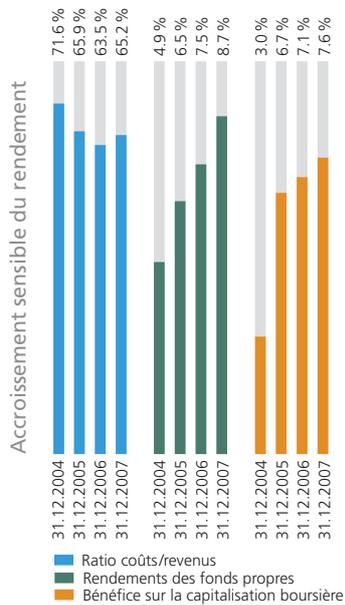
Progression des avances à la clientèle

Les crédits accordés à l'économie ont crû de CHF 335 millions (+3.8 %). Cette avance résulte de la progression des affaires hypothécaires. En tant qu'acteur majeur dans ce segment d'affaires, la BCGE finance des achats et des chantiers pour une somme totalisant CHF 6.4 milliards, en hausse de CHF 204 millions. Les remboursements de l'encours de la Fondation de valorisation, de CHF 391 millions, ont été nettement supérieurs à la légère contraction du bilan (CHF 73 millions). Au 31 décembre 2007, les avances à la fondation, qui devrait être dissoute en 2008, ne s'élevaient plus qu'à CHF 1.2 milliard, soit moins d'un quart du montant initial.

Aucun subprime à la BCGE et une structure financière robuste

Les dépôts de la clientèle sont en forte hausse, de CHF 369 millions (+4.6 %). Dans le même temps, les emprunts à long terme ont reculé de CHF 337 millions (-10.8 %). Le niveau de liquidité est élevé, l'épargne finance 35 % de l'actif et elle couvre 69.4 % des prêts hypothécaires.

La BCGE est dotée d'un dispositif robuste face à la crise bancaire : elle n'a pas d'instruments douteux dans ses portefeuilles et elle a pris les mesures nécessaires pour contrer les effets secondaires connus et escomptés de la crise.



Les commissions sont portées par l'élan du private banking

Les commissions induites par le private banking ont progressé de 10.7 %. Les commissions sur titres, soit essentiellement celles qui proviennent de la gestion de fortune, représentaient plus de la moitié (52 %) de l'ensemble des commissions. La philosophie d'investissement de la banque a permis aux portefeuilles de très bien résister. Le total des actifs gérés et administrés dépasse les CHF 14 milliards, soit une progression de 6.9 %. Les mandats de la clientèle privée ont avancé plus rapidement, de 11.8 %, pour atteindre CHF 1.6 milliard. Les équipes commerciales d'Anker Bank ont été renforcées à Zurich et Lugano. Les fonds gérés et administrés par cette filiale de gestion privée ont progressé de 4.6 %.

La gestion institutionnelle (asset management) gérait, en fin d'année, des actifs s'élevant à CHF 4.4 milliards. Nos équipes font preuve d'une grande expertise en gestion indicielle, qui a été reconnue une nouvelle fois. En effet, l'agence de notation Lipper vient de nous attribuer un prix pour la septième année consécutive. Le fonds obligataire indicel Synchrony Market Fund Swiss Government, a été reconnu meilleur fonds obligataire sur 10 ans.

Préparation à la migration informatique

Les effectifs de la banque sont restés quasiment inchangés. 848 employés travaillent pour le groupe, ce qui correspond à 784 postes, ramenés en équivalent plein temps. Ce chiffre comprend 23 postes pour l'équipe chargée de préparer la migration informatique qui prendra place en 2008. Le total des charges est passé ainsi de CHF 205 millions à 210 millions. Elles englobent notamment des dépenses exceptionnelles de CHF 8.1 millions liées à la migration informatique.

Six agences et 2 espaces 24 heures ont été rénovés, 19 nouveaux bancomats ont été installés.

Solidité financière confirmée

Les fonds propres comptables s'élèvent à CHF 888 millions, ce qui représente 7.1 % du total du bilan, en hausse de 1.6 point sur deux ans. A 159 %, le taux de couverture des fonds propres atteste que la BCGE se trouve aujourd'hui dans une situation financière de qualité. La solidité financière de la Banque Cantonale de Genève est aussi confirmée par la notation de Standard & Poor's (A-/A-2/stable), confirmée le 11 décembre 2007, en pleine crise des marchés financiers.

Croissance de la contribution financière aux pouvoirs publics

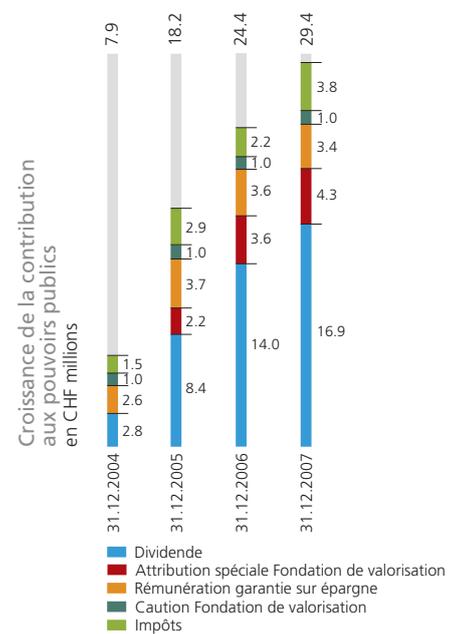
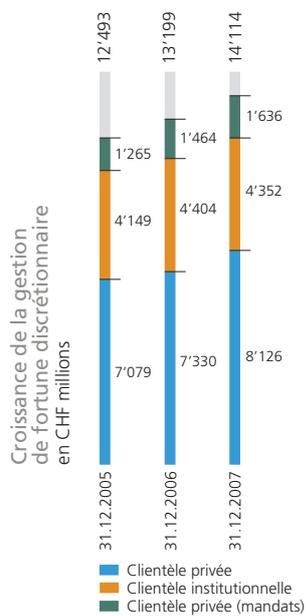
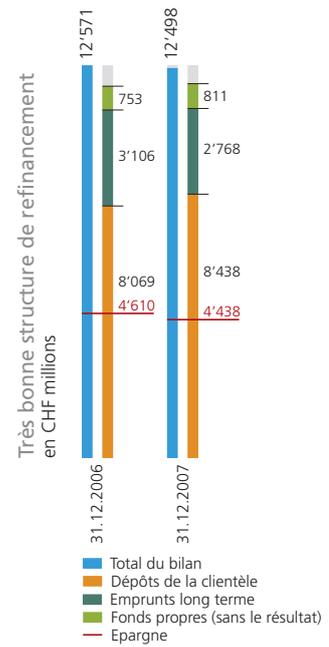
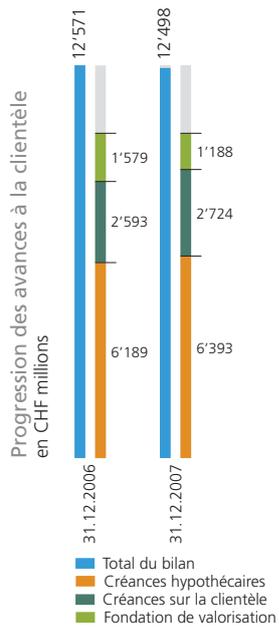
La contribution financière totale aux pouvoirs publics s'est montée à CHF 29.4 millions en 2007, ce qui constitue une hausse de 5 millions (+20 %).

7'591 "clients actionnaires"

La BCGE se réjouit de la poursuite de l'augmentation du nombre d'actionnaires privés, qui atteste d'une adhésion forte de la clientèle et de la communauté genevoise à la banque. Au 31 décembre 2007, 7'591 personnes possédaient des actions de la BCGE, soit une hausse de 11 %. Ce chiffre ne tient compte que des actions déposées auprès de la BCGE elle-même. Le cours de l'action BCGE au porteur a connu une évolution très réjouissante en 2007. En 12 mois, il est passé de CHF 240 à CHF 282, soit une performance de 17.5 %.

Perspectives positives

Pour l'année 2008, la BCGE vise une croissance des revenus, un maintien des charges au niveau de 2007 et, partant, une croissance modérée du bénéfice brut. Une croissance des affaires, une gestion stricte des risques et une stabilisation des amortissements permettent de tableer sur une progression du bénéfice net en 2008.



Les faits marquants de 2007

Amélioration constante d'une offre très concurrentielle aux particuliers de Genève et de sa région

30

Un nouveau concept d'agences a vu le jour. En 2007, six agences ont été entièrement remodelées, dont celle du siège en l'Île. Le nombre de salons de réception a été considérablement augmenté. Élément marquant de l'espace public, le sigle BCGE a été adopté pour les nouvelles enseignes en lieu et place du nom complet "Banque Cantonale de Genève". Le financement hypothécaire a fait preuve d'un grand dynamisme avec une hausse de 10 % des encours des particuliers. Les hypothèques en francs, conclues en Suisse pour des objets en France voisine, ont augmenté de plus de 50 %. La banque a créé un nouvel outil de gestion des produits de prévoyance. Il permet d'investir ces actifs dans des fonds de placement gérés conformément à la philosophie d'investissement du groupe.

PARTICULIERS

Un nouveau concept d'agences

Afin d'améliorer la qualité d'accueil et de service à la clientèle, la BCGE a développé un nouveau concept d'agences, dont la première étape est mise en œuvre entre 2007 et 2010. Ainsi, six agences (Bellevue, Eaux-Vives, Pâquis, Grand-Saconnex, Champel et le siège de l'Île) ont été modernisées et une septième mise en chantier (Carouge-Marché). Deux espaces 24 heures (Corraterie et Palexpo) ont également été créés. Cet ensemble de modernisations implique un investissement global de CHF 37.5 millions.

Rôle central du conseiller

L'agence de demain place le conseiller au cœur de la relation entre le client et sa banque pour l'ensemble des prestations nécessitant une expertise professionnelle et un réel pouvoir de décision. Par conséquent, le nombre de conseillers clientèle est en augmentation et leur formation est accentuée afin de leur assurer une grande polyvalence. Le nombre des salons de réception est augmenté de manière notable, tandis que leur confort est amélioré. Un nouveau métier fait son apparition : le conseiller d'accueil. Il a pour mission d'orienter le client, d'évaluer ses besoins et de le mettre en relation avec un conseiller attiré.

Signalétique modernisée

Le sigle "BCGE", aujourd'hui largement adopté par les Genevois, remplace désormais l'appellation complète "Banque Cantonale de Genève" sur les nouvelles enseignes lumineuses des agences. Elles sont remplacées au fil des modernisations et répondent aussi à une volonté d'économie d'énergie.

Elargissement du parc des bancomats

Les opérations de caisse automatisables sont en grande partie facilitées par l'extension de la banquique et l'élargissement des fonctionnalités des automates. Un important programme d'implantation et de définition de nouveaux emplacements permettra d'accroître fortement leur nombre, de 89 appareils en 2007 à plus de 120 en 2010. La BCGE est l'une des rares banques suisses à ne pas facturer à ses clients les retraits effectués à des bancomats tiers.

Transformation des guichets à l'ancienne en espaces clientèle

Tenant compte de l'augmentation de l'utilisation de la banquique et du netbanking, le nombre de guichets traditionnels est en réduction depuis quelques années. Cela permet de créer, à leur place, des salons de réception pour la clientèle.

Dynamisme des financements hypothécaires

Malgré la faible mise à disposition de biens immobiliers et la concurrence forte qui règne sur le marché immobilier genevois, la forte croissance des crédits hypothécaires de la BCGE s'est poursuivie en 2007, avec une augmentation nette marquante des encours hypothécaires de 10 %. Les prêts hypothécaires en francs, conclus en Suisse pour des objets en France voisine, ont augmenté de plus de 50 %. Corolaire de la compétitivité de la BCGE dans le secteur stratégique des crédits hypothécaires, le nombre d'expertises immobilières a connu une forte croissance de 6 %.

Développement spectaculaire de BCGE Netbanking

Partie intégrante des services bancaires quotidiens, l'utilisation de la banque par internet ne cesse de croître. En 2007, la progression du nombre de contrats BCGE Netbanking se monte à 27%. 70 % des utilisateurs y recourent de façon régulière. Plus de 70 % du trafic des paiements est déclenché par des ordres transmis par internet, y compris par BCGE Business link, solution réservée aux entreprises et collectivités publiques. La tarification très compétitive, ainsi que la mise à disposition d'un manuel d'utilisation et des sessions de formation offertes à la clientèle ont contribué à ce développement réjouissant.

Multilinguisme des prestations

La fonctionnalité BCGE Netbanking est désormais disponible en français et en anglais, à l'image du site public, également bilingue. Dans le même esprit, la banque a instauré les relevés bancaires dans un choix de plusieurs langues. Ils sont désormais aussi disponibles en anglais, allemand et italien. Enfin, l'anglais est également de mise pour un certain nombre de brochures et de conférences publiques. Cette évolution répond au développement de la clientèle anglophone, stimulée par les nombreuses entreprises multinationales et organisations internationales présentes dans le canton.

Nouveau modèle de conseil financier personnalisé: BCGE Check-up

Au cours du troisième trimestre de l'année, la BCGE a établi sa nouvelle philosophie patrimoniale. Elle permet de construire, protéger et rentabiliser le patrimoine du client à court, moyen et long terme. Une méthode d'application, appelée BCGE Check-up, décline la doctrine qui vise à préserver l'équilibre financier du client. Les conseillers BCGE appliqueront désormais cette philosophie afin de guider leurs clients au mieux.

BCGE Praevisio – la solution en matière de prévoyance

S'appuyant sur une philosophie visant à garantir l'indépendance financière des clients à toutes les étapes de leur vie, la banque propose les services de son centre de conseil en prévoyance. Ce concept novateur, BCGE Praevisio, comprend un diagnostic personnalisé, ainsi que des recommandations en matière de prévoyance, de conseil patrimonial et d'optimisation fiscale et successorale. Les produits de prévoyance proposés sont sélectionnés en toute indépendance, en fonction de leurs performances et de leurs spécificités.

Match pour BCGE Avantage service!

La BCGE est le premier acteur régional de l'épargne avec un montant de CHF 4.5 milliards sous dépôt. Son programme de fidélité BCGE Avantage service™, qui permet à l'épargnant de bénéficier de primes d'intérêts portant sa rémunération de 0.625 % à 2.625 % connaît un grand succès. En 2007, 25'900 clients ont ainsi bénéficié de primes de taux, tandis que le nombre de clients bénéficiant du bonus maximal a augmenté de 10 %.

Lancement réussi d'un fonds de placement SRI, *socially responsible investment*

Depuis février 2007, Synchrony Asset Management propose un fonds de placement à ceux qui souhaitent que leur capital de prévoyance soit investi dans des actifs qui prennent en compte le développement durable et la responsabilité sociale. Lancé dans des conditions de marché difficiles, le LPP 40 SRI a montré une performance identique au LPP 40 standard, confirmant que la responsabilité sociale et environnementale ne pénalise pas les résultats. Au contraire, sur le long terme cette qualité supplémentaire devrait se répercuter favorablement sur les performances.

Dynamisme des fondations de prévoyance

La banque a élaboré un nouvel outil de gestion des produits de prévoyance, à savoir les prestations d'Epargne 3 et de libre passage de la BCGE, permettant aux clients de titriser leurs avoirs en les investissant dans les fonds de placements "Finest of". Près de CHF 40 millions ont été ainsi investis dans la Fondation de libre passage et CHF 16.7 millions dans la Fondation Epargne 3.

Les faits marquants de 2007

La prudence de la division Private Banking porte ses fruits

32

La différenciation propre à la gestion de patrimoine de la BCGE a permis d'obtenir des résultats nettement au-dessus de la moyenne. La clientèle l'a reconnu : plus de 4'000 investisseurs ont confié des avoirs au groupe au travers de mandats discrétionnaires BCGE Best of, pour un montant de près de CHF 1.5 milliard. Onze des seize types de portefeuilles BCGE Best of ont surperformé leur indice de référence, alors que le fonds indicel en obligations suisses de la banque a été couronné meilleur fonds de sa catégorie sur le long terme. Grâce à cette prudence de gestion, les filiales Anker Bank et BCGE France ont également réalisé d'intéressants développements de leurs affaires.

PRIVATE BANKING

Une gestion qui porte ses fruits, en particulier en période de crise

Dans le domaine de la gestion de fortune, les affaires du groupe se sont développées de manière très satisfaisante, malgré les nombreuses incertitudes boursières du second semestre. Plus que jamais, ses principes de gestion prudente, rigoureuse et éthique, excluant, sauf dans de rares exceptions, les *hedge funds* et les produits exotiques, se sont avérés judicieux et ont permis d'atteindre des niveaux de performance largement supérieurs à la moyenne. Ces principes sont résumés dans la brochure "Philosophie d'investissement du groupe BCGE", également disponible sur www.bcge.ch.

Développement satisfaisant de la gestion discrétionnaire

Plus de 4'000 investisseurs confient leurs avoirs au groupe au travers de mandats discrétionnaires BCGE Best of, pour un montant géré consolidé de près de CHF 1.5 milliard. Ce succès exceptionnel (2.5 nouveaux mandats par jour ouvrable durant 6 ans d'existence) est notamment dû au principe, strictement appliqué, d'*open architecture* et à une méthodologie qui s'applique aux grandes comme aux petites fortunes (dès CHF 100'000). La progression du nombre de mandats est particulièrement forte auprès de la clientèle des agences (+19%).

Excellentes performances des mandats BCGE Best of

Sur les seize types de portefeuilles BCGE Best of (4 monnaies et 4 profils de risques), onze ont largement surperformé leur indice de référence, avec des performances situées entre 2.4% et 10.2%. Les portefeuilles comportant une part d'actions importante et ceux libellés en francs suisses se sont particulièrement bien comportés. La performance de la moyenne des mandats en francs suisses de profil équilibré a dépassé 4%, celle des mandats dynamiques a approché 6%, tandis que la moyenne des portefeuilles *world equity* en francs suisses progressait de plus de 7%.

La philosophie d'investissement du groupe BCGE a permis de tirer le meilleur parti de l'environnement complexe des marchés financiers. La banque a maintenu une allocation d'actifs prudente, en réduisant légèrement la part des actions au deuxième semestre. A l'intérieur de la poche d'actions des mandats, les marchés émergents et l'Europe ont été surpondérés, alors que le Japon et les Etats-Unis étaient sous-pondérés et qu'une allocation dans le secteur de l'énergie et des matières premières était maintenue. La sélection de fonds de placement en actions de la banque a réalisé une performance nettement supérieure à celle des indices de référence. En cours d'année, l'exposition aux valeurs financières a été fortement réduite, en vendant certains fonds qui étaient exposés à ce secteur. Par ailleurs, la baisse du dollar a été compensée par une couverture de change vis-à-vis du franc suisse, de l'euro et de la livre.

Performances exceptionnelles du BCGE Rainbow fund

La banque continue à offrir à la clientèle souhaitant investir des montants limités la gamme de ses fonds de placement BCGE Rainbow fund, un produit de placement particulièrement souple et avantageux, offrant une excellente diversification d'actifs de première qualité. Ces fonds ont connu un succès significatif avec une progression de 30% des montants investis.

Le fonds indicel en obligations suisses de la banque, le Synchrony Market Fund Swiss Government Bonds, a été couronné meilleur fonds de sa catégorie sur 10 ans par l'agence Lipper. Habitué des prix, ce fonds les récolte chaque année depuis 2002.

Deux autres fonds de la banque ont été distingués par Morningstar, une autre agence de classement des performances : le profil défensif et un des deux profils équilibrés des BCGE Rainbow fund arrivent en 5^e et 7^e positions des fonds diversifiés commercialisés en Suisse. Ce classement ne tient même pas compte du profil de risque de ces fonds plus conservateur que celui de l'indice.

Nouvelle organisation du private banking de la BCGE

En été 2007, la division en charge de la gestion de fortune a été réorganisée dans le but de créer une distinction claire entre les activités de front et celles de support, du développement de la stratégie financière et de la gestion des mandats. Ces dernières ont été intégrées à la division Finances et gestion des risques. En parallèle, la présidence du comité de stratégie de placement a été confiée à Constantino Cancela, directeur général de Synchrony Asset Management et responsable de la nouvelle unité d'affaires BCGE Asset management.

Les activités de front de la division, désormais baptisée Private Banking, ont été confiées à Andrew Gilbert, anciennement responsable du secteur Est du réseau d'agences de la banque. La division s'est engagée dans un ambitieux programme de déploiement et de développement de la clientèle. Six gestionnaires supplémentaires ont été recrutés durant le second semestre. Ils ont pour objectif de développer les affaires à Genève, en Suisse et sur quelques marchés ciblés à l'étranger.

Essor continu d'Anker Bank

Grâce à une politique commerciale ciblée et à un suivi attentif de la clientèle existante, la filiale de gestion privée Anker Bank a enregistré une progression réjouissante du nombre de mandats de gestion discrétionnaire Anker Bank Best of (+ 16 %) et de la masse sous gestion (+ 5 %). Cet établissement apporte ainsi une contribution nette positive au résultat du groupe et une présence sur l'ensemble du territoire helvétique. Elle a poursuivi sa stratégie de développement, notamment par l'engagement de nouveaux gestionnaires à Zurich et Lausanne. Afin d'élargir son offre, elle propose à ses clients privés des prestations complémentaires. Parmi ceux-ci, les crédits hypothécaires qui, certes encore modestes en nombre, ont connu un succès marqué en 2007 (+ 20 %).

Développement très satisfaisant de la gestion de fortune en France

Proposée depuis 2004, la gestion de fortune discrétionnaire proposée par la filiale française a également connu une bonne progression depuis ses succursales de Lyon et Annecy, avec une hausse du patrimoine sous gestion de 17 %.

Les affaires avec la clientèle des entreprises ont été en croissance en 2007 dans la majorité des métiers, notamment grâce à l'acquisition de nouveaux clients. L'activité s'est déroulée dans un environnement exigeant, imposant une veille stricte du niveau de risque et de préservation des marges à un niveau satisfaisant. Le marché s'est montré très concurrentiel, avec des marges sous pression, compte tenu de la conjoncture favorable au refinancement des entreprises et des institutions. L'abondance de liquidités dans beaucoup d'entreprises et les inquiétudes naissantes du fait de la crise financière du second semestre ont eu un effet modérateur dans la demande de crédits. Celle-ci a toutefois connu une croissance des prêts mesurés en francs, les encours, de près de CHF 155 millions, soit 11.2 % pour les entreprises de la région, reflétant le dynamisme de l'économie.

ENTREPRISES

Innovations et perfectionnement des processus

Les entreprises de toutes tailles sont essentielles au développement de l'économie genevoise. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, la BCGE est attentive à développer l'offre bancaire la plus adaptée à cette clientèle. Ainsi, plusieurs innovations ont vu le jour en 2007, dont les principales sont décrites ci-dessous. Par ailleurs, la banque a fortement amélioré les processus d'organisation des services de ce secteur. A titre d'exemple, les fonctions de soutien à l'ensemble des conseillers aux entreprises, dans les différents métiers, ont été réunies afin d'améliorer la qualité de service, la rapidité et la souplesse de traitement. De même, la division Entreprises a étoffé son état-major afin d'améliorer la conduite de ses activités et la synergie entre les départements.

Création d'un centre pour les PME et indépendants

En complément des services qui leur sont proposés dans les agences du réseau, les petites entreprises et les professions indépendantes, qui contribuent de manière très significative à l'économie genevoise, ont désormais un centre spécialisé qui leur est dédié. Situé au rez-de-chaussée du siège de la banque, le centre PME et indépendants est constitué d'une dizaine de gestionnaires spécialisés. Outre le montage de financements commerciaux, ils proposent des solutions visant à optimiser, financer et développer leurs activités, en fonction de leurs stratégies.

Nouvelle activité : BCGE Corporate finance

Afin de compléter ses activités de conseils en ingénierie financière et de financement, la BCGE a élargi ses prestations en créant un département spécialisé dans l'accompagnement des entrepreneurs aux différentes étapes du cycle de vie de leur société. Ce département propose des conseils en matière de vente et d'acquisitions d'entreprises, de rapprochements stratégiques ou de recherche d'investisseurs. Il propose également un soutien en matière de succession et de transmission d'entreprises. Il propose enfin des structurations de financement, notamment du conseil en matière de fonds propres.

Fort développement des affaires transfrontalières

La connaissance approfondie du tissu économique régional transfrontalier fait de la BCGE un interlocuteur recherché des entreprises transfrontalières. En 2007, les activités du département Entreprises France ont connu un fort développement, notamment dans les domaines hypothécaire et de la structuration d'opérations financières sur mesure. Le financement d'investissements immobiliers, notamment avec les véhicules Dixence SAS et Compagnie Foncière Franco-Suisse SA s'est bien développé. L'accompagnement des dirigeants d'entreprises dans leurs opérations patrimoniales se poursuit avec succès.

Vigueur de l'immobilier professionnel

Les prix des immeubles, des appartements et des villas à Genève ont continué de s'apprécier en 2007, dans un contexte de demande accrue, de taux d'intérêt restant inférieurs aux moyennes historiques, malgré des hausses modérées, ainsi que d'une offre insuffisante d'objets. Les carnets de commandes des entreprises de la construction se situent à un niveau satisfaisant, mais la concurrence exerce une pression sur les marges. Les PME du secteur restent exposées aux risques de manque de liquidités. La BCGE est restée fidèle à sa stratégie de croissance solide et productive à long terme. Elle a participé à plusieurs gros projets immobiliers dans la région, ce qui se traduit par une augmentation des créances à la clientèle dans ce domaine supérieure à 18 %. Toutefois, les créances hypothécaires auprès des professionnels sont restées stables. La BCGE continue de s'affirmer comme un partenaire privilégié de l'économie immobilière genevoise et régionale.

Navigation en finesse dans le *trade finance*

2007 aura été une nouvelle année de forte augmentation des prix des matières premières, qui connaît une progression ininterrompue depuis plus de six ans. Tous les secteurs – énergie, métaux, céréales – ont battu des records historiques. En particulier, les coûts du transport maritime (fret) ont atteint des niveaux historiques, devenant, dans certains cas et en fonction de la marchandise transportée, parfois supérieurs au prix de la cargaison. Dans ce contexte, le positionnement stratégique de *niche player* de la BCGE est un avantage, puisqu'il permet à la fois une atomisation des risques et le développement harmonieux des affaires dans le cadre d'une enveloppe prudente. Les encours ont ainsi progressé de plus de 2 % durant l'année. Une bonne diversification par genre de *commodity* et par blocs régionaux permet de saisir les meilleures opportunités et d'appuyer, comme seule banque purement genevoise, les quelque 300 sociétés de négoce présentes sur l'arc lémanique.

Dynamisme de la salle des marchés

Dans un environnement difficile, particulièrement au second semestre, la salle des marchés a contribué de manière significative aux résultats de la banque, tant par son activité quotidienne pour compte propre, que pour le compte de la clientèle et par sa participation active à la gestion du bilan, *asset and liability management (ALM)*.

Excellente performance du Synchrony Small and Mid Caps CH

Ce fonds en actions est investi dans 20 à 25 valeurs secondaires suisses, choisies en fonction de critères financiers, sociaux et environnementaux. Investi au minimum pour 2/3 en actions ou titres de participations de sociétés suisses qui font partie de l'indice SPI Extra, il est exclusivement réservé aux investisseurs institutionnels, tels que banques et négociants en valeurs mobilières, assurances, caisses de pensions, entreprises ou fonds de placement et autres placements collectifs. Ce fonds atteint une fortune de CHF 90 millions à fin 2007. En outre, il a dégagé une performance positive de 13.19 % sur l'année, supérieure de 4.88 % à celle de son indice de référence.

Bon développement du conseil financier

L'activité de Conseil CFO (choix financiers optimisés) a connu un développement très satisfaisant en 2007. Ses diagnostics et recommandations personnalisés en matière de trésorerie, d'endettement ou de gestion des risques de taux et de change sont de plus en plus demandés par la clientèle. Bien souvent, elle constitue une valeur ajoutée très appréciée dans le cadre des structurations de financements pour entreprises ou collectivités publiques.

Prestations bancaires pour collaborateurs d'entreprises (BCGE Business partner)

Les services bancaires pour collaborateurs d'entreprises connaissent un développement très positif. Soutenue par des conditions préférentielles, l'offre de prestations en entreprises, incluant services bancaires au quotidien, placements et crédits, est sollicitée par un nombre croissant d'entreprises.

Gestion des crédits à risques

Comme l'an dernier, les activités déployées par les équipes du Contentieux et *workout* se traduisent par une marge contributive nette positive. Quelque CHF 7.2 millions ont été dégagés, du seul fait de recouvrements opérés sur des créances amorties.

Sur le plan immobilier, un seul bâtiment à caractère locatif a dû être acquis aux enchères, tandis que dix objets ont été revendus avec un bénéfice. Le portefeuille des actifs immobiliers à usage non bancaire de la banque a ainsi été ramené à un nombre très restreint d'objets, pour un total de CHF 5.3 millions.

Dans le secteur du *workout*, les actions conduites ont permis de réduire sensiblement les engagements, par le biais de remboursements (CHF 3.5 millions) ou de l'obtention de nouvelles garanties.

Désengagement des participations non stratégiques

La banque se désengage des participations et immobilisations financières non stratégiques. Dans ce contexte, elle a pu encaisser par anticipation le solde du produit de la vente de l'une d'entre elles et revendre une participation minoritaire qu'elle avait prise en 2004.

Succès des séminaires de la BCGE

Près de 500 chefs d'entreprises et de collectivités publiques ont pris part aux différents séminaires "BCGE L'essentiel de la finance", organisés en septembre sur différents thèmes définis pour répondre aux attentes des participants. Pour la première fois, un séminaire a été organisé pour les créateurs d'entreprises, en collaboration avec Genilem.

Par ailleurs, la BCGE, la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) et l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) ont organisé un séminaire économique sur le thème des opportunités pour l'économie genevoise de demain. Cet événement a attiré un très large public de décideurs. La banque y a notamment exposé ses prévisions conjoncturelles et son analyse inédite du produit cantonal brut. Une édition 2008 est donc d'ores et déjà prévue.

BCGE (France) finance de nombreux projets immobiliers

La Banque Cantonale de Genève (France) SA a, en 2007, poursuivi son développement sur 3 métiers. Dans le domaine de l'immobilier professionnel, la filiale a financé de nombreux projets. Dans le même temps, le bon rythme de commercialisation a favorisé le remboursement rapide des lignes de crédit précédemment mises en place. Un ralentissement des ventes de logements a toutefois pris place au dernier trimestre, il devrait se confirmer, voire s'amplifier en 2008.

Dans le domaine du financement des PME, le renouvellement des encours a été un peu plus difficile, en raison de la relative faiblesse du nombre et des volumes de nouveaux projets d'investissement et de la forte concurrence bancaire sur fond de hausse générale des taux. A cela s'est ajoutée la faiblesse de l'enneigement durant l'hiver 2006-2007, qui a perturbé l'économie de montagne. La filiale française est demeurée très active dans le financement de transmission d'entreprises.

La filiale française engage des conseillers

L'activité de gestion privée a continué de se développer à travers, notamment, le rayonnement du Best of et du Best of life, une déclinaison française de la philosophie de placement du groupe. Le renforcement de l'équipe des conseillers en gestion privée en fin d'année va se poursuivre en 2008. Elle permettra d'intensifier l'action commerciale et d'élargir la zone d'intervention géographique. BCGE (France) a réalisé un résultat net de EUR 2.3 millions. Cette unité de gestion dispose d'une influence grandissante dans la formulation des stratégies de placement du groupe.

Les faits marquants de 2007

La BCGE densifie son offre aux institutions financières et collectivités publiques

Qu'il s'agisse des communes genevoises, de l'Etat ou des grandes régions autonomes, la BCGE est la banque apportant des solutions idoines aux collectivités publiques genevoises. Dans des conditions de marché très concurrentielles, elle a poursuivi le développement régulier de ses affaires, tant au niveau des encours que du nombre de nouveaux contrats. Sa maîtrise de l'environnement économique régional, des spécificités de chaque collectivité et l'indépendance des conseils qu'elle prodigue en font le partenaire respecté des responsables financiers publics. Elle conseille les organismes cantonaux et communaux pour une gestion optimisée et sécurisée de leur trésorerie. Elle accompagne les communes et les fondations immobilières dans leurs opérations, en proposant des solutions visant les meilleurs choix en matière de stratégie financière.

INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

Création d'un département spécifique pour la clientèle institutionnelle

Début 2007, la BCGE a rassemblé plusieurs compétences au sein d'un département dénommé Institutions financières et collectivités publiques. Ce département propose du conseil et des solutions financières très élaborées aux collectivités publiques, aux organisations internationales, aux banques et aux clients institutionnels. Ces entités y trouvent des solutions de pointe dans 7 domaines d'activité, également proposés par d'autres départements de la banque à d'autres segments de clientèle : marchés financiers, financement, asset management, Club CFO (choix financiers optimisés), Business partner, *trade finance*, paiements. Ces solutions s'appuient notamment sur les prestations de la salle des marchés de la banque. La présence de besoins similaires parmi ces différents clients a justifié la mise en commun de talents jusque là répartis en plusieurs entités de la banque. Cette synergie permet de répondre de façon plus complète aux besoins et de développer des compétences croisées.

Renforcement du pôle asset management

Fin 2007, la banque et sa filiale Synchrony Asset Management ont décidé de rassembler, courant 2008, leurs expertises sous une seule bannière dénommée "BCGE Asset management". Les activités de gestion institutionnelle, ainsi que les études financières et la gestion centralisée de la BCGE seront réunies sur une plate-forme unique. La nouvelle entité disposera d'une puissance analytique et commerciale concentrée, qui mettra en valeur, à une plus grande échelle, le positionnement stratégique de la BCGE dans ce domaine; elle permettra de percer sur des niches bien précises du marché institutionnel. Fin 2007, la masse d'actifs sous gestion de la future entité se montait à CHF 6.5 milliards, dont 4.5 sous mandats discrétionnaires. Ce dernier montant a enregistré une croissance de l'ordre de 15 %, essentiellement due à l'acquisition de nouveaux mandats. Les fonds de placement en actions, obligations et d'allocations d'actifs de Synchrony Asset Management seront progressivement rebaptisés sous le pavillon de la BCGE.

Ces fonds comptent notamment deux fonds indicels totalisant une fortune de CHF 183 millions, deux fonds de fonds en actions, pour une fortune de CHF 26 millions, sept fonds destinés à la prévoyance professionnelle pour CHF 101 millions. Ce dernier groupe comprend un fonds orienté sur le développement socialement responsable. Deux autres fonds, dont un est ouvert à l'ensemble du public, suivent ces principes, ils investissent dans les petites et moyennes capitalisations suisses, leur fortune est de CHF 90 millions. Ensemble, les 13 fonds de placement Synchrony totalisent CHF 401 millions.

Une nouvelle entité

La BCGE a créé, avec un groupe français, une filiale commune : Swiss Public Finance Solutions (SPFS). Elle offre ses services de conseils et d'intermédiations aux très grandes collectivités publiques.

Les faits marquants de 2007

Modernisation : la BCGE transforme son informatique et optimise ses processus

38

La modernisation de l'informatique de la banque passe par une nouvelle plate-forme, le logiciel Finnova, qui a été adoptée par douze banques cantonales et onze banques régionales. En 2007, la banque a réalisé une première partie des interfaces entre l'ancien et le nouveau système. La préparation de la migration des données est prévue sur quatorze mois, en collaboration étroite avec IBM, à Prilly (VD). Les processus organisationnels ont été optimisés. Des équipes de front ont été réunies, de même que des équipes de contrôle et de support. En novembre 2007, un contrat a été signé avec la société Sourcag. Elle assurera les opérations de paiement à l'automne 2008.

MODERNISATION

Préparation de la migration informatique

En octobre 2008, la BCGE et ses filiales suisses opéreront depuis la plate-forme informatique Finnova. Ce changement vise à augmenter la capacité d'évolution de la plate-forme informatique, afin d'intégrer de façon optimale l'évolution des exigences du marché bancaire. Il permettra également de réduire sensiblement les charges informatiques. En choisissant Finnova, le groupe BCGE a opté pour une solution bancaire globale, standardisée, éprouvée et conviviale, qui a été adoptée par douze banques cantonales suisses et onze banques régionales.

En prévision de cette migration, d'importants travaux de préparation sont nécessaires. Ils sont conduits par le département Evolution du système d'information, dédié intégralement à cette tâche, en collaboration étroite avec le Centre de Compétence Bancaire d'IBM Suisse à Prilly – 2006 : Unicile Informatique Bancaire – qui assure l'hébergement et l'intégration du système, tout en favorisant une transition vers le nouvel environnement dans les meilleures conditions. Un nombre important de collaborateurs de la banque, responsables de ses principaux métiers, ont été impliqués, afin de guider les travaux des spécialistes et s'assurer de la concordance entre la plate-forme future et les exigences des utilisateurs.

En 2007, la banque s'est consacrée à la réalisation des interfaces entre le système actuel et celui qui le remplacera. Le recours à une version de Finnova fonctionnant dans une autre banque cantonale a permis de modéliser l'informatique de la future BCGE. Ainsi, toutes les adaptations nécessaires ont pu être identifiées et un travail important de paramétrage selon les exigences de la nouvelle plate-forme a été réalisé.

La préparation de la migration des données, un processus qui s'étale sur quatorze mois, a débuté en juin 2007 et occupe une part importante des équipes. En parallèle, des mises en production de versions par métier permettent d'effectuer des tests et de corriger les anomalies éventuelles.

Autre travail important réalisé en 2007 dans la perspective de la migration informatique, la planification de la formation à Finnova de quelque 800 collaborateurs concernés, soit 643 sessions de formation représentant 4'400 jours/homme. La formation a débuté en janvier 2008. Elle prendra notamment la forme de cours par *e-learning* en salles ad hoc ou sur le lieu de travail.

Enfin, l'important travail de cartographie des processus, démarré en 2006, a été achevé en 2007. Il permet d'assurer la stabilité et la qualité des procédures, tout en structurant le travail de migration informatique.

Plusieurs projets de modernisation des processus

Le grand chantier de migration informatique a poussé la banque à étudier ses grands processus organisationnels, afin d'optimiser leur fonctionnement et d'améliorer sa productivité. D'importants travaux ont été effectués en 2007, avec le soutien de consultants externes dans ce but. Ils ont conduit, dans certains cas, à rassembler les métiers et les pôles d'expertises dans des unités centralisées. Ceci a notamment amené à réunir des compétences de front, à rassembler des équipes de contrôle et à standardiser leurs procédures, ainsi qu'à regrouper des équipes de support. Ainsi, plusieurs métiers ont été réunis, à savoir :

- les activités de production des mandats de private banking ;
- les processus de production et de contrôle des crédits ;
- les activités de gestion institutionnelle ;
- les métiers de financement des collectivités publiques ;
- le *reporting* des différentes activités en un seul centre de mesure et de diffusion des performances ;
- le système de contrôle interne en un lieu unique de pilotage et de surveillance ;
- les programmes de gestion des ressources humaines dans un portail complet.

Externalisation des opérations de paiement

En novembre 2007, la BCGE a passé un accord de collaboration avec Sourcag AG*, à Münchenstein, pour traiter ses opérations de paiement. Cette solution permettra d'assurer la compétitivité et l'indépendance concurrentielle de la BCGE, dans un secteur en fort développement. En 2007, le volume des opérations de trafic des paiements en sortie de fonds seule a en effet progressé de 3 %. Plus de 70 % des ordres ont été passés par internet. Pour les clients de la BCGE, ce changement ne sera pas perceptible, leur interlocuteur demeurant inchangé et la qualité de service restant conforme à celle des meilleurs établissements bancaires suisses. Cette modification entrera en vigueur au moment de la migration informatique.

Optimisation des processus de production de la filiale française

Non concernée par la migration informatique helvétique, la filiale BCGE (France) a réalisé d'importantes analyses de ses procédures, afin d'entreprendre des améliorations, dont certaines ont déjà été mises en œuvre en 2007. L'organisation est ainsi adaptée à la croissance des affaires et aux autres exigences croissantes de la législation.

Clarification des fonctions de front du groupe

En 2007, les métiers des collaborateurs en relation avec la clientèle ont été intégralement documentés et leur nomenclature homogénéisée, afin de constituer un modèle d'organisation intégré. Désormais, chaque fonction est définie selon plusieurs critères, notamment la mission, les responsabilités, les compétences nécessaires, la formation requise, le grade lié à la fonction et les aptitudes décisionnelles en matière de crédit. Ce processus vise à clarifier les rôles et responsabilités de chacun, ainsi qu'à améliorer la gestion des parcours professionnels et de la relève au sein du groupe. Pour la clientèle, ce processus constitue un avantage, puisque les conseillers sont désormais plus polyvalents.

Nouveaux outils de gestion dans le département Marchés financiers et trésorerie

Un nouvel outil de gestion, Back-Office Dérivés ARPSON, a été mis en fonction au *back office* pour faciliter le suivi des positions des produits dérivés et leurs valorisations.

Pour faciliter la gestion des comptes, le logiciel Cash a été remplacé par une fonctionnalité plus moderne et simple d'utilisation. Les recherches et analyses des suspens sont ainsi facilitées. Ce logiciel permet également d'assurer la gestion de la trésorerie des comptes correspondants.

Rationalisation de l'édition et de l'archivage

D'importants travaux ont été conduits visant à numériser les documents entrants et ceux produits par la banque. Dans la foulée, la typologie des formulaires est étudiée, afin d'en réduire le nombre et d'en simplifier la production. Ces travaux d'édition et de gestion électronique des documents ont débuté en 2007 par le choix des outils, la définition des processus et l'installation de la plate-forme. Ils seront poursuivis en 2008 afin de prendre fin avant la migration informatique.

Amélioration de l'interactivité dans les projets

Plusieurs grands projets de modernisation ont été conduits de façon interactive, afin de réduire le nombre de réunions et d'améliorer l'efficacité du travail des collaborateurs. Le recours au logiciel de partage d'informations Microsoft Sharepoint™ a notamment simplifié les activités dans plusieurs gestions de projets faisant appel à des compétences nombreuses et disséminées en plusieurs lieux de travail.

* Sourcag AG est une filiale des deux banques cantonales de Bâle Campagne et Bâle Ville, fondée en 1998. Elle propose des solutions bancaires standard de haute qualité dans les domaines de la gestion des titres, du trafic des paiements, de l'informatique, ainsi que dans les applications de continuité des affaires en cas d'urgence. Elle dispose de 150 employés. Parmi ses clients, Sourcag AG compte 15 établissements bancaires suisses dont les deux banques cantonales BKB et BLKB et leurs filiales respectives Banque Coop et AAM.

Un contrôle des risques intégré à la stratégie de la banque

Assurer la pérennité de la banque et des avoirs de ses clients

40

Banque universelle avec une grande diversité d'activités, la BCGE se doit de conduire une gestion des risques adéquate, qui permette d'identifier, de mesurer et de minimiser les risques divers qui sont inhérents à tous ses métiers et opérations. Le contrôle des risques se fait à différents niveaux: des unités de front qui sont responsables des risques qu'elles engendrent, aux activités de support, ainsi que par des unités spécialisées de contrôle de deuxième niveau.

Gestion centralisée des contrôles

Le contrôle des risques est étroitement concerné par chaque phase d'une transaction. La division Finances et contrôle des risques, anciennement Finances et gestion des risques, a pour mission d'assurer l'identification exhaustive et hiérarchisée des risques, ainsi que l'exposition quantifiée, directe ou indirecte. Elle en tire les principes de maîtrise, ainsi que, d'une manière générale, de prévention.

L'existence d'un département dédié permet de garantir la cohérence et le contrôle de l'ensemble des processus. Sa dénomination, anciennement Gestion des risques et compliance, est modifiée en Contrôle des risques et compliance.

La méthodologie de contrôle des risques vise l'équilibre entre une rentabilité élevée et un risque mesuré acceptable. L'aversion au risque, développée depuis plusieurs années par la banque, inspire des démarches prudentes et un suivi étroit.

Suivi en continu des risques et menaces

La banque entretient, en continu, un inventaire dynamique des risques et de leur impact potentiel. Une analyse de leur évolution est présentée régulièrement à la direction générale, qui met en œuvre les recommandations et actions nécessaires. De même, le conseil d'administration est régulièrement informé de ce suivi.

Les risques et les menaces sont analysés régulièrement, en particulier lors de la révision annuelle du plan stratégique et financier. Leur évolution peut amener à adapter les stratégies commerciales ou opérationnelles.

Renforcement de la qualité des contrôles

L'année 2007 a été celle du renforcement de la qualité et de l'indépendance des contrôles. Un certain nombre d'entre eux ont été centralisés pour en assurer une gestion optimale. C'est notamment le cas de la vérification de la conformité des allocations d'actifs de la gestion centralisée ou du suivi des limites pays, dont les contrôles font l'objet d'un rapport régulier à la direction générale.

Renforcement des contrôles internes sur risques opérationnels

Un renforcement est intervenu en 2007, avec la création d'un service de contrôle interne. Il a pour mission de recenser et surveiller tous les risques opérationnels inhérents à la banque, de vérifier l'adéquation et l'efficacité des contrôles, ainsi que leur régularité. Cette année a été consacrée à la création du service, au recrutement d'une responsable expérimentée, au rassemblement, au sein de cette unité, des contrôles internes effectués par diverses unités et à l'élaboration d'une liste de contrôles prioritaires dans le domaine des risques opérationnels.

Application des normes Bâle II

En 2007, la BCGE a poursuivi son adaptation aux normes de Bâle II selon les directives et délais prévus. De nombreux tests de mise au point de Bâle II ont été effectués en 2007. La méthode employée est la méthode "standard CH", à l'instar de la majorité des autres banques cantonales.

Les calculs de consommation de fonds propres pour les risques de crédits, risques de marchés et risques opérationnels sont fonctionnels. Des calculs trimestriels durant l'année ont permis de stabiliser la méthode, qui est désormais prête pour une utilisation réglementaire dès 2008. La couverture en fonds propres s'en trouve partiellement réduite du fait d'hypothèses de risque conservatrices.

La mise au point des suivis de détail pour Bâle II se traduit par une appréciation encore plus précise des enjeux de risques de chaque transaction. Par ailleurs, des travaux conséquents ont été conduits avec le groupe RSN (Risk Solution Network), constitué d'une douzaine d'autres banques cantonales, afin d'affiner l'évaluation des probabilités de défaut et de standardiser les *ratings* d'entreprises. Les matrices de probabilité de transition d'un *rating* à l'autre ont gagné en valeur significative et informative.

La culture compliance est bien implantée

L'identification des ayants droit économiques (ADE), des personnes exposées politiquement (PEP) et des risques dits accrus, les analyses de mouvements insolites et les demandes de clarification de transactions ont été menées à bien de façon exhaustive. Les comités d'acceptation de clientèle ont été réunis à de nombreuses reprises afin de maîtriser totalement le "KYC", *know your customer*. La compliance a également été renforcée dans les filiales suisses, avec des comités réguliers. Le recrutement de nouveaux responsables à la BCGE et à Anker Bank a permis de compléter les effectifs de cette fonction.

Conformité aux normes MiFID

L'activité de compliance recouvre également la veille réglementaire et la conformité aux lois et règlements européens. La BCGE (France) a mis en application les mesures nécessaires de conformité à la nouvelle directive européenne MiFID (marchés d'instruments financiers et services d'investissement). Bien que les banques suisses n'y soient pas tenues, la maison mère a choisi de s'en approcher préventivement, en accord avec la tendance du marché.

Développement du *risk tracking*

Plusieurs missions distinctes de *risk tracking* ont été mises en place afin de déceler et de quantifier des risques spécifiques inhérents à la banque. Le *risk tracker* s'intéresse aux risques opérationnels et à la mise en place d'outils préventifs contre la fraude. Il est le garant des analyses et *stress testing* des scénarios de menaces, établis en toute confidentialité.

Analyse des risques de crédit

Les risques de crédit sont suivis au plus près par le front, puis par les contrôles de premier niveau, ou contrôles de qualité. Une partie de ces derniers sont eux-mêmes vérifiés par le département Expertise et organisation crédits. Celui-ci et le département Contrôle des risques et compliance vérifient les portefeuilles de crédit de manière agrégée.

Suivi plus étroit des risques de crédit

Les moyens mis en place pour l'établissement du rapport mensuel de risques ont été encore complétés par des rapports plus détaillés, avec un suivi quotidien au second niveau de limites importantes. Un indice de risques de crédit a été introduit. Il a permis de mesurer le profil de risques du portefeuille des crédits, qui apparaît comme très stable pour l'exercice sous revue.

Les rapports mensuels de risques de crédit pour les hypothèques habitations, pour les hypothèques commerciales et pour les crédits commerciaux ne montrent pas de dégradation du portefeuille. La banque n'a pas eu à constituer de provisions sur les prêts hypothécaires à la clientèle grand public et la masse des intérêts non payés pendant plus de 90 jours a diminué, ces deux éléments contribuent au maintien d'un niveau de provisions inférieur aux anticipations probabilistes. La part des *ratings* A diminue dans l'ensemble du portefeuille, du fait de la réduction bienvenue des encours de la Fondation de valorisation.

Nouvelle unité de contrôle interne et de conseil en matière de crédits

La banque a créé un nouveau département baptisé Expertise et organisation crédits, au sein de la division Opérations et contrôles, afin de centraliser l'expertise et la formation aux contrôles dans les crédits. Ce département est conçu comme une centrale des métiers du crédit, opérant en soutien du front. Il a pour mission d'assurer l'optimisation permanente des processus crédits, de définir la formation dans ce domaine, de déterminer les standards et règles d'octroi, de fixer les limites de compétence des métiers de crédits, de développer les outils informatiques nécessaires et d'assurer le suivi régulier et le provisionnement des dossiers de crédit. Le service d'expertise immobilière lui a été rattaché.

Suivi des grands risques

L'analyse des risques concentrés – se référer à l'article 83 de l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR) – ne fait apparaître que deux positions. Les autres risques concentrés correspondent à des limites accordées à de grands établissements bancaires de premier ordre. L'analyse de la répartition des risques par *ratings*, *credit mitigation* est présentée de façon détaillée au comité des risques chaque mois.

Analyse rigoureuse des limites pays et banques

Le suivi quotidien des limites pays et des limites banques est désormais centralisé auprès du département Contrôle des risques et compliance. Celui-ci effectue un suivi très rigoureux des dépassements éventuels. Il assure également la traçabilité des interventions dans le cadre du contrôle des dépassements et des protocoles transactionnels des banques. Après une analyse rigoureuse, pays par pays, la banque a décidé, en décembre 2007, d'une augmentation sensible afin de permettre une expansion contenue du financement du négoce international, prenant notamment en compte l'augmentation des prix des matières premières et du pétrole.

RISQUES FINANCIERS

Pas d'exposition directe au *subprime*

La BCGE ne subit aucune exposition directe à la crise mondiale des crédits *subprime*. Cette situation très réjouissante vient confirmer, une fois de plus, l'exactitude de la stratégie financière et de risque prudente appliquée depuis plusieurs années par l'établissement. Ainsi, le portefeuille de la banque ne renferme aucun *collateralized debts obligations* (CDO) ni *credit default swaps* (CDS). Il en va de même des mandats BCGE Best of qui suivent précisément la philosophie d'investissements du groupe.

Dans le contexte d'incertitude généré par la crise du *subprime*, la banque maintient un haut niveau de liquidités afin de se prémunir. Elle a ainsi conservé CHF 300 à 400 millions de liquidités supplémentaires. Cette stratégie a un coût élevé, du fait des *spreads* de refinancement, mais elle s'inscrit dans le cadre d'action prudente de la banque et lui apporte la sécurité nécessaire.

Risques de taux et gestion ALM

La gestion du bilan (ALM) s'est poursuivie en prenant en compte le nouvel environnement. La maîtrise de la sensibilité du bilan, que ce soit en effet de revenu (court terme) ou en effet de valeur (long terme), a été maintenue à un niveau bas, inférieur à 1.5 %. La sensibilité du bilan a été immunisée par la prise de position de *swaps*. La valeur économique des fonds propres, basée sur le seul revenu d'intérêt a régulièrement progressé depuis plusieurs années. Les échéanciers détaillés ont permis d'affiner la gestion du bilan et du hors-bilan. Le comité ALM, qui siège mensuellement, ainsi que les sous-comités ALM commercial et financier, qui se réunissent plusieurs fois par mois, permettent un pilotage efficace. Les modèles de réplique, qui modélisent les mouvements de taux bancaires en fonction des taux du marché, ont été réévalués.

Durant l'année, le refinancement de la banque à long terme a été assuré par le tirage des emprunts sur la Centrale de lettres de gage (CLG) pour remplacer les remboursements des emprunts arrivant à échéance, dont un emprunt subordonné. Le financement à long terme permet d'assurer à la banque une bonne assise financière.

La gestion du risque de taux est largement optimisée avec le paramétrage complet du taux de cession interne (TCI).

Les indicateurs montrent un niveau de risque plutôt faible et en amélioration dans la plupart des domaines concernés, en ligne avec un environnement économique favorable mais chahuté.

Risques globaux

Un rapport régulier sur les dix principaux risques de la banque est établi à l'intention de la direction générale. En 2007, une attention particulière a été accordée aux risques liés aux technologies de l'information, dans le cadre de la préparation de la migration informatique de la banque prévue le 30 septembre 2008. La situation du marché de l'emploi, très demandeur de collaborateurs formés et expérimentés, a également fait l'objet d'une veille attentive, afin de se prémunir contre la fuite et la pénurie de compétences professionnelles.

Globalement, les indicateurs montrent un niveau de risque plutôt faible et en amélioration dans la plupart des domaines concernés. Le climat d'incertitude boursière, dans un environnement économique qui reste néanmoins favorable, pousse la banque à rester vigilante malgré la pression concurrentielle dans certains métiers.

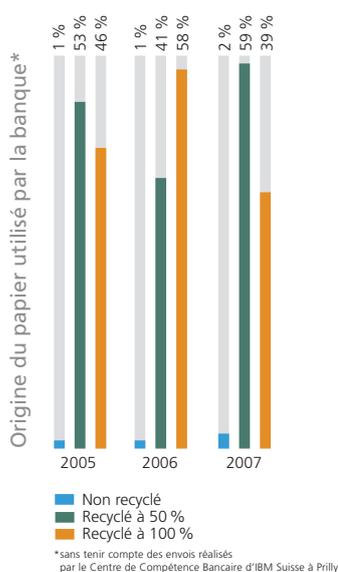
EXIGENCES DE PUBLICATIONS LIÉES AUX FONDS PROPRES

Ces informations sont disponibles sur le site de la banque (www.bcge.ch/exigences-publications).

Conduite respectueuse de l'environnement et des partenaires de la banque

Les affaires s'appuient sur une démarche pragmatique

Nonante-huit pour cent du papier acheté par la banque est d'origine recyclée. Les parois intérieures des agences rénovées sont conformes aux labels les plus exigeants. La consommation de gaz, pour le chauffage, et d'eau recule. Les clients du négoce international actifs dans le pétrole signent une charte qui les rend attentifs aux risques environnementaux. La clientèle dispose d'une palette de services financiers intégrant les critères déontologiques et écologiques. Grâce aux dividendes, aux impôts et aux gains de cours, la BCGE a créé, en 2007, CHF 165 millions pour les collectivités publiques.



Une charte d'éthique inspiratrice de la stratégie

La BCGE dispose d'une charte d'éthique qui influence la banque dans l'orientation de ses affaires et dans la conduite de ses relations avec les clients, les collaborateurs, les fournisseurs et les actionnaires. Ratifié par l'assemblée générale et par le Grand Conseil de la République et canton de Genève, ce document est au centre de la stratégie de la banque. Il précise notamment que la banque adopte cinq principes éthiques – intégrité, équité, loyauté, indépendance et transparence – qui s'appliquent à son activité. La charte précise les responsabilités envers ses partenaires externes (clients, fournisseurs) et internes (collaborateurs et actionnaires).

Principes directeurs d'activité

La charte d'éthique précise que la banque est gérée dans le respect du principe du développement durable pour trois secteurs d'activité en particulier : l'écologie d'entreprise, la gestion des risques et les produits et prestations bancaires.

Ecologie d'entreprise

La Banque Cantonale de Genève dispose, depuis 2003, d'un plan d'éco-efficacité et de recyclage des matériaux (papier, piles, aluminium, PET). En 2007, 61.3 tonnes de papier, 858 kilos de PET, 25 kilos d'aluminium, 12 kilos de piles, ainsi que 950 cartouches de toner ont ainsi pu être collectés. Dans le même temps, la BCGE a acheté 51 tonnes de papier, dont seulement 2 % de papier non recyclé. En 2007, la réduction des consommables s'est surtout exprimée en matière de papier, puisque la consommation a été inférieure de 18 % à la moyenne des quatre années précédentes.

Les matériaux utilisés dans le cadre des rénovations sont choisis en fonction des certifications dont ils disposent. Ainsi, les bois qui forment les parois intérieures chaleureuses des agences sont certifiés FSC (Forest Stewardship Council) et/ou PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées).

A cela s'ajoute la réduction des relevés bancaires imprimés de -16 % (-22 % en 2006) à 1.1 millions de pages. Celle-ci est rendue possible par la solution internet, BCGE Netbanking, et la possibilité offerte au client de remplacer ses avis bancaires imprimés par des courriels sécurisés.

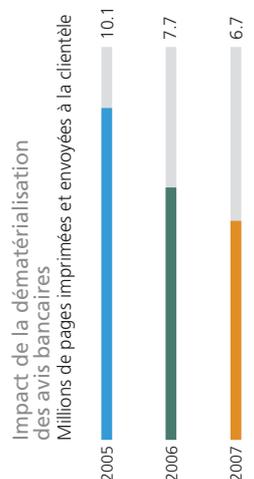
Bonne maîtrise de l'énergie des bâtiments

En 2006, la BCGE avait fait effectuer un pré-audit énergétique de ses bâtiments, qui avait fait état d'une bonne gestion des immeubles et d'une performance énergétique dans la moyenne. Cette analyse se poursuit, en 2007 et 2008, par les mesures d'accompagnement du programme de la Nouvelle offre d'électricité (NOE) du Service cantonal de l'énergie. Celui-ci prévoit notamment des mesures sur sites, un diagnostic de consommation et des recommandations de mesures d'économie d'énergie basées sur des mesures et des offres chiffrées.

Le chauffage, l'éclairage ainsi que l'équipement informatique et bureautique constituent l'essentiel des besoins de la banque en énergie. Des mesures ont été engagées depuis plusieurs années afin d'en contrôler la consommation. En 2007, les consommations de gaz et d'eau ont connu des baisses de, respectivement, -10 % et -20.3 %, tandis que celles d'électricité et d'énergies fossiles ont été en légère hausse, respectivement + 1.9 % et + 4.2 %.

Mobilité des collaborateurs

Le règlement du personnel prévoit que les trajets professionnels doivent s'effectuer dans la mesure du possible au moyen des transports publics. Un accent particulier est mis dans ce sens pour les déplacements professionnels dans le canton de Genève.



Sélection de fournisseurs éco-efficaces

Les directives internes de la banque contiennent des conditions générales d'achat, signées par le fournisseur, par lesquelles ce dernier s'engage à effectuer ses prestations dans le respect de critères qualitatifs et économiques, mais également sécuritaires, éthiques et environnementaux. Elles précisent que les fournisseurs encourageant le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement sont privilégiés.

Gestion des risques dans le transport d'énergies

Exemple concret de son application, le département qui s'occupe du financement du négoce international de matières premières a édicté, dès 2002, une charte d'affrètement destinée aux affréteurs des navires transportant les cargaisons de pétrole financées par la banque. Ce document, la *Customers Charterers Policy* (politique d'affrètement) est propre à la banque et vise à sensibiliser, avec acuité, les clients aux risques environnementaux et légaux en matière de transport d'énergie. Tous les clients concernés signent cette charte, faute de quoi la banque se refuse à entrer en affaire. Certains grands opérateurs disposent de leur propre charte de politique d'affrètement que la banque prend alors en considération.

Choix de prestations financières respectueuses du développement durable

Sous le label "Performances responsables", la BCGE offre aux clients qui le souhaitent une ligne de prestations bancaires qui cherche à intégrer au mieux les critères déontologiques et écologiques et ont une efficacité sociale ou environnementale avérée. Elles permettent de gérer ses affaires financières courantes au moindre coût énergétique, de financer à meilleur compte son logement conforme aux normes Minergie et son véhicule, s'il est économe en énergie.

Plusieurs offres d'instruments de placements socialement responsables sont proposées. C'est notamment le cas du Synchrony Small and Mid Caps CH (voir page 35) pour institutionnels et du Synchrony Finest of LPP 40 SRI destiné aux particuliers (voir page 31).

CROISSANCE DE LA CONTRIBUTION À LA COLLECTIVITÉ

Dividendes de 6 %

Compte tenu des excellents résultats 2007, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale le versement d'un dividende de 5 % du nominal, représentant CHF 5 par action au porteur et d'un dividende supplémentaire de 1 % représentant CHF 1, soit un total de CHF 21.6 millions.

+ 17.5 % : performance appréciable de l'action BCGE

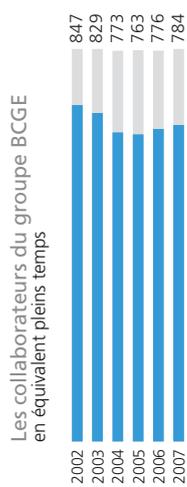
En 2007, l'action BCGE a connu une performance exceptionnelle, reflétant l'amélioration régulière des résultats de la banque et de sa profitabilité. Son cours à la clôture se situait à CHF 282. Cet excellent résultat représente un gain supplémentaire de 118 millions pour les collectivités publiques genevoises.

La BCGE crée de la valeur pour les pouvoirs publics

La contribution aux pouvoirs publics se monte à CHF 29.4 millions en 2007, en hausse de CHF 5 millions (+ 20 %). Celle-ci reflète principalement la hausse des catégories de revenus qui reflètent la marche de l'entreprise et sa valeur, à savoir le dividende et l'impôt (CHF 3.8 millions). Conformément aux statuts, une 3^e attribution spéciale, de CHF 4.3 millions, en faveur de l'Etat de Genève sera versée à titre de remboursement des avances faites par l'Etat à la Fondation de valorisation.

Depuis 2003, la BCGE crée de la valeur pour les collectivités publiques. Entre 2003 et 2007, ce sont CHF 67.5 millions, en moyenne, qui leur sont revenus par année et CHF 165 millions pour la seule année 2007. Ces chiffres prennent en compte les versements en dividendes, remboursements d'avance à la Fondation de valorisation, rémunération des cautions, impôts et gains en capital.

Vingt-et-unième employeur privé du canton et septième du secteur financier genevois, la BCGE entend figurer parmi les entreprises les plus attractives et les plus dynamiques sur le marché du travail. Elle souhaite attirer les meilleurs talents et leur offrir des perspectives de développement et de formation élevées. Dans ce but, elle a adopté un style de management basé sur le développement et la gestion des compétences. La formation de ses collaborateurs et de la relève figure ainsi parmi ses plus hautes priorités.



Effectifs stables

Comme en 2006, les effectifs du groupe ont été globalement stables en 2007 (+1 %) et se montent à 848 collaborateurs, soit 784 équivalents plein temps (UT).

Les effectifs d'Anker Bank ont augmenté en 2007 (+8 % à 48 UT) conformément à la stratégie de renforcement commercial. Synchrony Asset Management a réduit le nombre de ses collaborateurs de 11,5 % à 14 UT. Trois recrutements dans la filiale française situent les effectifs à 36 UT. La maison mère a maintenu ses effectifs ordinaires (686 UT), malgré le renforcement conséquent du département en charge de la migration informatique.

Accompagnement de la stratégie par la formation en 2007

En matière de formation, l'accent a principalement été mis sur le perfectionnement des collaborateurs en techniques bancaires. Les cycles de certification interne dans les métiers des crédits, de la gestion de fortune ainsi que de la prévoyance professionnelle individuelle ont constitué les formations phares de l'exercice écoulé, prolongeant ainsi le plan de cours entrepris les années précédentes.

A cela s'ajoute un programme de formation continue dans les différents métiers de la banque. Au total, plus de 1'000 journées de cours ont été suivies par environ 400 collaborateurs. Pour ce qui est des formations externes, elles sont principalement dispensées par l'ISFB (Institut Supérieur de Formation Bancaire), l'AKAD (Ecole Supérieure spécialisée en Banque et Finance), le Centre de formation des BCL (Banques Cantoniales Latines) et Swisscanto.

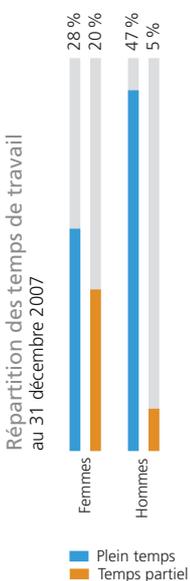
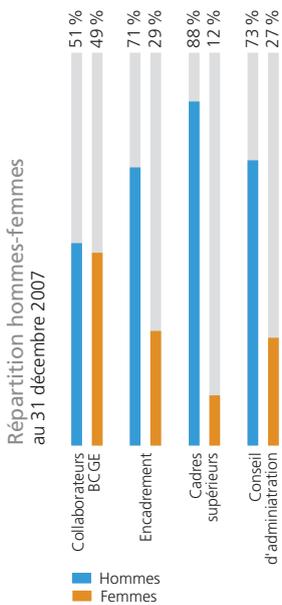
Par ailleurs, des programmes spécifiques de formation sont développés pour le management. Les membres de la direction récemment recrutés ou nommés suivent une formation spécifique sur les stratégies de la BCGE. Durant leurs premières années d'activité, ils participent à une formation, répartie sur environ 8 mois, qui concerne tous les domaines de la direction d'entreprise.

Les responsables de départements participent une fois par an à un séminaire de management, conçu comme un championnat, qui se déroule sur deux jours et inclut généralement une étude thématique auprès d'une autre banque cantonale. En 2007, c'est la banque cantonale de Bâle-Ville qui a ouvert ses portes à nos cadres supérieurs.

Formation de la relève

La BCGE se positionne comme l'un des acteurs majeurs de la formation professionnelle des jeunes dans le canton. Ainsi, au 31 décembre 2007, 19 apprentis effectuaient leur formation au sein du groupe. Avec l'ouverture de 6 places de première année en 2007, la BCGE assure 13 % des CFC bancaires du canton. Dans la plupart des cas, les titulaires d'un CFC poursuivent leur activité au sein de l'établissement.

Par ailleurs, le groupe propose 5 places de formation commerciale à des porteurs de maturité ou équivalent, ainsi que 9 places de stage de 18 mois à des jeunes licenciés universitaires. Enfin, elle accompagne régulièrement des élèves de maturité professionnelle commerciale et de la Haute Ecole de Gestion dans la préparation de leur travail de diplôme sur des sujets bancaires ou financiers.



Place des femmes dans l'entreprise

Le groupe emploie 414 femmes, soit près de la moitié de son effectif. 117 d'entre elles (28.3 %) ont un titre hiérarchique. Elles constituent près de 12 % de l'encadrement supérieur. Il est intéressant de relever que, parmi les 15 banques cantonales qui partagent leurs statistiques de ressources humaines, la BCGE compte la plus forte proportion de femmes membres de la direction (13 % en 2006).

L'équité des rémunérations fait l'objet de contrôles ponctuels. La BCGE participe à une enquête comparative dans le secteur bancaire qui permet de mieux définir les fourchettes de rémunération. Cette étude prend en compte les définitions des métiers et les spécificités régionales.

Programme de participation et gratification

Les collaborateurs de tous les niveaux hiérarchiques de la banque bénéficient d'un plan d'intéressement. Dès qu'ils comptent trois années de service, ils reçoivent annuellement un nombre d'actions établi selon le barème en vigueur.

Par ailleurs, les collaborateurs bénéficiaires d'une gratification ont la possibilité d'acquérir des actions au porteur de la Banque Cantonale de Genève selon une formule avantageuse. La banque les leur vend, net de tout frais, à raison d'une action par tranche de CHF 3'000 de gratification. Pour chaque action acquise dans ce cadre, deux actions gratuites sont offertes.

Dans le cadre des plans ci-dessus, les actions ainsi acquises sont bloquées pour une durée de cinq ans et ne peuvent, dans ce laps de temps, être vendues, ni faire l'objet d'un nantissement, si ce n'est auprès de la banque. En revanche, les titulaires peuvent librement disposer des dividendes et, lors de nouvelle émission, des éventuels droits préférentiels de souscription.

En 2007, la plupart des collaborateurs du groupe ont bénéficié d'un plan d'intéressement extraordinaire leur permettant d'acquérir deux actions au porteur et d'en recevoir quatre gratuites en sus. Ce plan suivait la même logique de blocage que celle exposée ci-dessus.

En 2007, il a été distribué gracieusement 7'948 actions au titre des plans susmentionnés.

Par ailleurs, les premiers clients de la banque sont ses propres collaborateurs. Dans cet esprit, toute la palette des prestations clients leur est offerte, le plus souvent à des conditions avantageuses.

Une part conséquente des collaborateurs est actionnaire

Au 31 décembre 2007, 70.28 % des collaborateurs du groupe (596) détenaient des actions au porteur BCGE, acquises par le biais des plans d'intéressement ou les ayant achetées. Ils détiennent globalement 34'107 actions.

En tenant compte des rentiers et des autres bénéficiaires de conditions préférentielles, près de 41'829 actions sont détenues par des proches de l'entreprise.

Soutien social et partenaires sociaux

La BCGE met à disposition de ses collaborateurs, qui traversent des difficultés personnelles passagères, des infrastructures internes et externes fortes et complémentaires. Pour ces questions, la BCGE s'appuie sur le Service Social Inter-Entreprises. La BCGE occupe un poste dans le comité de cet organisme externe qui propose les services d'assistants sociaux à un certain nombre d'entreprises.

Afin de prévenir d'éventuels cas de mobbing ou de dysfonctionnements professionnels, une médiatrice externe peut être également contactée par les collaborateurs, avec un parfait respect de la confidentialité.

Le département des Ressources humaines dispose d'un processus structuré d'accompagnement par l'entreprise des cas d'absence de longue durée. Ce suivi régulier est reçu de manière très positive par les collaborateurs concernés.

Une nouvelle caisse de pension

Un nouveau plan de prévoyance a été mis en œuvre au 1^{er} janvier 2007. Les caractéristiques principales de ce plan sont : mixité de la primauté des prestations et de la primauté des cotisations dans la même caisse, affiliation de la part variable (optionnelle pour le collaborateur), retraite anticipée possible à 58 ans, prestations risquées basées sur le salaire assuré. Le plan permet aussi les retraites progressives.

Santé, sports et loisirs

La BCGE est un établissement sans fumée. Ses collaborateurs ont la possibilité de se faire vacciner gratuitement contre la grippe. La banque met à disposition des collaborateurs et de leur famille les infrastructures sportives de son Centre de formation qui comprend une piscine, des courts de tennis, un espace de jeux pour les petits et un restaurant à tarif préférentiel. Un projet de réaménagement de ce centre en site unique d'accueil des cours de formation a été lancé. Le chantier durera un an environ et commencera fin 2008.

Communication interne

En plus de la communication interne qui se fait selon la voie hiérarchique, la banque dispose d'un intranet qui assure la liaison entre tous. Vecteur essentiel d'informations, il est également un instrument de travail primordial puisqu'il contient toutes les directives internes, documents électroniques et éléments nécessaires au travail du plus grand nombre.

Chaque année, les collaborateurs sont conviés par la direction générale à deux réunions d'information, à l'occasion des résultats annuels et semestriels. Par ailleurs, la fixation des objectifs stratégiques annuels donne lieu à une présentation aux cadres supérieurs.

A rythme régulier, un collaborateur de la banque vient présenter à ses pairs une activité, un métier ou un projet en cours de développement. Ces réunions ont lieu entre 12h00 et 14h00, sur base volontaire. En 2007, cinq réunions de ce type ont eu lieu. Le groupe BCGE publie également un magazine destiné aux collaborateurs et à leurs familles, qui paraît trois fois par an.

Incitation à l'excellence et à l'innovation

La BCGE dispose d'un plan d'*incentive* à l'excellence qui inclut trois prix distribués, en principe, deux fois par an. Le *Prix intrapreneur* récompense l'imagination et la créativité des collaborateurs qui contribuent à faire émerger des idées neuves, génératrices d'amélioration. Le *Prix service center* récompense la qualité d'une réalisation orientée sur l'amélioration de la productivité et la réduction des coûts. Le *Prix service à la clientèle* reconnaît l'excellence du service à nos clients, dans le cadre d'une action exceptionnelle ou d'une attitude exemplaire.

Les ressources humaines et la direction générale associent les collaborateurs au processus de recrutement de nouvelles compétences. Une prime au recrutement est versée aux collaborateurs qui contribuent à un engagement.

Dossiers de candidatures

La BCGE répond de manière systématique à tous les dossiers qui lui sont adressés, qu'il s'agisse d'offres sur des postes ouverts ou de candidature spontanée. Ainsi, en 2007, 1'647 courriers de refus ont été adressés à des candidats, en moyenne 17 jours après réception de leur offre. Pour ce qui est des candidatures électroniques sur des postes ouverts en ligne, 2'024 réponses ont été données en 2007.

Organigramme général

Au 29 février 2008

50

DIRECTION GÉNÉRALE



Blaise Goetschin ^{I, III, VI, VII}
Président de la direction générale, CEO

GRAND PUBLIC ET RÉSEAUX



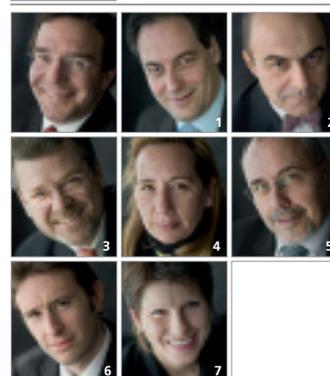
Johan B. A. Kroon ^{III, V, VII}
Membre de la direction générale

ENTREPRISES



Claude Bagnoud ^{I, III, V}
Membre de la direction générale

PRIVATE BANKING



Andrew Gilbert ^{II, III}
Membre de la direction

1 Nicolas de Saussure
Etat-major et Communication

Christophe Chevassus ^I
Financements PME et Indépendants

François Kirchhoff ^I
Entreprises Suisse

Franco Furcolo
Clientèle Suisse

2 Pierrette Jaton Klopfenstein
Marketing

Alexandre Scala
Secteur Centre

Jérôme Monnier
Entreprises France

Amin Khamsi ^{II}
Clientèle Internationale

3 Elisabeth Ray Tang
Ressources Humaines

Giovanni Lo Bué
Secteur Nord

Pierre-Olivier Fragnière ^I
Entreprises Internationales

Dominique Jean Ducret
Clientèle Europe

4 Felice Graziano
Juridique

André Frossard
Secteur Ouest

Charles Käser ^I
Immobilier et Construction

Misha Nagelmackers-Voinov
Personal Finance

5 Fabien Rei
Secteur Est

Yves Spörri
Institutions Financières et Collectivités Publiques

Urs Buser ^{II}
Gestion Centralisée

6 Albert Gallegos
Centre de Conseil en Prévoyance

Maurice Pierazzi
Corporate Finance

Frédéric Constantin
Gérants de Fortune Indépendants

7 Johan B. A. Kroon (a.i.)
Business Development et Gestion du Réseau

Patrick Senger
Business Development et EM Entreprises

Gaëlle Dalla-Costa
Assistance à la Gestion

Anker Bank SA

Filiale à 100 % du Groupe BCGE



Gilbert Pfaeffli ^{II}
Directeur général

Hugues Mottard, Genève
Racheleano Mecozzi, Lausanne
Ignatius Bindi, Zurich
Paolo Chiesa, Lugano

BCGE (France) SA

Filiale à 100 % du Groupe BCGE



Alain Bochet
Président du directoire

Eric Wesse, ^{II} Direction commerciale
Christian Stämpfli, Secrétaire général
Marie-Claude Boulmier, Administration

FINANCES ET CONTRÔLE DES RISQUES



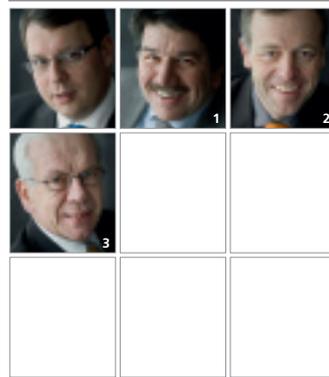
Eric Bourgeois ^{III, V, VI}
Membre de la direction générale, CFO

OPÉRATIONS ET CONTRÔLES

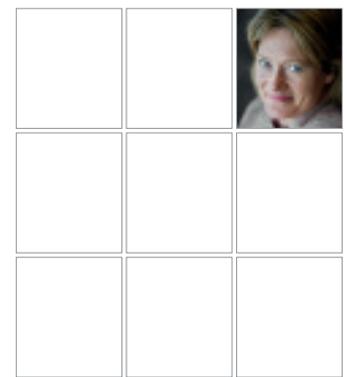


Emile Rausis ^{I, IV, V, VI}
Membre de la direction générale

ORGANISATION ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION



Jean-Marc Joris ^{VI, VII}
Membre de la direction générale



1	Max Baertsch ^{II, III} Marchés Financiers et Trésorerie	Alain Voirol ^{I, IV} Expertise et Organisation Crédits	Philippe Bailat ^{VI, VII} Organisation	Monique Seiss Baudry Audit Interne
2	Yvan Nicolet Comptabilité Générale	Bernard Matthey ^{IV} Contentieux et Workout	Christian Kemper ^{VI} Technologies de l'Information	
3	Marc Doerks ^{III} Contrôle de Gestion	Hans-Joerg Frey Administration Crédits	Juerg Isler Evolution du Système d'Information	
4	Michel Maignan ^{III, V, VI} Contrôle des Risques et Compliance	Catherine Million Opérations de Marché		
5	Jean-Luc Lederrey ^{II} Stratégie de Placement et Etudes Financières	Audrey Rozen Administration Clients et Prestations		
6		Patrice Lefebvre Services Bancaires au Quotidien		
7		Christophe Marin Logistique		

Synchrony Asset Management SA

Filiale à 100 % du Groupe BCGE



Constantino Cancela ^{II}
Directeur général

Pierre Weiss, ^{II} Gestion SRI/Small and Mid Caps

Marie-José Vuailat, Gestion passive

David Chambovey, Conseil en Placement

Philippe-Dominique Rivière, Business Development

- ^I Membre du comité des crédits
- ^{II} Membre du comité de stratégie de placement
- ^{III} Membre du comité ALM
- ^{IV} Membre de la commission des crédits à risques accrus
- ^V Membre du comité des risques
- ^{VI} Membre du comité de stratégie informatique
- ^{VII} Membre du comité de stratégie d'organisation



ENTREPRISES
Claude Bagnoud

PRIVATE BANKING
Andrew Gilbert

**ORGANISATION ET TECHNOLOGIES
DE L'INFORMATION**
Jean-Marc Joris

DIRECTION GÉNÉRALE
Blaise Goetschin

GRAND PUBLIC ET RÉSEAUX
Johan Bernard
Alexander Kroon

OPÉRATIONS ET CONTRÔLES
Emile Rausis

FINANCES ET CONTRÔLE DES RISQUES
Eric Bourgeaux

7 entreprises internes complémentaires

Direction générale

Blaise Goetschin, président de la direction générale

La division a pour mission de fournir des services transversaux à l'ensemble du groupe BCGE. Elle appuie le président de la direction générale dans ses tâches de conduite, de planification et de contrôle de l'entreprise et de ses filiales. Elle prépare et documente ses relations avec les organes supérieurs et de régulation, ainsi qu'avec les institutions et les clients. Elle est en charge du marketing et comporte également la conduite des ressources humaines et la formation. Elle assure l'assistance juridique, ainsi que la communication institutionnelle, les *corporate affairs* et les relations avec les investisseurs.

Finances et contrôle des risques

Eric Bourgeois, membre de la direction générale

La division a pour mission de définir et de conduire la stratégie financière de la banque. Elle recherche un financement sûr et économique et pilote le bilan de façon dynamique. Elle surveille les risques et assure les contrôles internes supérieurs des activités de la banque. Grâce à l'une des rares salles des marchés en Suisse romande, la division assure à la clientèle de la banque le meilleur service pour toutes les opérations sur titres et sur devises. L'ingénierie financière soutient la banque quand elle propose des solutions innovantes aux entreprises et institutions en matière de gestion de risque de taux et de devises. Au début de 2008, la gestion institutionnelle sera rattachée à la division Finances et contrôle des risques.

Grand public et réseaux

Johan Bernard Alexander Kroon, membre de la direction générale

La division est au service de tous les Genevois et résidents du canton et de ses environs. Elle offre ses services aux particuliers, aux professions libérales, aux petites entreprises et aux indépendants. La division est en relation avec un habitant du canton sur deux. Dans les relations avec la clientèle, ses collaborateurs privilégient le contact personnel. La division accomplit sa mission de proximité au travers de son réseau de 23 agences, de 3 espaces 24h/24 et de 89 guichets automatiques. La division met à disposition de ses clients une gamme complète de prestations et de canaux de distribution proches du domicile et du lieu de travail, complétée par un centre d'appel et un site internet www.bcge.ch.

Entreprises

Claude Bagnoud, membre de la direction générale

Partenaire des entreprises et des collectivités publiques du canton et de la région, la division est en relation avec quelque 10'000 sociétés ou administrations, apportant une contribution déterminante à la vie économique genevoise. Par une offre large de produits de financement, elle met à disposition des entreprises des crédits pour leurs fonds de roulement et leurs projets, de même qu'elle accompagne les clients dans leurs opérations d'acquisition et de transmission d'entreprises. La division assure le financement de projets immobiliers et des entreprises de la construction. Elle opère sur le marché français à travers un département spécialisé, en coordination avec BCGE France.

Private Banking

Andrew Gilbert, membre de la direction

La division est en charge de la clientèle privée genevoise, suisse et étrangère. Elle appréhende la situation patrimoniale des clients et leur propose les solutions de placement les mieux adaptées à leur profil. Elle met en œuvre la stratégie d'investissement du groupe également appliquée avec succès par Anker Bank, filiale spécialisée dans la gestion de fortune. Cette dernière sera rattachée à la division Private Banking en 2008. Quelque 3'500 clients (plus de 4'000 pour le groupe) ont confié à la banque un mandat de gestion discrétionnaire BCGE Best of totalisant CHF 1 milliard (CHF 1.5 pour le groupe). La division offre aussi un service spécifique dédié aux aspects successoraux et à l'analyse patrimoniale globale.

Opérations et contrôles

Emile Rausis, membre de la direction générale

La division a pour mission de soutenir, de manière technique et administrative, les affaires du groupe BCGE, à la satisfaction des équipes du front. Elle réalise des synergies et des économies dans les opérations et le traitement administratif. Elle assure le suivi et le contrôle des risques liés aux crédits, ainsi que le traitement des dossiers en difficulté. Elle gère les immeubles à usage bancaire, ceux de la caisse de pension de la BCGE, ainsi que ceux à usage non bancaire qui sont destinés à la revente. Elle assure la gestion des immobilisations financières non stratégiques. La division conduit également les activités opérationnelles de la banque, ainsi que la logistique.

Organisation et technologies de l'information

Jean-Marc Joris, membre de la direction générale

La division gère les technologies de l'information, ainsi que l'adaptation de l'organisation de la banque en matière d'amélioration du service à la clientèle, d'optimisation de la productivité et de modernisation des équipements. Depuis novembre 2006, la division conduit le processus complexe d'adaptation de l'ensemble des activités de la banque à la plate-forme informatique Finnova qui sera opérationnelle en octobre 2008. Un département spécialisé a été créé pour organiser cette opération.

Votre banque à votre service près de chez vous

Réseau de 23 agences et de 89 bancomats





1 Bellevue
Route de Lausanne 329
Vincenzo Castiglia



2 Bernex
Rue de Bernex 284
Bernard Bessire



3 Carouge-Marché
Rue Saint-Victor 39
Jean-Noël Borgognon



4 Carouge-Rondeau
Rue Ancienne 88
André Frossard



5 Champel
Avenue de Champel 45
David Bottoli



6 Délices
Rue des Charmilles 1
Claudio D'Elia



7 Eaux-Vives
Rue Versonnex 13
Robert Tordjeman



8 Florissant
Route de Florissant 66
Maria-José Molla



9 Grand-Lancy
Place du 1^{er}-Août 1
Stéphane Kursner



10 Grand-Saconnex
Route de Ferney 169
Ghezal Hakami



11 Ile
Quai de l'Ile 17
Alexandre Scala



12 Jonction
Boulevard Saint-Georges 2
Stéphane Bonnin



13 Lancy-Centre
Route de Chancy 67
Nicolas Bézaguet



14 Meyrin-Cité
Rue De-Livron 19
Jean-Marie Godel



15 Onex
Avenue du Gros-Chêne 14
Cécile Huber-Luquiens



16 Pâquis
Place de la Navigation 10
Dominique R. Philippoz



17 Plainpalais
Rue de Carouge 22
Martial Cruchet



18 Plan-les-Ouates
Place des Aviateurs 5
Benjamin Trama



19 Servette-Wendt
Avenue Wendt 54
Giovanni Lo Bue



20 Trois-Chêne
Rue de Genève 78
Fabien Rei



21 Vernier
Route de Vernier 219
Giovanni Lo Bue (ad interim)



22 Versoix
Route de Suisse 37
Jean-Claude Buzzi



23 Vésenaz
Route de Thonon 45/47
François Laurent

ESPACES 24 HEURES

24 Corraterie

Rue de la Corraterie 4

25 Hôpital Cantonal

Rue Micheli-du-Crest 22

26 Palexpo

Palais des Expositions

BANCOMATS HORS AGENCES

27 Aéroport*

28 Boulevard Helvétique 27

29 Hôpital Beau-séjour*

Avenue Beau-Séjour 26

30 Hôpital de Belle-Idée

Chemin du Petit-Bel-Air 2

31 Hôpital de gériatrie

Route de Mon-Idée 71/73

32 Mairie de Troinex

Chemin de la Grand-Cour 2

33 Parking du Mont-Blanc

34 Rue de la Servette 29*

35 Hôtel des Finances

Rue du Stand 26

36 Services Industriels de Genève SIG

Chemin du Château-Bloch 2

37 Aéroport International de Genève

Halle de fret

Route Douanière

Défis de l'économie genevoise

Le produit intérieur brut du canton atteint CHF 34 milliards

56

Le produit intérieur brut (PIB), égal au revenu total de l'ensemble des membres de l'économie, est en général considéré comme le meilleur indicateur de la santé d'une économie. En Suisse, il n'est mesuré qu'au niveau national. La Banque Cantonale de Genève l'a fait calculer pour le canton de Genève par l'Institut BAK Basel Economics. Pour 2007, le PIB est de CHF 34 milliards, en hausse de quelque 2 % par rapport à 2006 et il devrait progresser de 790 millions en 2008. Est-ce à dire que l'économie genevoise est un long fleuve tranquille ? Genève dispose, certes, d'avantages compétitifs importants. Mais ceux-ci ne doivent pas masquer les fragilités de son économie, dont il est essentiel de bien comprendre la structure et les mécanismes, afin de se donner les moyens d'agir sur eux.

PIB genevois en croissance de 2.4 % sur les cinq prochaines années

Sur la base de ses modèles économiques, l'Institut de recherches conjoncturelles BAK prévoyait, en août 2007, une croissance globale de 2.3 % de l'économie genevoise en 2008, marquant toutefois un léger fléchissement par rapport à la croissance estimée pour l'année 2007, qui s'élève, selon la même source, à 2.8 %. Le PIB se monte ainsi à CHF 34.0 milliards en 2007 pour le canton de Genève et devrait progresser de quelque 790 millions en 2008. Sur une période plus longue, on prévoit une croissance du PIB genevois de 2.4 % par année en moyenne sur cinq ans (2008-2012). Ces prévisions, qui doivent être prises avec les réserves d'usage, cachent cependant des perspectives différenciées selon les secteurs.

Affaiblissement de secteurs traditionnels

Depuis plusieurs années, la croissance genevoise est nettement différenciée en fonction des secteurs d'activités. Au début des années 1980, le commerce était le premier secteur cantonal en termes de valeur ajoutée, avec CHF 3.9 milliards. Il n'a connu qu'une faible progression pour atteindre CHF 4.6 milliards en 2007 et ne représente plus que 13.5 % du PIB genevois, contre 16.8 % un quart de siècle plus tôt. La construction a également connu une évolution négative, avec une valeur ajoutée estimée par l'institut bâlois à CHF 1.6 milliard ou 7.2 % du PIB cantonal en 1980. En 2007, le secteur de la construction ne représenterait plus que 1.3 milliard ou 3.9 % du PIB genevois.

Banque et finance: poids lourds de l'économie genevoise

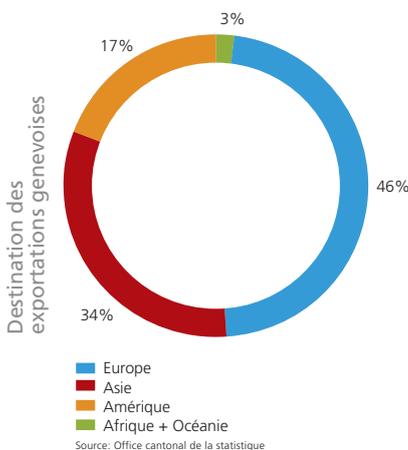
Dès 1985, la finance est devenue le premier secteur économique de Genève. Entre 1980 et 2007, le BAK évalue la progression de ce secteur à 157.2 % ou 3.6 % par année. Le poids du secteur financier est ainsi passé d'un peu plus de CHF 3.0 milliards au début des années 1980 (13.1 % du PIB genevois) à 7.8 milliards en 2007 (22.9 % du PIB genevois). Cette évolution devrait se poursuivre ces prochaines années, quoique à un rythme légèrement inférieur. La progression du secteur financier genevois jusqu'en 2012 est estimée à 3.1 % par année en moyenne. Aujourd'hui, quelque 30'900 personnes sont directement employées par le secteur financier genevois. On s'en doute, sa contribution fiscale est considérable: 30 % des impôts sur le bénéfice des personnes morales, 40 % de l'impôt sur le capital (les banquiers privés ne sont pas compris dans le total, étant des sociétés en nom collectif) et 58 % du montant de la taxe professionnelle communale perçue en Ville de Genève sont payés par ce secteur.

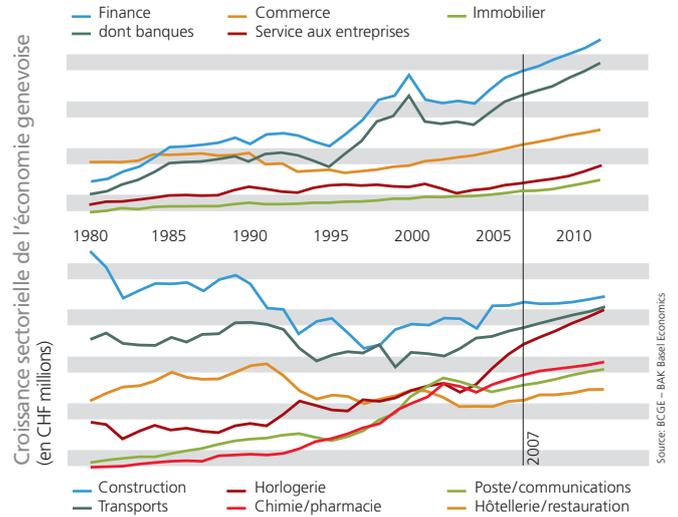
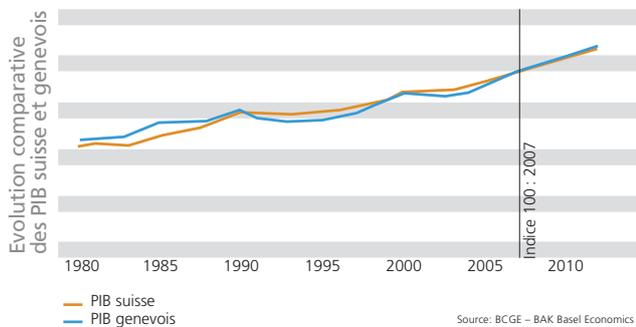
Les exportations progressent de 11 %

Au rang des points forts de l'économie genevoise, il faut mettre les secteurs d'exportation, tels l'horlogerie, la parfumerie, les arômes ainsi que le tourisme, activités qui contribuent grandement à la richesse économique du canton de Genève et qui permettent aux Genevois d'importer à leur tour des biens, de voyager et de financer leurs infrastructures et leurs administrations. En 2006 et de nouveau en 2007, les exportations ont enregistré une très forte croissance. Les exportations genevoises ont atteint CHF 12.8 milliards, en hausse de 11 % par rapport à l'année précédente.

Colosse aux pieds d'argile

La richesse, indéniable, qu'apporte le secteur bancaire à Genève, ne doit cependant pas être prise comme un acquis immuable. Certes, pendant que la valeur ajoutée des activités financières a progressé d'environ 3.6 % par année, la croissance du reste de l'économie n'était que de 0.9 %. Cependant, l'évolution du secteur financier est également marquée par une très grande volatilité. Si on regarde les dernières 25 années, par tranches de 5 ans, on constate que la progression annuelle de la valeur ajoutée du secteur de la finance à Genève oscille entre une hausse de 10.9 % et une baisse de 1.7 %. Avec le même découpage, la variation du PIB cantonal sans le secteur financier ne varie qu'avec une amplitude beaucoup moindre, entre -1.4 % et +1.7 %.





Sensibilité aux bouleversements mondiaux

Globalement, la tertiarisation de l'économie genevoise représente à la fois une chance, car elle est source de richesses, mais aussi un danger, car une spécialisation trop marquée peut être néfaste à long terme. Ainsi, en raison de sa forte exposition dans les services bancaires et les industries d'exportation, comme l'horlogerie et les parfums, l'économie du canton profite en général davantage des périodes de haute conjoncture mondiale que le reste du pays. En revanche, en période de ralentissement économique mondial, la conjoncture genevoise souffre également de manière plus marquée que celle de la Suisse en général.

Pressions internationales sur la place financière genevoise

Si la finance est un secteur volatil intrinsèquement, il est aussi en butte aux pressions internationales, notamment de la part de l'Union européenne et des Etats-Unis, qui mettent en place un système administratif visant à diriger les flux de fonds vers leurs zones d'intérêt. De plus, il faut se souvenir que la Suisse n'est pas un paradis fiscal; elle a perdu beaucoup de son attrait, même si elle conserve des points forts avec une TVA modeste et une administration fiscale très professionnelle. Pour maintenir sa position phare dans le domaine de la finance, Genève – et la Suisse – doit donc favoriser le développement de nouvelles activités financières en s'adaptant à cette nouvelle versatilité des structures économiques.

La croissance n'est pas tout

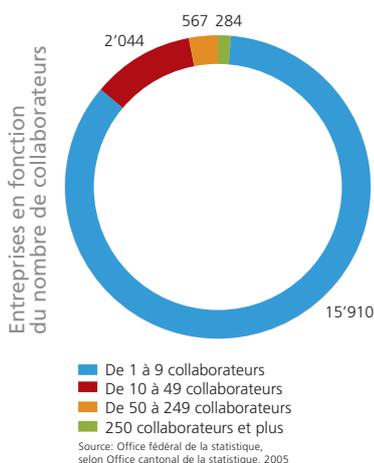
A côté de la banque et de la finance, la chimie, la pharmaceutique, l'horlogerie et les communications devraient connaître une croissance supérieure à la moyenne de l'économie genevoise d'après l'analyse BCGE - BAK. Celle-ci a été, pour l'horlogerie, de 9.9 % en 2006 et devrait être, pour les cinq prochaines années, de 4.0 %. Quant à la chimie, bien représentée avec deux leaders mondiaux, elle a connu une progression de 5.9 %. Toutefois, ces branches comptent respectivement pour 3.0 % et 2.4 % du PIB genevois. C'est dire que leur croissance, pour réjouissante qu'elle soit, ne sera pas suffisante pour entraîner l'ensemble de l'économie genevoise.

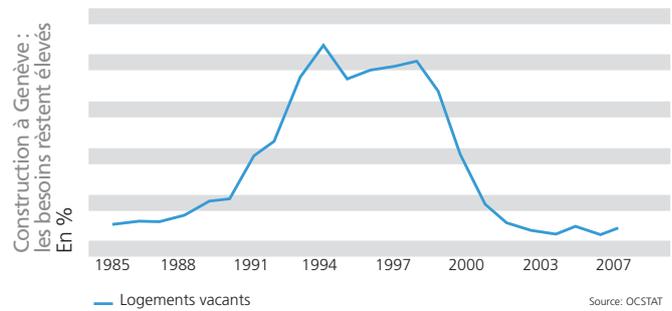
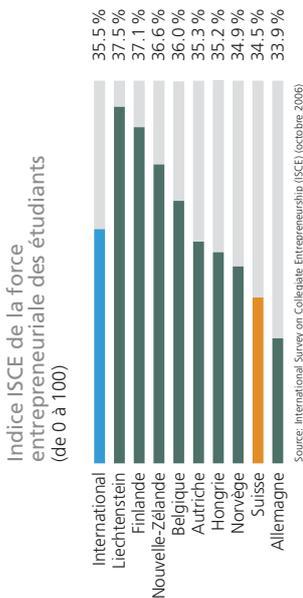
Les entreprises: moteur de l'économie

Petites ou grandes, les entreprises créent l'emploi et génèrent de la richesse. Genève possède, à fin septembre 2005, un tissu d'entreprises d'une grande diversité avec 19'170 entreprises de droit privé dans les secteurs secondaire et tertiaire, représentant une palette complète d'activités. Plus de neuf entreprises sur dix sont des PME de moins de 50 collaborateurs, alors que les sociétés de plus de 250 personnes n'étaient que 284 fin septembre 2005. Mais celles-ci offrent un tiers des emplois privés du canton.

800 nouvelles entreprises par an pour renouveler le tissu économique

Durant l'année 2005, 866 entreprises représentant 1'690 emplois ont été créées dans le canton de Genève, soit guère plus que la moyenne enregistrée depuis 1999 (836). L'immobilier et les services aux entreprises ainsi que le commerce restent les activités où le nombre de nouvelles entreprises est le plus important en 2005 (respectivement 277 et 171). A elles seules, elles représentent donc plus de la moitié des nouvelles entreprises. La part du secteur secondaire (industrie et construction, 15.6 %) régresse légèrement après avoir fortement progressé en 2004. Le "taux de natalité" des entreprises de Genève se place ainsi derrière celui des cantons de Zurich, Vaud et Berne.





Des ressources exogènes

Genève peut compter sur d'autres atouts, pour autant qu'elle les perçoive et les traite comme tels. Il s'agit tout d'abord de l'évolution démographique. Celle-ci est certes positive, mais c'est principalement grâce au flux migratoire. A fin 2007, Genève comptait presque 448'000 habitants, en hausse de 0.5 %. La population vieillissant, cela implique, d'une part, que la productivité des entreprises doit être améliorée et, d'autre part, qu'il faut attirer impérativement des forces vives, plus jeunes, de l'extérieur. Une autre ressource est son bassin géographique naturel, c'est-à-dire Vaud et la région Rhône-Alpes. Ce bassin offre à Genève à la fois de la main-d'œuvre et un territoire où loger une partie des personnes travaillant dans le canton.

Fuite des cerveaux

Jusqu'à présent, la Suisse exportait des talents vers les Etats-Unis ; désormais ils partent vers l'Europe et même vers la Chine, qui cherche à constituer son propre bassin de compétences. Dans le même temps, on estime que la moitié des recrutements du secteur bancaire se fait hors de Genève. Les indicateurs montrent que les étudiants suisses sont peu attirés par la création d'entreprise ; ils sont 2.4 % à devenir entrepreneurs, alors qu'en moyenne internationale, ce taux est de 3.2 %, les plus hauts taux étant atteints en Autriche (4.7 %) et en Finlande (4.4 %). Interrogés sur les causes de ce manque de volonté d'entreprendre, les étudiants invoquent des charges financières considérées comme élevées, un certain manque de courage, mais aussi un déficit de formation à l'entrepreneuriat.

0.19 % de logements vacants

Une économie en croissance, fut-ce modérée, comme l'économie genevoise, exerce une pression sur les infrastructures et, en premier lieu, sur le logement. Depuis 2003, Genève connaît un taux de vacance extrêmement bas, de 0.19 % en 2007, alors que le seuil de fluidité se situe à 2 %. Mais la pression s'exerce également sur l'environnement : volume des déchets ménagers en augmentation de 10 % entre 2000 et 2005, pollutions de l'air et sonore. Autant d'aspects dont il faudra tenir compte pour garantir à Genève une croissance harmonieuse et durable.

13'350 fonctionnaires internationaux

Enfin, il ne faut pas oublier l'importance du secteur international pour Genève. Les dépenses des organisations internationales gouvernementales se sont élevées, en 2006, à CHF 2.4 milliards pour notre canton, soit l'équivalent de 7.3 % du revenu cantonal genevois. La candidature de Bonn comme siège de l'OMC ou les tribulations de Telecom rappellent assez que d'autres villes déploient des efforts colossaux pour attirer les organisations et les manifestations internationales. Un effort constant doit donc être fait pour améliorer le cadre d'accueil. A cet égard, accès et hôtellerie sont des facteurs décisifs dans le choix d'une ville.

L'économie genevoise ne se repose pas sur ses lauriers

Aujourd'hui, l'économie genevoise est en relative bonne santé et connaît un taux de croissance satisfaisant. Mais cet état peut se modifier du jour au lendemain, notamment dans le sillage de turbulences boursières ou en raison de la concurrence croissante d'autres villes à caractère international. Pour consolider le tissu économique local, il est essentiel de développer des conditions-cadre qui assurent sa diversification en termes de secteurs d'activités et qui favorisent le développement et la création d'entreprises. Les autorités encouragent la rétention des cerveaux formés localement et incitent les jeunes à entreprendre. Et tout cela dans un contexte global de développement durable, c'est-à-dire en préservant la qualité de vie qu'aiment les Genevois et qui, auprès des étrangers, forge une large part de sa réputation.

Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise

1.	STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT	62
1.1	Structure du groupe	62
1.1.1	Structure opérationnelle	62
1.1.3	Périmètre de consolidation	62
1.2	Actionnaires importants	63
1.3	Participations croisées	63
2.	STRUCTURE DU CAPITAL	63
2.1	Capital	63
2.2	Augmentation de capital autorisée ou capital conditionnel	63
2.3	Modification du capital	63
2.4	Actions et bons de participation	63
2.5	Bons de jouissance	63
2.6	Restrictions de transfert et inscription des <i>nominees</i>	63
2.7	Emprunts convertibles et options	63
3	CONSEIL D'ADMINISTRATION	64
3.4	Election et durée du mandat	66
3.5	Organisation interne	66
3.5.1	Répartition des tâches au sein du conseil d'administration	66
3.5.2	Comités du conseil d'administration	66
3.5.3	Méthodes de travail	66
3.6	Compétences	67
3.7	Instruments d'information et de contrôle	68
4	DIRECTION GÉNÉRALE	68
4.3	Contrats de management	70
5.	RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET PRÊTS	70
5.1	Fixation des rémunérations et des programmes de participation	70
6.	DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES	72
6.1	Limitation et représentation des droits de vote	72
6.2	Quorum statutaire	72
6.3	Convocation de l'assemblée générale	72
6.4	Inscriptions à l'ordre du jour	72
7.	PRISES DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE	72
8.	ORGANE DE RÉVISION EXTERNE	72
8.1	Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable	72
8.2	Honoraires de révision	72
8.3	Honoraires supplémentaires	72
8.4	Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision	72
9.	POLITIQUE D'INFORMATION	73

Le rapport ci-dessous décrit les principes de conduite et de contrôle du groupe BCGE. Il est structuré selon la directive sur la Corporate Governance de la SWX Swiss Exchange (ci-après SWX), qui s'applique pour l'exercice au 31 décembre 2007, et reprend sa numérotation. Des sauts de numérotation indiquent que les paragraphes correspondants de la directive ne s'appliquent pas à la BCGE.

1. STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

1.1 Structure du groupe

1.1.1 Structure opérationnelle

La Banque Cantonale de Genève (ci-après BCGE) est une société anonyme de droit public selon l'article 763 du Code des obligations; elle a le statut de banque cantonale au sens de la législation fédérale sur les banques et les caisses d'épargne. Elle a été inscrite au Registre du commerce de Genève le 17 décembre 1993 et exerce son activité sous la raison sociale "Banque Cantonale de Genève SA". Le siège social et la direction de la banque sont à Genève. La BCGE est cotée à la SWX. Seuls les 1'479'174 titres au porteur sont cotés, la capitalisation est calculée sur la base d'un cours de CHF 282.

Numéro de valeur, titre au porteur	164268
Numéro ISIN, titre au porteur	CH0001642682
Capitalisation boursière (31.12.2007)	CHF 1'015 millions, titres nominatifs et au porteur; CHF 417 millions, titres au porteur uniquement

L'organigramme du groupe BCGE figure en page 50. Les principes de cette organisation sont les suivants:

- La Banque Cantonale de Genève est organisée en sept divisions conduites par les membres de la direction générale, dont la composition et les compétences sont décrites en page 53 du présent rapport.
- La coordination et les synergies entre les divisions sont assurées, d'une part, par un fonctionnement matriciel et, d'autre part, par le président de la direction générale et son état-major.
- Le fonctionnement de base ci-dessus est renforcé par des comités chargés, au nom de la direction générale, d'exercer des compétences ou des contrôles importants. Il s'agit notamment des institutions décrites dans le tableau ci-dessous:

Principaux comités	Tâches	Président	Vice-président
Comité des crédits	Décisions liées aux affaires de crédit	Claude Bagnoud	Emile Rausis
Comité de stratégie de placement	Stratégie de placement et d'investissement	Alain Spadone (jusqu'au 30.06.07) Constantino Cancela (depuis le 01.07.07)	Jean-Luc Lederrey
Comité ALM (Asset and Liability Management)	Conduite et contrôle de la politique financière avec suivi de la gestion du bilan et des risques de taux	Blaise Goetschin	Eric Bourdeaux
Comité des risques	Analyse des risques stratégiques et contrôle des activités s'y rapportant	Eric Bourdeaux	Emile Rausis
Comité de stratégie informatique	Stratégie informatique et suivi de son implémentation	Blaise Goetschin	Jean-Marc Joris
Commission des crédits à risque accru	Décisions liées aux affaires de crédits spécifiques (contentieux, <i>workout</i>), ainsi que pour les immobilisations financières non stratégiques	Emile Rausis	Bernard Matthey

1.1.3 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est présenté en page 84.

Il comprend notamment, au 31 décembre 2007, les sociétés suivantes (filiales à 100 %):

- Anker Bank (www.ankerbank.ch), Zurich, capital actions de CHF 20 millions;
- Banque Cantonale de Genève (France) SA (www.bcgef.fr), Lyon, capital-actions de EUR 15.25 millions;
- Synchrony Asset Management SA (www.synchrony.ch), Genève, capital-actions de CHF 2 millions.

1.2 Actionnaires importants

Situation des actionnaires importants, telle que connue par la BCGE au 31 décembre 2007 :

Actionnaires	Actions porteur	Actions nominatives		Valeur nom. CHF pour		Total valeur nominale	% en voix	% en capital
		A et B	Total des voix	act. porteur	CHF pour act. nominatives			
Canton de Genève	538'636	2'510'443	3'049'079	53'863'600	125'522'150	179'385'750	53.30	49.83
Ville de Genève	147'270	1'208'106	1'355'376	14'727'000	60'405'300	75'132'300	23.69	20.87
Municipalités	5'963	523'103	529'066	596'300	26'155'150	26'751'450	9.25	7.43
<i>Actions ou voix des collectivités publiques</i>								
	691'869	4'241'652	4'933'521	69'186'900	212'082'600	281'269'500	86.24	78.13
Totaux voix et capital	1'479'174	4'241'652	5'720'826	147'917'400	212'082'600	360'000'000		

1.3 Participations croisées

La BCGE n'a pas connaissance de l'existence de participations croisées, de part et d'autre, dépassant 5 % du capital ou de l'ensemble des actions ayant le droit de vote.

2. STRUCTURE DU CAPITAL

2.1 Capital

Le capital de la banque s'élève à CHF 360'000'000.

2.2 Augmentation de capital autorisée ou capital conditionnel

Aucune disposition statutaire ne permet au conseil d'administration d'augmenter le capital (augmentation autorisée) ou ne permet une augmentation conditionnelle du capital (droit de conversion ou d'option).

2.3 Modification du capital

Le capital-actions n'a pas été modifié durant les trois derniers exercices.

2.4 Actions et bons de participation

Le capital est composé d'actions nominatives "A" et "B" et d'actions au porteur, soit un total de 5'720'826 actions, toutes entièrement libérées :

- 2'651'032 actions nominatives "A", d'une valeur nominale de CHF 50;
- 1'590'620 actions nominatives "B", d'une valeur nominale de CHF 50;
- 1'479'174 actions au porteur, d'une valeur nominale de CHF 100.

Les actions au porteur sont cotées à la bourse suisse SWX. Les actions nominatives sont détenues exclusivement par les collectivités de droit public genevoises et ne sont pas cotées.

Chaque action donne droit à une voix (*one share – one vote*) ainsi qu'à une part proportionnelle des bénéfices nets de la société.

Il n'y a pas de capital-participation.

2.5 Bons de jouissance

Il n'y a pas de bons de jouissance.

2.6 Restrictions de transfert et inscription des *nominees*

Les actions nominatives ne sont transférables qu'entre collectivités publiques. De plus, chaque commune est tenue de conserver au moins 2'010 actions nominatives "A" d'une valeur nominale de CHF 50 (statuts de la banque, art. 4, www.bcge.ch/statuts).

Les restrictions de transfert ne peuvent être levées que par une modification de la Loi sur la Banque Cantonale de Genève (LBCGE, www.bcge.ch/loi-bcge), loi soumise au référendum.

Le point concernant l'inscription des *nominees* ne s'applique pas à la BCGE.

2.7 Emprunts convertibles et options

La BCGE n'a émis ni emprunt convertible, ni option.

3 À 3.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est constitué de 11 membres non exécutifs. Ils sont indépendants, au sens de la Circulaire CFB 06/6 : Surveillance et contrôle interne. Le conseil d'administration est présidé par Michel Mattacchini.



Mattacchini Michel

Président

né le 20 février 1946, nationalité suisse

Elu au conseil d'administration en 2001, lors de l'assemblée générale, par les actionnaires au porteur. Depuis le 1^{er} juin 2002, président du conseil d'administration.

Parcours professionnel

Titulaire d'un CFC d'employé de banque et d'un Executive MBA de l'INSEAD (Fontainebleau). Carrière bancaire auprès de la Société de Banque Suisse à Genève et à Bâle, puis à New York. Puis, responsable de la division Commerces (multinationales), Entreprises Suisses, Immobiliers, Réseaux, Succursales, Rhône-Alpes et Investisseurs Institutionnels. De 1999 à 2001, responsable du Recovery Management auprès de l'UBS SA pour la Suisse romande. En 2001, retraité de l'UBS SA. Administrateur indépendant et consultant.

Autres activités

Administrateur et vice-président de la société Parking de la Place de Cornavin SA, à Genève. Administrateur et président de la société 022 Télégénève SA, à Genève. Administrateur et président de BISA, Boulangerie Industrielle SA. Administrateur de Parking Plaine de Plainpalais SA et de Parking de Villereuse SA. Administrateur de TV Léman Bleu SA. Membre du Conseil de la Fondation Transport-Handicap.



Rivollet Jean-Claude

Vice-président

né le 12 août 1941, nationalité suisse

Membre depuis 2002 du conseil d'administration, élu lors de l'assemblée générale par les actionnaires au porteur.

Parcours professionnel

Titulaire d'un diplôme fédéral d'expert-comptable depuis 1970. Jusqu'en 1982, actif auprès de la société fiduciaire Bourquin Frères et Béran SA. De 1982 à 1988, expert-comptable indépendant à Genève. Depuis 1989, directeur-administrateur de la société Fiduciaire d'Expertise et de Révision SA à Genève.

Autres activités

Président du conseil de la Fondation de prévoyance professionnelle de la Banque Cantonale de Genève. Administrateur de TV Léman Bleu SA.



Terrier Michel

Secrétaire

né le 22 juillet 1944, nationalité suisse

Désigné au conseil d'administration par l'Association des communes genevoises, y siège depuis juin 2000.

Parcours professionnel

Titulaire d'un CFC d'employé de banque. Formation auprès de la Banque Pasche SA à Genève. Entré en 1965 à la Banque Scandinave en Suisse, devenue Banque Edouard Constant SA qu'il a quittée en 1999 avec la fonction de directeur responsable du département Trésorerie (bourse, devises, cotations bancaires). Consultant financier.



Bals Ion

Membre

né le 24 juin 1942, nationalité suisse

Elu en 2001 au conseil d'administration, lors de l'assemblée générale, par les actionnaires au porteur. Egalement membre du comité "Nominations et rémunération".

Parcours professionnel

Formation en qualité d'ingénieur en électronique à l'Ecole polytechnique. Directeur général d'Orbisphère de 1985 à 1999. Président du conseil d'administration d'Orbisphère de 1992 à 1999.

Autres activités

Membre du conseil de la Fondation Immobilière Patrimoine. Membre du conseil de la Fondation H. Dudley Wright à Genève. Membre du conseil d'administration d'Omnisens, start-up déployant son activité sur le site de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne.



Benelmouffok Asma

Membre

née le 1^{er} février 1966, nationalité suisse

Siège depuis avril 2004 au conseil d'administration, désignée par le Conseil d'Etat et représentant l'actionnariat nominatif du Canton. Egalement présidente du comité "Nominations et rémunération".

Parcours professionnel

Titulaire d'une licence en droit de l'Université de Genève et en 1991 du brevet d'avocat du barreau de Genève. Expérience dans l'import-export à l'étranger, puis avocat-conseil en 1993 à l'UEB, filiale du groupe BNP. Dès 1998, directrice du département juridique et du service recouvrement *workout*, a créé une cellule de lutte contre le blanchiment et participé activement à la fusion des banques BNP et PARIBAS. Membre du comité de la direction générale de BNP PARIBAS (SUISSE) SA dès 2001. Directrice des affaires juridiques et du *workout* au sein de BNP PARIBAS (SUISSE) SA. Depuis avril 2004, dirige à Genève sa société de négociation et de médiation commerciales.

Autres activités

Membre du conseil d'administration de NBAD Private Bank (Suisse) SA.

Nota Bene

aucun administrateur

- n'occupe de fonctions opérationnelles pour la BCGE ou une société de son groupe;
- ne fait ou n'a fait partie des organes de direction de la BCGE ou d'une société de son groupe au cours des trois derniers exercices précédant la période sous revue;
- n'entretient de relations étroites avec la BCGE ou une société du groupe.



Clerc Bernard

Membre

né le 27 février 1946, nationalité suisse

Désigné au conseil d'administration par le Conseil municipal de la Ville de Genève en mai 2002.

Parcours professionnel

Employé d'administration, formation d'assistant social à l'Institut d'études sociales à Genève. Assistant social dans divers services sociaux genevois. Actuellement chargé de recherches à l'Hospice général de Genève.

Autres activités

Membre du conseil de la Fondation de prévoyance professionnelle de la Banque Cantonale de Genève. Membre de l'Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens et citoyennes (ATTAC-Genève).



Grobet-Wellner Mariane

Membre

née le 22 mai 1947, nationalités suisse et suédoise

Désignée au conseil d'administration par le Conseil d'Etat en octobre 2000.

Parcours professionnel

Titulaire d'une licence en économie. Economiste indépendante. Collaboratrice de M. Joseph Ziegler, Fiduciaire FIR, de 1976 à 1992. Membre de la commission cantonale de recours en matière d'impôts ICC puis IFD de 1981 à 2001. Membre de la commission cantonale d'experts pour la détermination des taux de capitalisation pour les immeubles locatifs (LIPP III) depuis 2002.

Autres activités

Membre du comité de l'Asloca-Genève depuis 1980. Députée au Grand Conseil en 1997, réélue en 2001 et en 2005 sur la liste du Parti socialiste. Présidente de la commission fiscale et présidente de la commission des Finances du Grand Conseil. Membre du conseil de la Fondation Emilie Gourd depuis 2001. Présidente de l'UOG Université ouvrière de Genève.



Knapp Fabienne

Membre

née le 9 février 1965, nationalité suisse

Désignée au conseil d'administration par le Conseil d'Etat en 2006. Egalement membre du comité de contrôle.

Parcours professionnel

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en informatique de l'EPFL, ainsi que d'un master en sciences bancaires et financières des HEC de Lausanne, elle a occupé des fonctions d'ingénieur informatique et de consultante financière en organisation et stratégie bancaire et dans le domaine de la gestion des risques, notamment chez Sherwood Alliance, Reuters, André & Cie et Darier Hentsch. Assistante parlementaire des Verts genevois au Grand Conseil.



Mage Patrick

Membre

né le 31 juillet 1949, nationalité suisse

Désigné au conseil d'administration par le Conseil d'Etat en 2006. Egalement président du comité de contrôle.

Parcours professionnel

Formation commerciale et bancaire, à Genève, Zurich, Londres et aux USA. Etudes auprès d'écoles d'administration des affaires aux USA et en Suisse. A exercé de 1982 à 2004 des fonctions de direction dans des banques à Genève: jusqu'en 1995 à l'Union de Banques Suisses dans les affaires commerciales, puis en 1996 comme chef du siège de la Banque Populaire Suisse et dès 1997 au Credit Suisse, où il siégeait au comité de direction régional, en qualité de responsable successivement de la clientèle entreprises, du réseau des succursales, de la gestion de fortune.

Autres activités

Se consacre depuis sa retraite du Credit Suisse Group (Suisse) en 2004 à des activités de conseil privées.



Schurink Ton

Membre

né le 12 mai 1946, nationalités suisse et hollandaise

Elu en 2006 au conseil d'administration, lors de l'assemblée générale, par les actionnaires au porteur. Egalement membre du comité "Nominations et rémunération".

Parcours professionnel

Titulaire d'une licence de la Nyenrode Business Universiteit et d'un Executive MBA de l'INSEAD (Fontainebleau). Spécialiste du commerce de matières premières, des produits financiers, du transport maritime, ainsi que des montages financiers liés aux activités commerciales et financières internationales. Il a travaillé plus de 30 ans pour Cargill à Amsterdam, Paris et Genève. En 2001, il a fondé CFT Advisory Services, une société de conseils en management des risques dans le domaine du négoce international et du fret international.

Autres activités

Administrateur de Cefetra B.V., Rotterdam. Administrateur de Navemar SA, Fribourg et Oceana SA, Coire. Administrateur de Kernel Holding SA, Luxembourg. Administrateur de SJB Suisse SA et SJB International Trading, Carouge (démission en décembre 2007).



Sekkiou Mourad

Membre

né le 5 octobre 1957, nationalité suisse

Désigné au conseil d'administration par le Conseil municipal de la Ville de Genève en 2006.

Parcours professionnel

Titulaire du brevet d'avocat genevois depuis 1987, d'un master en droit bancaire et financier obtenu auprès de l'Université de Boston, ainsi que de deux licences en droits suisse et français, obtenues respectivement auprès des Universités de Genève et de Lausanne. Avocat au barreau de Genève, associé dans une étude de la place, principalement actif dans les domaines du droit bancaire, commercial et dans le contentieux.

3.4 Election et durée du mandat

Les onze administrateurs sont élus ou désignés de la façon suivante :

- Actionnariat nominatif :
 - cinq membres désignés par le Conseil d'Etat, qui nomme le président du conseil ;
 - deux membres désignés par la Ville de Genève ;
 - un membre désigné par les autres communes genevoises.
- Actionnariat au porteur :
 - trois membres élus individuellement par l'actionnariat au porteur en assemblée générale.

La durée d'un mandat d'administrateur est de quatre ans et il peut être renouvelé à deux reprises. En cas d'entrée en fonction en cours de période administrative, la durée du mandat est limitée à l'échéance de celle-ci. Le mandat prend fin au plus tard le jour de l'assemblée générale qui suit la date à laquelle les administrateurs ont atteint l'âge de septante ans révolus. Les modalités de désignation et de dépôt des candidatures sont réglées à l'article 11 des statuts de la banque* et à l'article 12 de la LBCGE**.

Nom de l'administrateur	Début du premier mandat	Fin du mandat actuel	Nombre de renouvellement	Mandat renouvelable
Mattacchini Michel	2001	2010	2	non
Bals Ion	2001	2010	2	non
Benelmouffok Asma	2004	2010	1	oui
Clerc Bernard	2002	2010	1	oui
Grobet-Wellner Mariane	2000	2010	2	non
Knapp Fabienne	2006	2010	0	oui
Mage Patrick	2006	2010	0	oui
Rivollet Jean-Claude	2002	2010	1	oui
Schurink Ton	2006	2010	0	oui
Sekkiou Mourad	2006	2010	0	oui
Terrier Michel	2000	2010	2	non

3.5 Organisation interne

3.5.1 Répartition des tâches au sein du conseil d'administration

- Président du conseil : Michel Mattacchini.
- Vice-président du conseil : Jean-Claude Rivollet.
- Secrétaire du conseil : Michel Terrier.

3.5.2 Comités du conseil d'administration

Le conseil d'administration peut désigner des comités permanents, chargés d'examiner les diverses activités de la banque et de lui faire rapport. En l'état, un seul comité permanent a été nommé, intitulé "Nominations et rémunération". Son rôle est de préavisier la nomination des membres de la direction et de la direction générale, ainsi que la rémunération des membres de la direction générale, du conseil d'administration et du responsable de l'audit interne. Il est constitué de trois membres du conseil d'administration.

3.5.3 Méthodes de travail

Le conseil d'administration se réunit quinze fois par an au moins. En 2007, il s'est réuni 26 fois lors de séances d'une durée moyenne de 3 h 30 heures. Il est présidé par le président du conseil d'administration ou, en son absence, par le vice-président ou le secrétaire. Il peut tenir des séances

extraordinaires si les affaires l'exigent ou à la demande de quatre de ses membres ou de l'organe de révision. Le conseil ne peut prendre de décisions que si la majorité de ses membres est présente. Les décisions sont prises à la majorité simple des membres présents, la voix du président étant prépondérante en cas d'égalité. Il est tenu un procès-verbal de chaque réunion signé par le président de la séance et le secrétaire, approuvé lors de la séance suivante. Les membres du conseil d'administration doivent pouvoir consulter les dossiers relatifs aux points portés à l'ordre du jour au plus tard vingt-quatre heures avant l'ouverture de la séance. Le président de la direction générale, ou son remplaçant, participe, avec voix consultative, aux séances du conseil d'administration, mais ne prend part ni aux votes ni aux élections. Il requiert, chaque fois qu'il le juge utile, la présence d'autres membres de la direction générale ou de tiers. En 2007, cela a été le cas à chaque séance du conseil d'administration. En cas de conflits d'intérêts, les membres du conseil d'administration doivent se récuser chaque fois qu'ils sont directement ou indirectement concernés.

Le conseil d'administration a la possibilité de constituer des comités permanents ou ad hoc pour étudier des sujets particuliers. Ces comités n'ont pas de pouvoir décisionnel et sont chargés de faire rapport au conseil d'administration.

Le comité permanent "Nominations et rémunération" est constitué des membres suivants: Asma Benelmoufok, présidente, Ion Bals et Ton Schurink, membres. Il se réunit lorsqu'une nomination le nécessite et au moins une fois par année pour se déterminer sur les rémunérations qui lui incombent. En 2007, il s'est réuni 13 fois. Le comité permanent présente ses rapports oraux lors de séances du conseil d'administration.

3.6 Compétences

Les compétences et devoirs du conseil d'administration sont définis à l'article 12 de la LBCGE** et 16 des statuts de la banque*. En plus, le règlement de gestion et d'organisation prévoit que le conseil d'administration décide:

1. des plans stratégique et financier;
2. du budget annuel sur proposition de la direction générale;
3. d'approuver, avec le comité de contrôle, un plan triennal des tâches à accomplir par l'audit interne pour couvrir l'intégralité des contrôles jugés nécessaires, l'avis du conseil d'administration étant prépondérant;
4. du cadre général des limites de risques;
5. de l'octroi des grandes enveloppes de risques-crédit, ainsi que de l'octroi de crédits qui sont de sa compétence;
6. des politiques en matière de risques, notamment de crédit, de taux, de pays et d'assurances, sur proposition de la direction générale; il revoit ces politiques dès que les événements l'imposent;
7. de l'information à recevoir dans le domaine du contrôle des risques;
8. du cadre stratégique d'intervention de la direction générale dans la fixation des taux de crédit et des taux des dépôts d'épargne;
9. du cadre stratégique d'intervention de la direction générale en matière de trésorerie, d'opérations de change, de placements et dépôts de titres, ainsi que d'autres valeurs;
10. de la politique de la banque en matière de patrimoine immobilier;
11. d'approuver toute acquisition ou cession de participations à titre permanent;
12. de l'acquisition et de la cession de biens d'équipement à l'usage de la banque, de participations ayant le caractère d'immobilisations financières, ainsi que d'immeubles, sous réserve des compétences de la direction générale fixées à l'art 18 ch. 3 du présent règlement;
13. des abandons de créance, adhésions à des concordats extrajudiciaires, postpositions de créance ou cessions de créance pour des montants supérieurs à CHF 2'000'000 ou si l'engagement a fait l'objet d'une décision du conseil d'administration;
14. de la nomination en son sein de deux administrateurs comme membres du comité de contrôle et de la désignation de son président;
15. de la nomination des membres de la direction générale sur préavis du comité "Nominations et rémunération";
16. de la nomination, sous forme de ratification, des membres de la direction et des membres adjoints de la direction, sur préavis du comité "Nominations et rémunération";
17. de la politique générale en matière de salaires et de prévoyance sociale;
18. du traitement des membres de la direction générale et des membres de l'audit interne sur préavis du comité "Nominations et rémunération";

19. des périodes d'interdiction d'achat et de vente d'actions de la banque, ou d'autres valeurs sensibles, pour les collaborateurs et les organes, lors de périodes critiques (*closed periods*);
20. de ratifier les propositions de nominations de représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations comprises dans le périmètre de consolidation;
21. de la nomination des représentants de l'employeur au sein du conseil de la Fondation de prévoyance du personnel, sur proposition de la direction générale.

Les compétences et devoirs de la direction générale sont définis à l'article 22 des statuts de la banque*. En plus, le règlement de gestion et d'organisation prévoit les devoirs suivants:

1. élaborer et soumettre au conseil d'administration les plans stratégique et financier de la banque;
2. établir les documents et propositions nécessaires aux prises de décisions des autorités supérieures de la banque;
3. élaborer le budget annuel et le soumettre au conseil d'administration;
4. veiller à ce que les structures et l'organisation de la banque soient conformes aux obligations légales et à l'usage de la profession;
5. veiller à ce que la banque soit suffisamment présente dans les milieux économiques;
6. garantir la bonne exécution des décisions des autorités supérieures de la banque;
7. prendre les décisions dont la compétence n'incombe pas à d'autres organes de la banque selon la loi, les statuts ou les règlements internes;
8. proposer pour ratification la nomination des représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations comprises dans le périmètre de consolidation;
9. nommer les représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations non comprises dans le périmètre de consolidation.

Le règlement de gestion et d'organisation prévoit les compétences de décider:

1. de la fixation des taux d'intérêts dans le cadre stratégique donné par le conseil d'administration;
2. des emprunts, placements de trésorerie, opérations de change et placements de titres conformément aux directives du conseil d'administration;
3. de l'acquisition et la cession de biens d'équipement à l'usage de la banque, de participations ayant le caractère d'immobilisations financières, ainsi que d'immeubles qui ne sont pas destinés à l'usage de la banque, pour un montant n'excédant pas CHF 5'000'000, ce plafond ne s'appliquant pas aux titres négociables qui sont autorisés dans le cadre général des limites de risques;
4. de l'entretien et de la rénovation des immeubles, à concurrence de CHF 3'000'000 par objet au maximum;
5. de la nomination des cadres et des mandataires commerciaux;
6. de la fixation du traitement de l'ensemble du personnel de la banque, à l'exception d'elle-même et du responsable de l'audit interne;

7. des directives internes sur les opérations de banque, dans la mesure où elles ne sont pas régies par la loi, les statuts ou le présent règlement;
8. de surveiller l'exécution des prescriptions en matière de liquidités, de fonds propres et de répartition des risques;
9. de déterminer les prescriptions nécessaires à l'application de la politique en matière de gestion des risques et de les soumettre pour approbation au conseil d'administration;
10. de proposer au conseil d'administration le système des limites globales pour approbation; celui-ci inclut notamment les limites pour opérations de marché, les limites banques et les limites pays;
11. de présenter régulièrement au conseil d'administration un rapport sur la marche des affaires (états financiers, analyses, opérations et événements importants, etc.), ainsi que tout rapport qui pourrait lui être demandé par le conseil;
12. d'établir un relevé trimestriel de tous les gros risques contractés au sens de l'article 21, alinéa 1, de l'Ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne ("OB") sur la base du formulaire établi par la Commission Fédérale des Banques, à l'attention du conseil d'administration.

3.7 Instruments d'information et de contrôle

Le conseil d'administration évalue périodiquement les moyens d'information, leur contenu et l'adéquation de ceux-ci à ses besoins, ainsi que le système de contrôle interne. Il évalue son efficacité, ainsi que son adéquation à l'activité et à la taille de la banque. Il met en place un système d'information entre les organes de la banque dont le président du conseil est le garant. La direction générale informe le conseil d'administration sur la marche des affaires de la banque lors de chaque séance et rapporte sur les dossiers qui le requièrent. Le président du conseil d'administration, la direction générale, le comité de contrôle, l'audit interne et l'organe de révision externe doivent fournir au conseil d'administration toute information lui permettant d'exercer sa haute surveillance, notamment sur la marche des affaires et activités des différents secteurs, y compris les filiales. Ceci se concrétise entre autres de la façon suivante :

- mise à disposition du président du conseil d'administration des procès-verbaux hebdomadaires des séances de la direction générale;
- compte rendu du président de la direction générale à chaque séance du conseil d'administration sur la marche des affaires;
- rapports trimestriels sur le contrôle des risques, sur les gros risques et le contrôle interne par le responsable du contrôle des risques et compliance;
- rapport mensuel des résultats par le CFO;
- rapports sur les missions de contrôle effectuées au sein du groupe par la responsable de l'audit interne et suivi trimestriel des recommandations qui en découlent;
- rapport oral sur l'activité du comité de contrôle, à chaque séance, par son président;
- présentation semestrielle des *balanced scorecards* des divisions par leur responsable (membre de la direction générale);
- rapport semestriel de l'organe de révision externe.

Le comité de contrôle

Le comité de contrôle a pour mission, entre autres, de superviser le respect des dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables à la banque, ainsi que des usages bancaires, et d'assurer la liaison et la coordination entre le conseil d'administration, l'audit interne et l'organe de contrôle externe. Il est composé de trois membres, deux administrateurs désignés par le conseil d'administration et le troisième membre désigné par le Conseil d'Etat. Le membre du comité de contrôle désigné par le Conseil d'Etat ne peut pas faire partie de la fonction publique. Il est soumis au secret bancaire. Ses membres actuels sont Patrick Mage, président, et Fabienne Knapp, tous deux administrateurs, et Jean-Blaise Conne, expert-comptable, Partenaire, PricewaterhouseCoopers, désigné par le Conseil d'Etat.

Ses compétences et devoirs sont réglés par l'art. 24 s. des statuts de la banque*. En 2007, le comité de contrôle s'est réuni pour 28 séances ordinaires.

L'audit interne

L'audit interne est un service indépendant, rattaché au conseil d'administration, chargé notamment d'évaluer l'efficacité des processus de management des risques et de contrôle interne en vigueur dans la banque. Il peut faire des propositions pour renforcer leur efficacité et présente régulièrement au conseil d'administration les rapports d'audit qu'il effectue, ainsi que le suivi des recommandations. Ses devoirs sont réglés à l'article 30 des statuts de la banque*. Composé au 31 décembre 2007 de 10 auditeurs équivalents plein temps, il effectue sa mission auprès de la maison mère et auprès des filiales. La responsable de l'audit interne est Mme Monique Seiss Baudry, titulaire d'une licence en sciences économiques.

4 À 4.2 DIRECTION GÉNÉRALE

La direction générale est constituée de 7 membres, sous la présidence de Blaise Goetschin. Elle est nommée pour une durée indéterminée; ses membres sont toutefois tenus de se démettre de leurs fonctions au plus tard à la fin de l'année civile au cours de laquelle ils ont atteint l'âge de soixante-cinq ans révolus.



Goetschin Blaise

Président de la direction générale (CEO)
né le 1^{er} septembre 1957, nationalité suisse

Parcours professionnel

Titulaire d'une licence de l'Ecole des HEC de l'Université de Lausanne. Dès 1982, auditeur chez Pricewaterhouse à Genève. En 1985, Deputy Vice President – Capital Markets au Credit Suisse à Zurich, puis à New York, comme cadre du département Corporate Banking. Dès 1990, membre de la direction, responsable pour les régions Suisse romande, Berne et Bâle de l'activité de CS Corporate Finance. En 1993, chargé de l'activité CS Corporate Finance, sociétés privées, pour l'ensemble de la Suisse. En 1995, nommé par le Conseil d'Etat du canton de Vaud chef du Service des finances de

Nota Bene

aucun membre de la direction générale

- n'a exercé auparavant d'autres activités pour la BCGE ou une société de son groupe ;
- n'a de fonctions permanentes de direction ou de consultation pour le compte de groupes d'intérêts importants suisses ou étrangers ;
- n'occupe de fonctions officielles ou ne remplit de mandats politiques.

l'Etat. De 1998 à 2000, directeur général de la Banque Fiduciary Trust, Genève, gestion institutionnelle et privée, filiale suisse de ce groupe bancaire, basé à New York. Président de la direction générale de la Banque Cantonale de Genève depuis le 1^{er} octobre 2000.

Autres activités

Président du conseil d'administration de Anker Bank et de Synchrony Asset Management SA. Président du conseil de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA. Président du conseil d'administration de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses. Administrateur de La Foncière, Investissements Fonciers SA. Membre du conseil de la Fondation de prévoyance professionnelle de la Banque Cantonale de Genève. Membre du comité du conseil d'administration de l'Union des Banques Cantonales Suisses. Membre du conseil d'administration de l'Association suisse des banquiers. Membre du conseil de la Fondation Genève Place Financière. Membre du conseil de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève. Vice-président de l'Institut Supérieur de Formation Bancaire à Genève. Membre du comité de la Société d'Etudes Economiques et Sociales à Lausanne. Membre du comité du Centre d'Histoire et de Prospective Militaires à Pully. Membre du conseil de la Fondation H. Dudley Wright, Genève.



Bourgeaux Eric

Responsable de la division Finances et contrôle des risques (CFO)
Remplaçant du président de la direction générale
né le 31 mai 1956, nationalités suisse et française

Parcours professionnel

Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris et d'un DECS. Auditeur et consultant auprès de KPMG Paris. De 1982 à 1986, auditeur auprès de Pricewaterhouse à Genève. De 1986 à 1988, directeur de Asea Capital devenu ABB World Treasury Center à Genève. De 1988 à 1996, directeur puis directeur général de Nokia Finance International BV, Genève. De 1998 à 2000, administrateur de Clariden Bank. De 1997 à 2000, directeur chez André & Cie SA, Lausanne. Responsable de la division Finances et contrôle des risques, membre de la direction générale de la Banque Cantonale de Genève depuis le 1^{er} décembre 2000.

Autres activités

Membre du conseil de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA. Membre du conseil d'administration de Synchrony Asset Management SA. Membre du conseil de surveillance de la Compagnie Foncière Franco-Suisse, Lyon. Membre du conseil de Asia Pacific Performance, Luxembourg. Membre du conseil de surveillance de Dixence SAS, Puteaux.



Bagnoud Claude

Responsable de la division Entreprises
né le 1^{er} janvier 1964, nationalité suisse

Parcours professionnel

Titulaire d'une maturité commerciale de l'Ecole Supérieure de Commerce de Genève et d'un diplôme de l'IMD Lausanne, programme pour Executive Development (1999). Comptable auprès des Services Industriels de Genève. En 1990, collaborateur crédits commerciaux à la Banque hypothécaire du canton de Genève. Cadre en 1991, puis chef du service Crédits commerciaux de 1994 à 1995. De 1996 à 1999, chef de section Crédits Immobiliers et Commerciaux du Marché Grand Public. En 1996, membre de la direction. En 1999, stage à Londres. Durant l'année 2000, chef de section au département Industries, Commerces et Services. En mai 2001, membre de la direction générale responsable de la division Entreprises.

Autres activités

Administrateur de Synchrony Asset Management SA. Membre du conseil de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA. Vice-président du conseil de la Fondation Industrielle La Gravière. Vice-président du conseil de surveillance de la Compagnie Foncière Franco-Suisse, Lyon. Membre du conseil de la Fondation du Palais des Expositions et de la Fondation de la Halle 6. Membre du conseil de surveillance de Dixence SAS, Puteaux. Membre de la Commission technique de l'Union des Associations Patronales Genevoises (UAPG).



Kroon Johan Bernard Alexander

Responsable de la division Grand public et réseaux
né le 28 mai 1963, nationalité hollandaise

Parcours professionnel

Titulaire d'un MBA et d'un Master of International Management de l'Université de Thunderbird (Arizona, USA). Début de carrière en 1987 auprès de la Citibank à Düsseldorf. De 1991 à 1994, a travaillé auprès de la Citicorp Diners Club Deutschland, à Francfort. De 1995 à 1997, Marketing Manager auprès de la Citibank US & Europe Consumer Bank, à Bruxelles. De 1997 à 1999, directeur du Marketing et de la Planification Stratégique auprès de la Citibank Private Bank Genève. De 1999 à 2000, directeur Marketing auprès de la Deutsche Bank International Private Banking, à Genève. Puis, directeur de la Stratégie et du Marketing auprès de JP Morgan Private Bank, à Genève. Depuis mai 2002, membre de la direction générale de la Banque Cantonale de Genève, responsable de la division Grand public et réseaux.

Autres activités

Président du conseil de la Fondation de libre passage de la BCGE et de la Fondation de prévoyance Epargne 3. Membre du conseil de fondation de Swisscanto fondation de libre passage, de Swisscanto SA, Conseil et gestion d'institutions de prévoyance du personnel et de Swisscanto Supra Fondation collective des banques cantonales.



Rausis Emile

Responsable de la division Opérations et contrôles
né le 31 août 1957, nationalité suisse

Parcours professionnel

Titulaire d'un CFC d'employé de banque. Dès 1977, employé à la Société de Banque Suisse à Monthey. De 1978 à 1984, actif au service des crédits de la SBS, à Genève, et mandataire commercial dès le 1^{er} avril 1982. De 1984 à 1985, gestionnaire de crédits, à la direction générale, dans le département des crédits en Suisse traitant des sièges romands, à Bâle. De 1985 à 1986, responsable d'un groupe de clientèle crédits, à Genève. Dès le 1^{er} avril 1986, responsable de la clientèle PME, fondé de pouvoir, jusqu'en 1988 toujours à la SBS. Dès 1989, sous-directeur dans le domaine des crédits à la Banque hypothécaire du canton de Genève. En 1991, directeur adjoint responsable d'un département de crédits et remplaçant du responsable de la division commerciale. En 1996, responsable du département financement et soutien aux PME. Au mois d'avril 2001, membre de la direction générale, actuellement responsable de la division Opérations et contrôles.



Spadone Alain

Responsable de la division Gestion de patrimoines privés (jusqu'au 30.06.07)
né le 23 avril 1949, nationalités suisse et française

Parcours professionnel

Titulaire d'un diplôme de l'Université Panthéon Sorbonne de Paris. Directeur d'école privée entre 1974 et 1986. De 1987 à 1991, analyste financier auprès de Financière Fransad, Genève. De 1991 à 1992, analyste financier chez Canadian Imperial Bank à Genève. De 1992 à 1996, analyste financier et gestionnaire auprès de l'Union Bancaire Privée à Genève. De 1997 à 2000, analyste financier et gérant institutionnel auprès de la Société Fiduciaire Suisse à Genève. En décembre 2000, responsable du département Stratégie de Placement et Etudes Financières à la Banque Cantonale de Genève. Au mois de septembre 2002, membre de la direction générale, responsable de la division Gestion de patrimoines privés. Chargé de missions auprès du président de la direction générale depuis le 1^{er} juillet 2007, au rang de membre de la direction.

Autres activités

Membre du conseil d'administration de Anker Bank SA. Membre du conseil de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA. Membre du conseil d'administration de Swisscanto Holding SA, Berne (jusqu'au 25.10.07).

Nouveau responsable

Depuis le 1^{er} juillet 2007, le responsable de la division Gestion de patrimoines privés, devenue division Private Banking, est Andrew Gilbert, membre de la direction.



Joris Jean-Marc

Responsable de la division Organisation et technologies de l'information
né le 10 septembre 1968, nationalité belge

Parcours professionnel

Titulaire d'une licence en sciences commerciales et financières de l'ICHEC Bruxelles. A travaillé en 1993 auprès de Dexia Luxembourg au département du Marché des Capitaux. De septembre 1993 à juin 1997, chargé de missions au département Information Risk Management auprès de KPMG. De juin 1997 à mars 2002, sous-directeur, Head Business Development, auprès de ING Baring Private Bank, à Genève. Au mois d'avril 2002, membre de la direction de la BCGE, responsable du département Organisation et responsable ad interim du département Informatique. Le 1^{er} juillet 2003, membre de la direction générale, actuellement responsable de la division Organisation et technologies de l'information.

Autres activités

Membre du conseil de la Fondation Immobilière Patrimoine, Genève. Membre du conseil de la Fondation de prévoyance professionnelle de la Banque Cantonale de Genève.

4.3 Contrats de management

La Banque Cantonale de Genève externalise ses principales activités informatiques auprès d'IBM (Suisse) SA.

Une convention-cadre de collaboration, conformément à la circulaire CFB 99/2 sur l'*outsourcing*, assortie d'annexes détaillées, règle la relation entre la banque et IBM. Ainsi, IBM fournit à la banque l'essentiel des prestations informatiques, comme l'exploitation, la maintenance et l'hébergement de systèmes bancaires, la gestion du parc de PC et de serveurs Windows, le support aux utilisateurs, la gestion du réseau. L'ensemble des contrats de prestations de services, liés à la mise en œuvre du nouveau système d'information, a été renouvelé en novembre 2006 pour une durée minimale de 3 ans, à compter du 30.09.2008. Les prestations informatiques d'IBM ont engendré un coût de CHF 20'359'892 en 2007, composé de CHF 19'347'955 de frais d'exploitation, de support et de maintenance et CHF 1'011'937 de frais de développement.

5. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET PRÊTS

5.1 Fixation des rémunérations et des programmes de participation

Principes de rémunération du conseil d'administration

Sur proposition du comité "Nominations et rémunération", le conseil d'administration fixe les jetons de présence, indemnités et frais de ses membres, du président et, le cas échéant, des administrateurs auxquels des tâches particulières, régulières ou occasionnelles (ex. comités, commissions), seraient confiées.

Les membres du conseil d'administration ne bénéficient d'aucun des programmes de participation ordinaires (plans d'intéressement en actions). Ils ont néanmoins été associés au plan d'intéressement exceptionnel mis en œuvre en 2007 (voir ci-dessous).

Principes de rémunération de la direction générale

Le système de rémunération en vigueur pour la direction générale se décline de la manière suivante :

- la rémunération fixe rétribue la mission et les responsabilités de base ; elle est principalement déterminée en fonction des usances salariales pour des fonctions comparables dans le secteur bancaire ;
- la rémunération variable récompense éventuellement les performances dépassant les objectifs fixés ; elle est déterminée sur la base des résultats de la division et individuels dans le cadre d'une enveloppe fluctuante et adaptée aux résultats de la banque.

Au même titre que l'ensemble des collaborateurs, la direction générale bénéficie de divers plans d'intéressement et d'autres avantages (conditions spéciales sur prestations bancaires, caisse de pension attractive, indemnités diverses et prestations sociales) qui viennent compléter la rémunération. La direction générale n'est pas intégrée aux plans d'*incentive* relatifs aux nouvelles affaires dans le domaine des crédits hypothécaires et de la gestion de fortune, qui sont ouverts à tous les collaborateurs de la banque.

Ponctuellement, des primes de réussite ciblées conditionnées par l'atteinte d'objectifs spécifiques, peuvent être engagées pour un ou plusieurs collaborateurs de la banque, y inclus la direction générale.

Aucun des segments mentionnés ci-dessus ne fait l'objet de seuils plancher ou plafond. Néanmoins, et comme décrit ci-après, l'intégralité des éléments de rémunération est décidée par le conseil d'administration sur préavis du comité "Nominations et rémunération".

Il n'existe aucun autre élément de rémunération direct ou indirect uniquement et spécifiquement destiné aux membres de la direction générale.

Détermination des enveloppes de la direction générale

1. Pour l'ensemble des collaborateurs, l'enveloppe de rémunération fixe et l'indexation annuelle de la masse salariale sont validées une fois par an, dans le cadre du processus budgétaire, par le conseil d'administration sur proposition de la direction générale. L'indexation annuelle de la masse salariale fait l'objet d'une décision spécifique proposée au conseil d'administration par la direction générale.

S'agissant de la rémunération variable globale, elle est validée annuellement dans le cadre du bouclage comptable de l'exercice par le conseil d'administration sur proposition de la direction générale.

2. Pour l'attribution des rémunérations fixes et variables des membres de la direction générale, le conseil d'administration décide annuellement, sur préavis du comité "Nominations et rémunération", des attributions individuelles de chaque membre. Il se conforme aux règles globales décidées

pour la fixation des rémunérations fixes et variables et il tient compte du budget et du bouclage des comptes.

Prestations de départ

Pour quelques membres de la direction générale, une indemnisation (financière et prévoyance professionnelle) est prévue en cas de départ non volontaire, licenciement pour justes motifs exclu.

Programmes de participation

Des programmes de participation (ou plans d'intéressement) permettent aux bénéficiaires d'aligner leurs intérêts financiers personnels à ceux de l'entreprise.

Conseil d'administration : aucun des programmes de participation ordinaires en vigueur à la BCGE n'est accessible aux membres du conseil d'administration.

Direction générale : chaque membre de la direction générale bénéficie des mêmes plans d'intéressement que l'ensemble des autres collaborateurs. Un seul modèle de programme de participation existe à la BCGE par la remise gratuite ou conditionnelle d'actions BCGE bloquées 5 ans. Les actions acquises par le biais des plans d'intéressement le sont au prix de marché. Le blocage est supprimé en cas de fin des rapports de travail.

Les plans d'intéressement BCGE sont de trois natures :

- option d'achat liée à la part variable ordinaire attribuée ou à des primes exceptionnelles ;
- attribution automatique d'actions gratuites en fonction de l'ancienneté ;
- option de recevoir des actions gratuites comme prime de fidélité.

Ces plans sont détaillés dans le règlement du personnel, dont toute modification doit être soumise au conseil d'administration. D'une manière générale, le règlement du personnel est mis à jour une fois par an.

Ces plans d'intéressement sont appliqués à l'ensemble des collaborateurs, y compris les membres de la direction générale et de l'audit interne.

Plan d'intéressement exceptionnel 2006

Compte tenu de l'investissement important consenti par l'ensemble des acteurs de la banque en 2006 et d'excellents résultats, un plan d'intéressement exceptionnel a été décidé dans le cadre du bouclage 2006 et mis en application en 2007. Ce plan exceptionnel a été proposé par la direction générale au conseil d'administration qui en a validé le modèle et le coût. Chaque collaborateur du groupe BCGE pouvait recevoir 4 actions gratuites en contrepartie de l'achat, au prix du marché, de 2 actions BCGE. Ces titres sont bloqués 5 ans. Les membres du conseil d'administration ont également eu accès à ce plan exceptionnel.

Pour le détail des indemnités versées, des participations et des prêts consentis aux membres du conseil d'administration, aux membres de la direction générale et à son président (voir page 109, point 4.8 des annexes aux comptes de la maison mère).

6. DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

6.1 Limitation et représentation des droits de vote

Il n'existe aucune limitation des droits de vote.

6.2 Quorum statutaire

L'assemblée générale est valablement constituée, quel que soit le nombre des actions représentées. Elle prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées. Les décisions relatives à l'adoption et à la modification des statuts, comme celles concernant le préavis sur la fusion, l'absorption et la dissolution de la banque, sont prises à la majorité des deux tiers du capital-actions. Pour les élections, si un second tour de scrutin est nécessaire, la majorité relative est suffisante. En cas d'égalité des voix, celle du président de l'assemblée générale est prépondérante. Les élections ont lieu à bulletins secrets. A la demande de 30 % des voix représentées, les autres décisions sont également prises par un vote à bulletins secrets.

6.3 Convocation de l'assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire a lieu chaque année dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée aussi souvent qu'il est nécessaire, notamment par un ou plusieurs actionnaires représentant au moins un dixième du capital social, en indiquant le but poursuivi. Au besoin, l'organe de révision peut aussi convoquer une assemblée générale extraordinaire. L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration, vingt jours au moins avant la réunion, par un avis inséré dans la *Feuille d'avis officielle de la République et canton de Genève* et dans la *Feuille officielle suisse du commerce*.

6.4 Inscriptions à l'ordre du jour

Le conseil d'administration est tenu d'inscrire à l'ordre du jour les propositions individuelles qui doivent être soumises au vote, à condition qu'elles soient présentées en la forme écrite par les actionnaires, au moins vingt jours avant l'assemblée générale. Aucune décision ne peut être prise sur les objets qui n'ont pas été portés à l'ordre du jour, hormis sur celui de convoquer une assemblée générale extraordinaire.

7. PRISES DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

Il n'existe pas de clause statutaire d'*opting-out*, d'*opting-up*, ni de disposition sur les prises de contrôle.

8. ORGANE DE RÉVISION EXTERNE

L'assemblée générale ordinaire du 24 avril 2007 a renouvelé le mandat de réviseur confié à la société Deloitte SA, en qualité d'organe de révision externe, pour l'année 2007.

8.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

Le mandat d'organe de révision externe, qui a débuté le 1^{er} janvier 2001, est renouvelé chaque année par l'assemblée générale des actionnaires. Le réviseur responsable, selon le dispositif légal applicable aux banques, est M. Alexandre Buga, en fonction depuis le 1^{er} janvier 2006.

8.2 Honoraires de révision

	31.12.2007	31.12.2006
Révision groupe BCGE	877'500	927'500
dont BCGE uniquement	695'000	740'000

8.3 Honoraires supplémentaires

Les honoraires supplémentaires de révision comprennent essentiellement le coût de l'examen succinct des comptes semestriels consolidés, ainsi que diverses autres certifications requises selon des exigences légales spécifiques.

	31.12.2007	31.12.2006
Révision groupe BCGE	163'500	169'500
dont BCGE uniquement	154'000	160'000

Des honoraires supplémentaires de CHF 134'500 non liés à la révision, ont été perçus en 2007 par Deloitte SA en Suisse (CHF 191'325 en 2006).

8.4 Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision

Durant l'année 2007, l'organe de révision a été invité à participer à cinq séances avec le conseil d'administration dans son ensemble et à quatre séances avec le comité de contrôle. Ces entretiens ont porté sur la planification et la restitution des travaux liés à la révision du groupe BCGE.

Le conseil d'administration, le comité de contrôle et l'audit interne reçoivent les rapports de l'organe de révision.

9. POLITIQUE D'INFORMATION

Le conseil d'administration s'exprime par la voix de son président. Le président de la direction générale est le porte-parole officiel de la banque. Il délègue au département Etat-major et communication la responsabilité d'en assurer la gestion. Son responsable lui est directement subordonné.

	Langues	Forme / destinataire	URL	Calendrier
Rapport annuel	F/En	Imprimé/internet	http://www.bcge.ch/rapport-annuel http://www.bcge.ch/annual-report	15 avril 2008
Assemblée générale	F	–	–	6 mai 2008
<i>Link push and pull</i>	F/En	Internet ou demande par écrit	http://www.bcge.ch/contact-investisseur http://www.bcge.ch/investors-contact	permanent
Résultats annuels et semestriels	F/En	Conférences de presse/imprimé/internet	http://www.bcge.ch/resultats http://www.bcge.ch/financial-results	mars et août
Communiqués de presse	F/D*/En*	Médias écrits et électroniques suisses	http://www.bcge.ch/communiques	ponctuels
Magazine <i>Dialogue</i>	F	Imprimé/internet	http://www.bcge.ch/dialogue	3 x par an
Publications institutionnelles	F/En	Imprimé/internet	http://www.bcge.ch/publications http://www.bcge.ch/publications-bcge	régulier

*Dans certains cas

Informations destinées aux actionnaires

Des communiqués de presse sont diffusés selon l'actualité et les besoins. Ils sont disponibles sur www.bcge.ch. Le groupe publie sa philosophie d'investissement et d'autres informations stratégiques sous la forme de brochures, également disponibles sur internet. Le groupe s'adresse aux journalistes romands et alémaniques, ainsi qu'aux analystes financiers, afin de leur présenter la marche des affaires et ses perspectives à l'occasion de conférences de presse et téléphoniques, notamment lors de la publication des résultats annuels et semestriels. Le groupe entretient des relations régulières avec les collectivités publiques genevoises, notamment par le biais d'exposés et de séminaires organisés en ses locaux ou en les leurs. Les actionnaires sont invités à adresser leurs questions au conseil d'administration ou à la direction générale, en particulier par le biais de l'adresse e-mail actionnaires@bcge.ch. Les documents publiés par la Banque Cantonale de Genève sont disponibles dans les agences BCGE, dans les filiales, ainsi que sur le site internet de la maison mère. Certains sont traduits en anglais et/ou en allemand.

PERSONNES DE CONTACT

Relations investisseurs et communication institutionnelle

Nicolas de Saussure
Tél: +41 (0)22 317 27 27
Fax: +41 (0)22 809 22 11
actionnaires@bcge.ch

Institutions financières

Yves Spörri
Tél: +41 (0)22 317 27 27
Fax: +41 (0)22 809 34 77
yves.spoerri@bcge.ch

Bureau du CFO

Ariana Sellefyan
Tél: +41 (0)22 317 27 27
Fax: +41 (0)22 809 24 63
ariana.sellefyan@bcge.ch

Comptes consolidés 2007 et annexes

Groupe BCGE

RAPPORT DU REVISEUR DES COMPTES CONSOLIDES

A l'Assemblée générale des actionnaires de la
Banque Cantonale de Genève, Genève

En notre qualité de réviseur des comptes consolidés, nous avons vérifié les comptes consolidés (bilan, compte de résultat, tableau de financement et annexes de page 78 à page 99) de la Banque Cantonale de Genève pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses ainsi que selon les *International Standards on Auditing (ISA)*. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les règles d'établissement des comptes applicables aux banques, et sont conformes à la loi suisse.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

DELOITTE SA


Alexandre Buga
Réviseur responsable


Nicolas Heiniger

Le 21 février 2008

Bilan groupe BCGE	78
Compte de résultat groupe BCGE	79
Opérations hors bilan groupe BCGE	80
Tableau de financement groupe BCGE	81
Justification des capitaux propres groupe BCGE	82
ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS	83
1. ACTIVITÉ ET EFFECTIF DU PERSONNEL	83
2. CONVENTIONS AVEC L'ACTIONNAIRE MAJORITAIRE	83
3. PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS	83
4. GESTION DES RISQUES	86
4.1 Surveillance consolidée	86
4.2 Risques de contrepartie	86
4.3 Risques de négoce international	86
4.4 Risques concentrés	86
4.5 Risques de marché	87
4.6 Risques opérationnels	87
4.7 Risques de compliance	87
4.8 Risques juridiques	87
5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX COMPTES CONSOLIDÉS	88
5.1 Couvertures des prêts et des opérations hors bilan	88
5.2 Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	88
5.3 Immobilisations financières	89
5.4 Participations mises en équivalence	89
5.5 Périmètre de consolidation	89
5.6 Actif immobilisé	90
5.7 Autres actifs et passifs	90
5.8 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété	91
5.9 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	92
5.10 Emprunts obligataires en cours	92
5.11 Correctifs de valeurs, provisions et réserves pour risques bancaires généraux	93
5.12 Structure des échéances de l'actif circulant, des immobilisations financières et des fonds étrangers	94
5.13 Créances et engagements envers les sociétés liées et crédits aux organes	95
5.14 Répartition de l'actif et du passif entre la Suisse et l'étranger	96
5.15 Répartition de l'actif par pays ou par groupe de pays	96
5.16 Répartition de l'actif et du passif par monnaie	97
5.17 Répartition des instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice	98
5.18 Produits des intérêts	98
5.19 Charges d'intérêts	98
5.20 Résultat des opérations de négoce	98
5.21 Charges de personnel	99
5.22 Autres charges d'exploitation	99
5.23 Amortissements sur l'actif immobilisé	99
5.24 Produits extraordinaires	99
5.25 Charges extraordinaires	99
5.26 Répartition des produits et des charges de l'activité bancaire	99

Bilan groupe BCGE

Consolidé

78

	Notes	31.12.2007 en CHF 1'000	31.12.2006 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
ACTIF				
Liquidités	5.12	171'482	138'937	32'545
Créances résultant de papiers monétaires	5.12	299'907	298'281	1'626
Créances sur les banques	5.12	965'575	1'052'082	-86'507
Créances sur la clientèle	5.12	3'912'022	4'172'210	-260'188
<i>dont Fondation de valorisation</i>		1'187'931	1'579'249	-391'318
Créances hypothécaires	5.12	6'393'374	6'189'319	204'055
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	5.2	7'417	23'880	-16'463
Immobilisations financières	5.3	409'411	380'547	28'864
Participations mises en équivalence	5.4	21'238	22'624	-1'386
Immobilisations corporelles	5.6	205'526	195'470	10'056
Valeurs immatérielles	5.6	9'422	10'397	-975
Comptes de régularisation		36'868	31'744	5'124
<i>dont impôts différés</i>		392	189	203
Autres actifs	5.7	66'220	55'518	10'702
Total de l'actif		12'498'462	12'571'009	-72'547
Total des créances de rang subordonné		2'908	15'580	-12'672
Total des créances sur les participations non consolidées et les participants qualifiés		148'168	211'891	-63'723
<i>dont total des créances sur le Canton</i>		3'168	66'891	-63'723
PASSIF				
Engagements résultant de papiers monétaires	5.12	666	464	202
Engagements envers les banques	5.12	245'427	433'121	-187'694
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	5.12	4'438'333	4'609'930	-171'597
Autres engagements envers la clientèle	5.12	3'893'750	3'384'482	509'268
Obligations de caisse	5.12	106'339	74'806	31'533
Prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts	5.12	2'768'980	3'105'975	-336'995
Comptes de régularisation		84'602	74'054	10'548
<i>dont impôts différés</i>		205	196	9
Autres passifs	5.7	66'529	65'501	1'028
Correctifs de valeurs et provisions	5.11	5'599	8'733	-3'134
Réserves pour risques bancaires généraux	5.11	85'100	60'000	25'100
Capital social		360'000	360'000	-
Réserves issues du capital		311'524	307'883	3'641
Réserves issues du bénéfice		75'645	36'206	39'439
Propres titres de participation		-23'394	-12'098	-11'296
Ecart de conversion des monnaies étrangères		2'262	860	1'402
Bénéfice de l'exercice		77'100	61'092	16'008
Total du passif		12'498'462	12'571'009	-72'547
Total des engagements de rang subordonné		240'000	340'000	-100'000
Total des engagements envers les participations non consolidées et les participants qualifiés		193'021	130'501	62'520
<i>dont total des engagements sur le Canton</i>		154'974	102'326	52'648

Compte de résultat groupe BCGE

Consolidé

	Notes	31.12.2007 en CHF 1'000	31.12.2006 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS				
Produits des intérêts et des escomptes	5.18	415'869	400'160	15'709
Produits des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce	5.18	540	806	-266
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	5.18	9'949	6'750	3'199
Charges d'intérêts	5.19	-225'269	-215'369	-9'900
<i>Sous-total résultat des opérations d'intérêts</i>		201'089	192'347	8'742
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DES PRESTATIONS DE SERVICE				
Produits des commissions sur les opérations de crédit		34'358	35'063	-705
Produits des commissions sur les opérations de négoce, de titres et les placements		50'461	45'561	4'900
Produits des commissions sur les autres prestations de service		21'662	23'221	-1'559
Charges de commissions		-8'739	-8'954	215
<i>Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service</i>		97'742	94'891	2'851
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE				
<i>Sous-total résultat des opérations de négoce</i>	5.20	17'095	16'758	337
AUTRES RÉSULTATS ORDINAIRES				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		1'080	9'734	-8'654
Produits des participations		1'362	3'477	-2'115
<i>dont participations mises en équivalence</i>		1'362	3'477	-2'115
Résultat des immeubles		1'829	1'974	-145
Autres produits ordinaires		7'780	6'195	1'585
Autres charges ordinaires		-6'184	-2'371	-3'813
<i>Sous-total autres résultats ordinaires</i>		5'867	19'009	-13'142
Total des produits d'exploitation		321'793	323'005	-1'212
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	5.21	-120'135	-120'110	-25
Autres charges d'exploitation	5.22	-89'797	-84'841	-4'956
<i>Total des charges d'exploitation</i>		-209'932	-204'951	-4'981
Bénéfice brut		111'861	118'054	-6'193
Amortissements sur l'actif immobilisé	5.23	-10'766	-12'219	1'453
Résultat intermédiaire		101'095	105'835	-4'740
Produits extraordinaires	5.24	5'865	8'388	-2'523
Charges extraordinaires	5.25	-26'100	-51'000	24'900
Impôts		-3'760	-2'131	-1'629
<i>dont impôts différés</i>		194	-94	288
Bénéfice de l'exercice		77'100	61'092	16'008

Opérations hors bilan groupe BCGE

Consolidé

80

	Notes	31.12.2007 en CHF 1'000	31.12.2006 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
OPÉRATIONS HORS BILAN				
Garanties irrévocables		108'059	137'203	-29'144
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs		467'468	361'041	106'427
Engagements conditionnels		575'527	498'244	77'283
Engagements irrévocables		272'925	320'307	-47'382
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		39'011	39'011	-
Engagements résultant de paiements différés		15'248	22'989	-7'741
Crédits par engagement		15'248	22'989	-7'741
Placements fiduciaires auprès de tiers		403'188	384'605	18'583
Prêts fiduciaires		8'033	8'033	-
Opérations fiduciaires		411'221	392'638	18'583
Instruments financiers dérivés				
• valeurs de remplacement positives	5.17	60'062	43'685	16'377
• valeurs de remplacement négatives	5.17	24'816	43'068	-18'252
• sous-jacents	5.17	5'053'584	5'959'565	-905'981

Tableau de financement groupe BCGE

Consolidé

	2007	2007	2006	2006
	Source de fonds en CHF 1'000	Emploi de fonds en CHF 1'000	Source de fonds en CHF 1'000	Emploi de fonds en CHF 1'000
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)				
• bénéfice de l'exercice	77'100	–	61'092	–
• amortissement sur l'actif immobilisé	9'791	–	11'244	–
• amortissement du <i>goodwill</i>	975	–	975	–
• attribution aux réserves issues du capital	3'641	–	2'338	–
• attribution écart de conversion des monnaies étrangères	1'402	–	1'476	–
• correctifs de valeurs et provisions	–	3'134	–	17'494
• réserves pour risques bancaires généraux	25'100	–	50'000	–
• comptes de régularisation actifs	–	5'124	2'837	–
• comptes de régularisation passifs	10'548	–	–	3'126
• autres rubriques	–	9'727	–	11'012
• dividende de l'exercice précédent	–	18'000	–	10'800
• attribution spéciale à l'Etat de Genève	–	3'600	–	2'160
<i>Solde</i>	88'972	–	85'370	–
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé				
• autres participations	1'386	–	–	2'883
• immobilisations corporelles	–	19'847	–	6'032
• valeurs immatérielles	–	–	–	–
<i>Solde</i>	–	18'461	–	8'915
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)				
• engagements envers les banques	–	96'557	–	23'399
• engagements envers la clientèle	–	12'077	–	10'293
• obligations de caisse	9'208	–	12'399	–
• prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts	–	348'975	–	443'510
• créances sur les banques	–	–	–	–
• créances sur la clientèle	423'050	–	487'519	–
• créances hypothécaires	288'931	–	–	154'056
• immobilisations financières	–	9'091	–	87'570
Opérations à court terme				
• engagements envers les banques	–	91'137	142'471	–
• engagements envers la clientèle	349'748	–	109'868	–
• obligations de caisse	22'325	–	–	5'321
• prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts	11'980	–	–	56'745
• attribution propres titres de participation	–	11'296	6'791	–
• engagements résultant de papiers monétaires	202	–	–	2'844
• créances résultant de papiers monétaires	–	1'626	14'912	–
• créances sur les banques	86'507	–	–	345'073
• créances sur la clientèle	–	162'862	144'974	–
• créances hypothécaires	–	492'986	155'776	–
• immobilisations financières	–	19'773	–	14'603
• portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	16'463	–	–	10'102
Etat des liquidités				
• liquidités	–	32'545	2'351	–
<i>Solde</i>	–	70'511	–	76'455

Justification des capitaux propres groupe BCGE

Consolidé

82

en CHF 1'000

Capitaux propres au 1^{er} janvier 2007

Capital social libéré	360'000
Réserves issues du capital	307'883
Réserves pour risques bancaires généraux	60'000
Réserves issues du bénéfice	97'298
Ecart de conversion des monnaies étrangères	860
Propres titres de participation	-12'098
Total des capitaux propres au 1^{er} janvier 2007	813'943

Dividende prélevé sur le bénéfice de l'exercice précédent	-18'000
Attribution spéciale à l'Etat de Genève (20% du dividende payé)	-3'600
Ajustement sur participation	-53
Attribution aux réserves pour risques bancaires généraux	25'100
Bénéfice de l'exercice	77'100
Achats de propres titres (au coût d'acquisition)	-29'848
Ventes de propres titres (au coût d'acquisition)	18'552
Gains ou pertes d'aliénation et dividendes de propres titres de participation	3'641
Ecart de conversion des monnaies étrangères	1'402

Total des capitaux propres au 31 décembre 2007

888'237

Dont

Capital social libéré	360'000
Réserves issues du capital	311'524
Réserves pour risques bancaires généraux	85'100
Réserves issues du bénéfice	75'645
Bénéfice de l'exercice	77'100
Ecart de conversion des monnaies étrangères	2'262
Propres titres de participation	-23'394

Propres titres de participation (titres au porteur)

En unités

Situation au 1 ^{er} janvier 2007	60'613
Achats	109'918
Ventes	-79'689
Situation au 31 décembre 2007	90'842

Prix de transaction moyen (valeur vénale moyenne) en CHF	257.52
Engagements conditionnels en relation avec des propres actions aliénées ou acquises	-
Actions au porteur détenues par son institution de prévoyance professionnelle	10'000
Propres actions réservées pour objectif déterminé	-
Instruments de capitaux propres détenus par des personnes proches	-
Dérivés sur propres actions	-

1. ACTIVITÉ ET EFFECTIF DU PERSONNEL

Le groupe Banque Cantonale de Genève offre les prestations de service d'une banque universelle de proximité et a notamment pour mission de contribuer au développement économique du canton et de la région.

L'activité comprend l'octroi des affaires de crédits hypothécaires, crédits commerciaux et privés ainsi que des crédits dans le domaine du négoce international. Le groupe est également actif en gestion de patrimoines ainsi qu'en matière d'opérations d'émissions et de placements sur les marchés financiers.

Au 31 décembre 2007, l'effectif du groupe s'établissait à 848 personnes; 783.55 après conversion en emplois à temps complet (775.5 en 2006).

La banque poursuit une stratégie d'externalisation de son système de technologies de l'information, afin de se concentrer sur les activités à forte valeur ajoutée dans son domaine d'activité. Le mandat confié à IBM (Suisse) – 2006: Unicible Informatique Bancaire SA, Prilly – concerne principalement l'exploitation du système informatique central, son hébergement, le stockage des données, l'impression ainsi que l'envoi des documents bancaires de masse. La relation est réglée par des contrats de service (SLA), conformément à la Circulaire CFB 99/2 sur l'*outsourcing*.

La banque a décidé d'adopter la plate-forme informatique élaborée par Finnova SA Bankware, Lenzbourg. La migration est prévue durant le 2^e semestre 2008.

Les conseils d'administration de la BCGE et d'Anker Bank ont décidé, en date du 21 février 2008, de mandater les directions générales respectives pour explorer la possibilité d'intégration des activités d'Anker Bank au sein de la BCGE. Cette décision de principe n'a pas eu d'impact sur les comptes annuels 2007.

2. CONVENTIONS AVEC L'ACTIONNAIRE MAJORITAIRE

Par convention tripartite du 27 juillet 2000 et son avenant signé le 19 novembre 2001, la République et canton de Genève, la Banque Cantonale de Genève et la Fondation de valorisation des actifs de la Banque cantonale de Genève ont réglé les principes généraux du transfert de certains actifs à la fondation par la banque.

Cette convention règle en particulier la cession desdits actifs, la fixation des modalités de financement et de remboursement entre la fondation et la banque.

De par la Loi 8194 du 19 mai 2000, la banque doit, dans le cadre de la répartition de son bénéfice annuel, après constitution des provisions et des réserves nécessaires pour répondre aux exigences de fonds propres, effectuer, immédiatement après l'assemblée générale, le remboursement des frais encourus par la fondation, à savoir:

- les frais financiers;
- les frais de fonctionnement;
- les frais de réalisation (hors impôts de liquidation).

La banque a signé un règlement financier avec l'Etat et la fondation qui exige notamment un accord tripartite avant que le caractère éligible des décomptes de ces frais ne soit avéré.

L'Etat se substitue à la banque pour la part des frais susmentionnés, non payés par celle-ci à la fondation. De par ses statuts, la banque les rembourse proportionnellement aux dividendes distribués aux actionnaires (20 % des dividendes payés).

Le prêt octroyé à la fondation est garanti par une caution simple de la République et canton de Genève d'un montant maximal de CHF 5 milliards. La rémunération de cette caution simple est prévue par la convention tripartite. Une rémunération d'un montant de CHF 1 million a été versée au titre de l'exercice 2007 (CHF 1 million en 2006).

Le conseil d'Etat a décidé de dissoudre la fondation en raison de l'activité restreinte, consécutive à la vente des biens immobiliers, et afin de diminuer les coûts de fonctionnement de celle-ci. La liquidation de la fondation est prévue à partir du 1^{er} juin 2008.

3. PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Normes de référence

Les comptes du groupe sont conformes au Code des obligations suisse, à la Loi fédérale sur les banques et caisses d'épargne, à l'ordonnance d'exécution y relative, ainsi qu'aux directives de la Commission Fédérale des Banques sur les dispositions régissant l'établissement des comptes.

Les comptes du groupe sont préparés conformément au principe de l'image fidèle.

Date de clôture des comptes

La date de clôture des comptes est le 31 décembre de chaque année.

Périmètre de consolidation

Les banques, ainsi que les sociétés financières et immobilières, dont la consolidation présente une importance significative, sont comprises dans le périmètre de consolidation, selon les méthodes décrites ci-dessous.

Total du bilan	en CHF 1'000
Banque Cantonale de Genève SA, Genève	12'398'266
Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon	388'581
Anker Bank, Zurich	233'234
Dixence SAS, Puteaux (France)	31'567
Investissements Fonciers SA, Lausanne	19'793
Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon	17'865
Synchrony Asset Management SA, Genève	5'090
Swiss Public Finance Solutions SA, Genève	373

• Modification du périmètre de consolidation

Au cours de l'exercice, une nouvelle entité a été constituée et intégrée aux périmètres de consolidation (Swiss Public Finance Solutions SA, Genève), détenue à 50 %.

• Sociétés intégrées globalement

Toutes les sociétés du groupe opérant dans le secteur bancaire, financier et immobilier, et détenues dans un but de placement permanent, dans lesquelles la maison mère détient une participation directe ou indirecte supérieure à 50 %, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

• Sociétés mises en équivalence

Toutes les sociétés du groupe opérant dans le secteur bancaire, financier et immobilier, et détenues dans un but de placement permanent, dans lesquelles la maison mère détient une participation directe ou indirecte de 20 à 50 %, sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Méthode de consolidation

Lors de l'acquisition d'une participation, la différence entre la valeur nette comptable des titres de participation dans la société consolidée et la part que ces titres représentent dans la situation nette de la société est répartie entre corrections de valeurs des éléments du bilan de la société consolidée et un écart d'acquisition.

La consolidation du capital est faite selon la méthode anglo-saxonne ("purchase method"). Celle-ci prévoit que le prix d'achat des participations est compensé avec la part que détient le groupe dans les capitaux propres nouvellement évalués (valeur vénale des actifs nets) au moment de l'acquisition. Le *goodwill*, c'est-à-dire l'écart de consolidation, est inscrit à l'actif sous la rubrique "Valeurs immatérielles" et amorti par le biais du compte de résultat sur une durée de 5 ans ou 20 ans. L'amortissement sur 20 ans se justifie par la stratégie adoptée et la valeur de l'entité.

Les engagements et créances, ainsi que les produits et charges résultant d'opérations réciproques entre sociétés consolidées, sont éliminés.

Les éléments du bilan et du compte de résultat des entités domiciliées hors de Suisse et établis en devises sont convertis en francs suisses aux cours en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent de la conversion des capitaux propres sont comptabilisées directement dans les fonds propres sous la rubrique "Ecart de conversion".

Principes d'évaluation

Les comptes consolidés sont fondés sur les comptes individuels des sociétés du groupe établis selon des principes uniformes de comptabilisation et d'évaluation. Des retraitements spécifiques pour se conformer au principe de l'image fidèle sont effectués, principalement sur les propres titres de participation et de créance portés en déduction des positions passives correspondantes.

Principes de comptabilisation

Les opérations sont enregistrées dans les livres au jour de leur conclusion.

Devises, billets et métaux précieux

Les postes de l'actif et du passif libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses aux cours en vigueur comme suit:

Principales monnaies	Unités monnaies	Cours au 31.12.2007	Cours au 31.12.2006
Dollar américain	1	1.1275	1.2200
Euro	1	1.6590	1.6076
Livre sterling	1	2.2490	2.3984
Yen	100	0.9980	1.0266

Les charges et les produits sont convertis aux cours en vigueur à la date de transaction.

Les gains et les pertes de cours résultant de cette conversion sont comptabilisés sous la rubrique "Résultat des opérations de négoce".

Liquidités et créances résultant de papiers monétaires

Les liquidités sont comptabilisées à leur valeur nominale, les créances comptables au prix de revient.

Créances et engagements sur les banques et sur la clientèle, créances hypothécaires

Les créances et les engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les créances figurent au bilan, au plus pour la valeur qu'elles représentent pour la banque. Les provisions, constituées pour couvrir les risques de pertes connus ou estimés à la date de clôture des comptes, sont portées en diminution des rubriques de l'actif correspondant. Les intérêts et les commissions correspondantes qui demeurent impayés 90 jours après leur échéance sont considérés en souffrance et sont comptabilisés directement sous "Correctifs de valeurs et provisions" en déduction de l'actif correspondant. L'enregistrement au compte de résultat n'intervient, dans ce cas, qu'au moment du paiement effectif.

Pour les portefeuilles de crédits à la consommation (crédits personnels et leasings), constitués d'un grand nombre de petites créances homogènes, les corrections individuelles sont déterminées de manière forfaitaire sur la base des données historiques.

Prêts/emprunts de titres et mises/prises en pension

Les opérations de prêts/emprunts de titres et les opérations de mises/prises en pension de titres (*Repurchase and Reverse Repurchase Agreements*) sont comptabilisées comme suit :

- les liquidités qui sont échangées sont portées au bilan ;
- le transfert de titres n'implique pas une comptabilisation au bilan lorsque la partie cédante conserve économiquement le pouvoir de disposition sur les droits liés aux titres transférés ;
- l'aliénation subséquente de titres reçus implique une comptabilisation au bilan. Il en découle l'enregistrement à la valeur de marché d'un engagement non monétaire.

Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Les valeurs en portefeuilles sont évaluées aux cours du marché à la date de clôture. Le résultat est comptabilisé sous la rubrique "Résultat des opérations de négoce".

Selon le principe de l'image fidèle, prescrit au niveau du groupe, les propres titres de créance ne sont pas évalués à la valeur de marché, mais à la valeur nominale, et sont comptabilisés en diminution des positions passives correspondantes.

Les propres titres de participation sont comptabilisés, au niveau du groupe, en déduction des capitaux propres à concurrence du coût d'acquisition, sous la forme d'une rubrique séparée "Propres titres de participation". Le paiement des dividendes et les résultats des aliénations ultérieures sont attribués aux "Réserves issues du capital".

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les valeurs détenues à long terme, ainsi que les sociétés acquises dans un but stratégique et qui devraient être revendues à moyen terme.

Les titres de créances et de participation sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse entre le prix du marché et la valeur d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeurs estimés nécessaires. L'impact net des variations de valeur est enregistré dans les produits ou charges ordinaires.

Les immeubles repris dans le cadre d'opérations de crédit et destinés à la revente sont portés au bilan au prix d'acquisition diminué, le cas échéant, des correctifs de valeurs et des coûts de liquidation économiquement nécessaires selon le principe de la valeur la plus basse.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition et sont amorties linéairement, sur leur durée de vie prévisible, mais au maximum comme suit, en 2006 et 2007 :

Immeubles à l'usage de la banque	100 ans
Agencements	10 ans
Mobilier et aménagements	8 ans
Machines	5 ans
Logiciels et matériels informatiques	3 à 5 ans

Impôts

En fonction des résultats réalisés, une estimation des impôts dus au titre de l'exercice a été comptabilisée. L'impact de la délimitation des impôts du groupe est présenté dans les impôts différés. Les crédits d'impôt (pertes fiscales) n'ont pas été activés par principe de prudence.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers ouverts à la date du bilan sont évalués à leur valeur de marché. Les adaptations des valeurs de remplacement sont comptabilisées en fonction de l'intention qui préside à l'origine des opérations, à savoir :

- en cas d'opérations de négoce, au compte de résultat, au prix du marché ;
- en cas d'opérations de couvertures, de manière analogue à l'opération de base couverte.

Dans ce dernier cas, la valorisation de la valeur de remplacement est comptabilisée dans les "Comptes de compensation" sous la rubrique "Autres actifs" ou "Autres passifs".

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement par le débit des charges extraordinaires dans le but de couvrir les risques latents de l'activité. Ces réserves sont imposées fiscalement.

Changement de principes comptables

Les principes comptables et d'évaluation n'ont pas été modifiés de manière significative. Les modifications des art. 663 b et c du CO ont été prises en compte.

4. GESTION DES RISQUES

Le conseil d'administration fixe la politique des risques conformément aux dispositions légales. Elles sont appliquées dans toutes les entités du groupe selon la même méthodologie. La banque a mis en place différents comités des risques lui permettant de mesurer, de suivre et de gérer les risques pris.

Principes fondamentaux

Des enveloppes de risques par type d'activité sont fixées par le conseil d'administration. Celles-ci permettent une allocation des fonds propres et une diversification des risques pris. De la même manière, le conseil d'administration fixe les limites pays et les limites banques en tenant compte des fluctuations financières et des risques géopolitiques.

Chaque membre de la direction générale est responsable des revenus et des coûts associés à la prise de risque qui peuvent survenir dans sa division et prend les dispositions préventives nécessaires pour leur maîtrise et leur réduction.

Le contrôle du risque est séparé des unités opérationnelles génératrices de revenus. Le département Contrôle des risques et compliance renforce les unités de front et les unités de contrôle. Son rôle est d'analyser, d'évaluer et informer les différents comités dédiés sur les impacts financiers, légaux et de compliance découlant de l'exposition aux risques.

4.1. Surveillance consolidée

L'organisation de la gestion des risques au sein du groupe s'inspire directement des principes de gestion de la banque, afin d'obtenir une exhaustivité, une compréhension et une maîtrise uniformisée des risques au niveau consolidé.

Le département Contrôle des risques et compliance, au sein de la division Finances et contrôle des risques, consolide les positions globales et leur analyse. La diffusion des rapports et leurs revues systématiques avec les divisions de front durant les comités de risques et ALM (Asset and liability management) permettent d'accroître l'efficacité de la démarche globale.

Les activités du groupe exposent la banque principalement aux risques de contrepartie, aux risques de marché, aux risques opérationnel, juridique et de réputation.

4.2. Risques de contrepartie

Le risque de contrepartie ou de crédit représente les dommages que supporte le groupe en cas de défaillance d'une contrepartie.

Les crédits sont octroyés dans le cadre d'un système de délégation des compétences, basé sur le montant de l'engagement, et sont soumis à un système expert de cotation. Celui-ci prescrit des conditions différentes selon la capacité financière de l'emprunteur et selon la typologie de l'affaire.

Un comité des crédits examine les demandes et autorise les opérations en fonction des délégations ainsi que de la politique définie. Cette politique englobe les engagements des clients et correspondants du groupe résultant des activités de prêts, d'émissions de garantie ainsi que des engagements dans le cadre des transactions de devises, valeurs mobilières et des produits dérivés.

L'évaluation des sûretés est effectuée chaque année pour les crédits commerciaux. Pour les crédits hypothécaires, la périodicité de révision des sûretés est, notamment, définie par le taux d'avance et par la typologie des objets. Dans le cadre de renégociations avec les clients, celles-ci sont réexaminées.

Le système expert de cotation attribue des *ratings* aux preneurs de crédits (notations de A à E, puis de F à I pour les affaires en périmètre de risques) et sont tenus à jour sur un système dédié, dont les informations sont reprises pour la gestion des risques. La détérioration significative du *rating* déclenche une procédure d'examen du risque et, cas échéant, la constitution d'une provision et le transfert du dossier dans l'unité Contentieux et workout.

Les créances en souffrance, ainsi que les créances compromises, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeurs est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Les créances compromises, ainsi que les sûretés obtenues, sont évaluées à la valeur de liquidation, en tenant compte d'un correctif de valeur en fonction de la solvabilité du débiteur. Les opérations hors bilan sont aussi comprises dans cette évaluation.

4.3. Risques de négoce international

Les risques de négoce international font l'objet d'un suivi et d'une analyse constante. La connexion du système informatique dédié avec le système de gestion des risques permet une analyse de situation où chaque client est présenté avec son *rating*, ses limites et ses encours. Les analyses par types de produits traités complètent cette image.

4.4. Risques concentrés

Les risques importants (gros risques selon l'art. 83 OFR) sont suivis régulièrement et sont présentés sur une base trimestrielle au conseil d'administration, ainsi qu'à l'organe de révision externe.

Le système informatique intégré de gestion des risques permet de calculer les besoins en fonds propres pour chaque opération et de les agglomérer par groupes économiques. Dans un souci de prévention, une attention rigoureuse est portée aux concentrations possibles de crédit. La Fondation de valorisation fait l'objet d'une dérogation de la CFB dans ce domaine. Le suivi de ces positions est constant.

4.5. Risques de marché

Les risques de marché représentent le potentiel de pertes suite à des fluctuations des cours de change, taux d'intérêt et de valeurs mobilières sur l'ensemble des positions détenues par le groupe.

La gestion des risques de marché nécessite l'identification, la mesure et le contrôle des positions ouvertes. L'évaluation du portefeuille de négoce et la surveillance des limites sont effectuées sur un système unique, ce qui permet l'évaluation sans délai des risques encourus et un rapport est effectué sur une base journalière. Un département indépendant est chargé du suivi constant du respect des limites et du suivi des *stop-loss* de la salle des marchés. La connexion avec le système informatique de gestion des risques permet, de plus, l'établissement synchronisé des rapports de consommation de fonds propres pour ces opérations de négoce. La banque a une politique d'exposition faible aux risques de marché dans le cadre de l'activité de négoce (*trading*).

Les principaux risques de marché auxquels le groupe est confronté sont :

Risques de taux

Les risques de taux concernent la fluctuation des valeurs des positions hors du portefeuille de négoce face aux variations des taux d'intérêts. La politique de risques de taux a été approuvée par le conseil d'administration, qui en délègue la gestion à la direction générale. Le comité Asset liability management (ALM) se réunit sur une base mensuelle. Ce comité contribue à l'aide à la décision pour le pilotage du bilan de la banque, selon les évolutions possibles de la marche des affaires, de la situation des marchés financiers et d'autres paramètres. Conformément aux prescriptions légales, l'effet sur les revenus (à court terme) et l'effet sur la valeur (à long terme) d'une fluctuation des taux d'intérêts y sont analysés.

Risques de change

Les risques de change concernent les variations de valeur des positions libellées en monnaies étrangères, induites par des fluctuations de cours de change exprimées contre le franc suisse.

Les positions en devises étrangères sont ajustées dès l'initialisation des opérations et des limites sont définies par monnaie afin de limiter le risque.

Risques de cours sur actions

Les risques de cours sur actions concernent les variations de valeurs des positions sur actions, dérivés ainsi que celles dont le comportement est semblable à celui des actions.

4.6. Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont définis comme étant le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou suite à des événements externes. Le niveau d'automatisation des processus ainsi que des mesures de contrôle interne permettent de limiter ces risques.

La banque a mis en place une modélisation des processus de production permettant de suivre les points de contrôle, de séparation de fonction et de validation dans le traitement des opérations. La gestion des risques opérationnels a été améliorée par la mise en place d'un outil de gestion dédié à ces risques. Celui-ci permet de suivre et d'archiver les incidents dans le but d'améliorer les informations saisies dans la base de données qui permettront une amélioration du dispositif de contrôle interne.

Les instructions administratives et autres directives internes sont constamment mises à jour et accessibles à tous les employés sur l'intranet de la banque. En outre, la banque possède une entité de contrôle interne veillant au respect des procédures ainsi que de l'analyse des flux d'informations et une autre entité qui s'assure que l'adaptation des règles internes aux prescriptions légales soit bien effectuée.

4.7. Risques de compliance

Le risque de compliance correspond au risque de manquements aux prescriptions, normes et règles, et aux sanctions légales et réglementaires, pertes financières ou atteintes à la réputation qui peuvent en découler.

La section Compliance, dépendant du département Contrôle des risques et compliance, a pour objectif de préserver la réputation de la banque en assurant une veille des réglementations en matière de lutte contre le blanchiment, le financement du terrorisme et de la fraude et aux dispositions réglementaires et légales. Elle s'assure que les activités de la banque ainsi que ses directives internes soient conformes à ces réglementations.

4.8. Risques juridiques

Le département Juridique dépend directement du président de la direction générale. Ses missions consistent notamment à identifier les risques juridiques, à assurer la défense des intérêts de la banque et à appuyer les gestionnaires dans les relations avec la clientèle. Il intervient ainsi dès qu'un risque potentiel est décelé, contrôle sa problématique et, le cas échéant, mandate un avocat externe avec lequel il traite le dossier.

Le provisionnement des risques juridiques est le résultat d'une analyse individuelle des dossiers. Les provisions nécessaires sont portées au passif sous "Correctifs de valeurs et provisions" (sous la rubrique autres risques d'exploitation).

Actuellement, la banque est impliquée dans des procédures judiciaires, liées au passé, tant en qualité de défenderesse que demanderesse, dont les aboutissements ne sont pas prévisibles à ce jour.

5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX COMPTES CONSOLIDÉS

5.1 Couvertures des prêts et des opérations

hors bilan (en CHF 1'000)	Nature des couvertures			
	Garanties	Autres		Total
	hypothécaires	garanties	En blanc	
Prêts				
Créances sur la clientèle	402'288	2'237'235	1'272'499	3'912'022
Créances hypothécaires, dont :	6'311'339	1'769	80'266	6'393'374
• Immeubles d'habitation	5'112'845	1'769	80'266	5'194'880
• Immeubles commerciaux	801'829	–	–	801'829
• Artisans et industries	240'179	–	–	240'179
• Autres	156'486	–	–	156'486
Total des prêts 31.12.2007	6'713'627	2'239'004	1'352'765	10'305'396
Total des prêts 31.12.2006	6'519'305	2'567'005	1'275'219	10'361'529
Hors bilan				
Engagements conditionnels	–	–	575'527	575'527
• Cautions/garanties	–	–	108'059	108'059
• Crédits documentaires	–	–	467'468	467'468
Engagements irrévocables	64'433	6	208'486	272'925
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	–	39'011	39'011
Crédits par engagement	–	–	15'248	15'248
Total du hors bilan 31.12.2007	64'433	6	838'272	902'711
Total du hors bilan 31.12.2006	9'160	1'700	869'691	880'551

Prêts compromis en CHF 1'000	Valeur estimée de réalisation			Correctifs de valeurs individuels
	Montant brut	des sûretés	Montant net	
31.12.2007	242'037	19'859	222'178	222'178
31.12.2006	292'033	25'370	266'663	266'663

5.2 Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce (en CHF 1'000)

Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	31.12.2007	31.12.2006
• Titres de créances		
- cotés (coté = négocié auprès d'une bourse reconnue)	3'633	20'916
• Titres de participation	1'325	240
• Métaux précieux	2'459	2'724
Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	7'417	23'880

5.3 Immobilisations financières (en CHF 1'000)	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2006
Immobilisations financières				
Titres de créance	373'752	319'995	373'855	321'575
<i>dont évalués selon le principe de "l'accrual method"</i>	–	–	–	–
<i>dont évalués selon le principe de la valeur la plus basse</i>	373'752	319'995	373'855	321'575
Titres de participation	30'982	29'929	43'370	43'148
<i>dont participations qualifiées*</i>	5'269	5'470	5'987	6'617
Immeubles	4'677	30'623	4'677	30'623
Total des immobilisations financières	409'411	380'547	421'902	395'346
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	373'531	317'586		

*au minimum 10 % du capital ou des voix

5.4 Participations mises en équivalence (en CHF 1'000)	31.12.2007	31.12.2006
Sans valeur boursière	21'238	22'624
Total des participations	21'238	22'624

5.5 Périmètre de consolidation

Nom, siège	Activité	Capital (en 1'000)	% de part.
Intégration globale			
Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon	Banque	EUR 15'250	100
Anker Bank, Zurich	Banque	CHF 20'000	100
Synchrony Asset Management SA, Genève	Gestion institutionnelle	CHF 2'000	100
Intégration par mise en équivalence			
Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon	Opérations immobilières	EUR 2'088	33.3
Dixence SAS, Puteaux	Opérations immobilières	EUR 12'075	33.3
Investissements Fonciers SA, Lausanne	Direction de fonds de placement	CHF 1'000	42.0
Swiss Public Finance Solutions SA, Genève	Conseils financiers	CHF 400	50.0

La banque détient d'autres participations permanentes non significatives. La banque a réduit sa participation dans Dixence SAS de 41.4 % à 33.3 %.

5.6 Actif immobilisé (en CHF 1'000)	31.12.2006			31.12.2007			
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable	Investis- sements	Désinvestis- sements	Amortis- sements	Valeur comptable
Participations							
Participations évaluées selon la méthode de la mise en équivalence	22'624	–	22'624	504	-1'890	–	21'238
Total des participations	22'624	–	22'624	504	-1'890	–	21'238
Immeubles							
Immeubles et installations à l'usage de la banque	147'197	-18'200	128'997	1'930	–	-3'079	127'848
Autres immeubles	58'540	-5'291	53'249	–	-18'361	-891	33'997
Total des immeubles	205'737	-23'491	182'246	1'930	-18'361	-3'970	161'845
Autres immobilisations corporelles	40'572	-27'348	13'224	36'278	–	-5'821	43'681
Total des immobilisations corporelles	246'309	-50'839	195'470	38'208	-18'361	-9'791	205'526
Valeurs immatérielles							
(goodwill de consolidation)	19'494	-9'097	10'397	–	–	-975	9'422
Valeur d'assurance incendie des immeubles			342'154				290'519
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles			111'947				111'817
Engagements : terme de leasing futur résultant de leasing d'exploitation			–				–

5.7 Autres actifs et passifs (en CHF 1'000)	31.12.2007		31.12.2006	
	autres actifs	autres passifs	autres actifs	autres passifs
Valeurs de remplacement des instruments financiers	60'062	24'816	43'685	43'068
Comptes de compensation	–	9'969	–	51
Étalement gains <i>s/swaps</i>	–	7'432	–	1'478
Administration Fédérale des Contributions (AFC)	1'192	19'057	1'059	15'410
Titres et coupons	1'320	554	4'447	619
Frais d'émission/emprunts obligataires à amortir	2'135	–	3'138	–
Autres	1'511	4'701	3'189	4'875
Total	66'220	66'529	55'518	65'501

5.8 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété (en CHF 1'000)	Situation au 31.12.2007	
	Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	Engagements effectifs
BNS		
Limite	100'000	–
Valeur nominale des titres et créances nantis	–	–
SWX Swiss Exchange (bourse électronique suisse)		
Valeur nominale des titres bloqués	24'062	6'390
Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses (en CHF 1'000)	31.12.2007	31.12.2006
Valeur nominale des titres hypothécaires conservés séparément	3'486'422	3'466'878
Total des emprunts	2'331'000	2'323'000
Opérations de prêt et de pension effectuées avec des titres (en CHF 1'000)	31.12.2007	31.12.2006
Prétentions découlant de la mise en gage de "cash" lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	445'000	801'000
Engagements découlant du "cash" reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	–	–
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres, ainsi que lors d'opérations de mise en pension	–	–
<i>dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction</i>	–	–
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	444'818	801'719
<i>dont titres ci-dessus aliénés ou remis à un tiers en garantie</i>	–	–

5.9 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle (en CHF 1'000)	31.12.2007	31.12.2006
Au titre de la prévoyance professionnelle	–	–
En qualité de banque dépositaire	27'229	20'957

Réserves de cotisations de l'employeur

Il n'existe pas de réserve de cotisations de l'employeur dans les comptes de l'institution de prévoyance au 31 décembre 2006* (2005 : néant).

Avantage/engagement économique et charges de prévoyance (en CHF 1'000)	Institution de prévoyance avec excédent de couverture	
	31.12.2007	31.12.2006
Montant de l'excédent de couverture dans les comptes de l'institution de prévoyance au 31.12.2006* : 5'441 (2005: 20'413)		
Avantage économique	485	490
Variation de l'avantage économique ou de l'engagement économique	-5	490
Cotisations ajustées à la période (y.c. le résultat de la réserve de cotisations de l'employeur)	11'917	11'716
Cotisations extraordinaires en cas d'application de mesures limitées dans le temps en vue de résorber les découverts	–	–
Charges de prévoyance avec facteurs d'influence importants – en tant que partie des frais de personnel	11'922	16'986

* Les comptes annuels audités au 31 décembre 2007 de l'institution de prévoyance ne sont pas disponibles

La banque comptabilise comme avantage économique la part non affectée du versement unique au titre de modification du règlement de l'institution de prévoyance.

L'institution de prévoyance de la BCGE représente la principale caisse de pension du groupe et couvre l'ensemble des employés de la maison mère ainsi que des filiales suisses.

5.10 Emprunts obligataires en cours

5.10.1 Emprunts obligataires et Centrale de lettres de gage (CLG)

des banques cantonales suisses (en CHF 1'000)	31.12.2007	31.12.2006
Emprunts obligataires	437'980	782'975
CLG	2'331'000	2'323'000
Total	2'768'980	3'105'975

Taux moyen à la date de clôture	3.35 %	3.57 %
---------------------------------	--------	--------

5.10.2 Emprunts obligataires

Echéance anticipée / finale	Année d'émission	Taux %	Valeur nominale	Titres détenus en propre	Montant en cours	Montant par échéance	
			en CHF 1'000	en CHF 1'000	en CHF 1'000	en CHF 1'000	
2008	1998	4.2500	120'000	1'880	118'120	*	118'120 2008
2009	1999	3.2500	100'000	100	99'900		
2009	1997	4.0000	100'000	40	99'960		199'860 2009
2014	2004	3.5000	120'000	–	120'000	*	120'000 2014
Total			440'000	2'020	437'980		
<i>dont de rang subordonné</i>			<i>240'000</i>	<i>1'880</i>	<i>238'120</i>		

* Emprunt obl. rang subordonné

5.11 Correctifs de valeurs, provisions et réserves pour risques bancaires généraux (en CHF 1'000)	Recouvrement, intérêts en souffrance					Etat à la fin 2007
	Utilisations conformes à leurs buts	différence de change	Nouvelles constitutions	Dissolutions	Etat à la fin 2006	
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	293'721	-45'191	5'344	12'858	-15'255	251'477
Correctifs de valeurs et provisions sur immobilisations financières	11'097	-124	4	6'987	-899	17'065
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation (opérationnels)	9'006	-2'187	-362	3'400	-3'132	6'725
Autres provisions	-	-	-	-	-	-
Total des correctifs de valeurs et provisions	313'824	-47'502	4'986	23'245	-19'286	275'267
Correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-305'091					-269'668
Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan	8'733					5'599
Réserves pour risques bancaires généraux	60'000	-	-	25'100	-	85'100

Dans les comptes du groupe et conformément au dispositif légal, les mouvements sont présentés de manière brute.

5.12 Structure des échéances de l'actif circulant, des immobilisations financières et des fonds étrangers (en CHF 1'000)

	A vue	Dénouçable	Durée d'échéance résiduelle				Immobilisé	Total
			Jusqu'à 3 mois	De 3 à 12 mois	De 12 mois à 5 ans	De plus de 5 ans		
ACTIF CIRCULANT								
Liquidités	171'482	–	–	–	–	–	–	171'482
Créances résultant de								
papiers monétaires	48	–	273'491	26'368	–	–	–	299'907
Créances sur les banques	47'714	–	788'679	129'182	–	–	–	965'575
Créances sur la clientèle	841'411	809'407	157'086	1'313'838	446'879	343'401	–	3'912'022
Créances hypothécaires	40'373	1'128'587	459'464	883'090	2'477'966	1'403'894	–	6'393'374
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	7'417	–	–	–	–	–	–	7'417
Immobilisations financières	32'114	–	19'950	19'950	215'865	116'855	4'677	409'411
Total de l'actif circulant								
31.12.2007	1'140'559	1'937'994	1'698'670	2'372'428	3'140'710	1'864'150	4'677	12'159'188
31.12.2006	1'134'343	1'782'354	1'464'670	2'161'462	4'123'677	1'558'110	30'640	12'255'256
FONDS ÉTRANGERS								
Engagements résultant								
de papiers monétaires	666	–	–	–	–	–	–	666
Engagements envers les banques	114'075	–	119'875	11'477	–	–	–	245'427
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	720'659	3'717'674	–	–	–	–	–	4'438'333
Autres engagements envers la clientèle	2'171'072	–	1'527'876	172'015	22'787	–	–	3'893'750
Obligations de caisse	–	–	6'929	16'445	78'129	4'836	–	106'339
Prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts	–	–	104'000	314'120	1'206'860	1'144'000	–	2'768'980
Total des fonds étrangers								
31.12.2007	3'006'472	3'717'674	1'758'680	514'057	1'307'776	1'148'836	–	11'453'495
31.12.2006	2'648'046	3'888'300	1'793'040	748'451	1'474'786	1'056'155	–	11'608'778

5.13 Créances et engagements envers les sociétés liées et crédits aux organes (en CHF 1'000)	31.12.2007	31.12.2006
Créances envers les sociétés liées	1'575'669	1'940'637
<i>dont Fondation de valorisation</i>	<i>1'187'931</i>	<i>1'579'249</i>
Engagements envers les sociétés liées	88'565	73'529
Créances provenant de crédits aux organes	5'920	4'132

Les créances envers les sociétés liées (hors Fondation de valorisation) sont constituées en majeure partie par des créances hypothécaires à des fondations immobilières de droit public liées à l'Etat de Genève. Les engagements envers les sociétés liées correspondent aux comptes courants des fondations de droit public. Les conditions octroyées à la Fondation de valorisation sont conformes à celles octroyées à des collectivités publiques.

Les crédits aux organes sont principalement constitués par des créances hypothécaires qui sont accordées aux administrateurs ainsi qu'aux membres de la direction générale. Les membres de la direction générale bénéficient des mêmes conditions que celles accordées aux employés de la banque.

Les créances et les engagements en relation avec les participants qualifiés, présentés en pied de bilan, découlent d'opérations bancaires exécutées aux conditions des collectivités publiques.

Enfin, la banque a versé CHF 4.4 mios à l'Etat de Genève au titre des rémunérations: de la caution simple sur les financements de la Fondation de valorisation (CHF 1 mio) et de la garantie accordée aux dépôts d'épargne (CHF 3.4 mios).

5.14 Répartition de l'actif et du passif**entre la Suisse et l'étranger** (en CHF 1'000)**31.12.2007****31.12.2006**

	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
ACTIF				
Liquidités	149'012	22'470	130'609	8'328
Créances résultant de papiers monétaires	298'041	1'866	298'281	–
Créances sur les banques	446'168	519'407	512'219	539'863
Créances sur la clientèle	2'921'815	990'207	3'298'707	873'503
Créances hypothécaires	6'337'375	55'999	6'159'985	29'334
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	7'373	44	11'840	12'040
Immobilisations financières	117'444	291'967	133'968	246'579
Participations mises en équivalence	8'143	13'095	7'447	15'177
Immobilisations corporelles	204'731	795	194'901	569
Valeurs immatérielles	9'422	–	10'397	–
Comptes de régularisation	34'740	2'128	28'498	3'246
Autres actifs	65'546	674	54'550	968
Total de l'actif	10'599'810	1'898'652	10'841'402	1'729'607
PASSIF				
Engagements résultant de papiers monétaires	666	–	464	–
Engagements envers les banques	70'523	174'904	318'457	114'664
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	3'936'674	501'659	4'108'575	501'355
Autres engagements envers la clientèle	3'572'507	321'243	3'066'136	318'346
Obligations de caisse	106'339	–	74'806	–
Prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts	2'768'980	–	3'105'975	–
Comptes de régularisation	80'635	3'967	72'794	1'260
Autres passifs	63'304	3'225	65'404	97
Correctifs de valeurs et provisions	5'599	–	8'733	–
Réserves pour risques bancaires généraux	85'100	–	60'000	–
Capital social	360'000	–	360'000	–
Réserves issues du capital	311'524	–	307'883	–
Réserves issues du bénéfice	75'645	–	36'206	–
Propres titres de participation	-23'394	–	-12'098	–
Ecart de conversion des monnaies étrangères	2'262	–	860	–
Bénéfice de l'exercice	77'100	–	61'092	–
Total du passif	11'493'464	1'004'998	11'635'287	935'722

5.15 Répartition de l'actif par pays**ou par groupe de pays** (en CHF 1'000)**31.12.2007****31.12.2006**

	Montant	Part en %	Montant	Part en %
Europe				
• France	945'668	7.6	627'986	5.0
• Allemagne	159'775	1.3	237'331	1.9
• Royaume-Uni	147'631	1.2	170'272	1.4
• Autriche	31'813	0.3	122'544	1.0
• Autres pays européens	331'198	2.6	276'103	2.2
Etats-Unis	12'625	0.1	71'096	0.6
Autres	269'942	2.2	224'275	1.7
Actifs à l'étranger	1'898'652	15.3	1'729'607	13.8
Suisse	10'599'810	84.7	10'841'402	86.2
Total de l'actif	12'498'462	100.0	12'571'009	100.0

5.16 Répartition de l'actif et du passif par monnaie (en CHF 1'000 au 31.12.2007)	monnaies				
	CHF	USD	EUR	AUTRES	MÉTAUX
ACTIF					
Liquidités	116'397	2'385	50'811	1'889	–
Créances résultant de papiers monétaires	297'999	222	1'686	–	–
Créances sur les banques	639'776	244'560	32'020	39'153	10'066
Créances sur la clientèle	2'539'257	585'303	784'143	3'319	–
Créances hypothécaires	6'381'080	180	12'114	–	–
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	4'958	–	–	–	2'459
Immobilisations financières	408'756	236	419	–	–
Participations mises en équivalence	14'377	–	6'861	–	–
Immobilisations corporelles	204'731	–	795	–	–
Valeurs immatérielles	9'422	–	–	–	–
Comptes de régularisation	34'733	3	2'132	–	–
Autres actifs	65'321	–	674	225	–
Total des positions portées à l'actif	10'716'807	832'889	891'655	44'586	12'525
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	1'084'333	164'429	290'392	106'699	–
Total de l'actif	11'801'140	997'318	1'182'047	151'285	12'525
PASSIF					
Engagements résultant de papiers monétaires	577	89	–	–	–
Engagements envers les banques	36'573	66'470	119'317	23'067	–
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	4'397'437	–	40'896	–	–
Autres engagements envers la clientèle	3'431'186	164'825	267'816	17'669	12'254
Obligations de caisse	106'339	–	–	–	–
Prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts	2'768'980	–	–	–	–
Comptes de régularisation	80'635	–	3'967	–	–
Autres passifs	63'294	3	3'232	–	–
Correctifs de valeurs et provisions	4'808	791	–	–	–
Réserves pour risques bancaires généraux	85'100	–	–	–	–
Capital social	360'000	–	–	–	–
Réserves issues du capital	311'524	–	–	–	–
Réserves issues du bénéfice	75'645	–	–	–	–
Propres titres de participation	-23'394	–	–	–	–
Ecart de conversion des monnaies étrangères	2'262	–	–	–	–
Bénéfice de l'exercice	77'100	–	–	–	–
Total des positions portées au passif	11'778'066	232'178	435'228	40'736	12'254
Engagements de livraisons découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	27'521	763'199	694'428	109'096	–
Total du passif	11'805'587	995'377	1'129'656	149'832	12'254
Position nette par devise	-4'447	1'941	52'391	1'453	271

5.17 Répartition des instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice (en CHF 1'000)	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montants des sous-jacents	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montants des sous-jacents
	Instruments de taux					
Contrats à terme, y.c. FRA	12	149	1'300'000	–	–	–
Swaps	–	–	–	14'498	3'761	1'178'272
Futures	–	28	1'703	–	–	–
Options (OTC)	94	243	157'707	4'945	3'713	766'225
Total instruments de taux	106	420	1'459'410	19'443	7'474	1'944'497
Devises/métaux précieux						
Contrats à terme	31'701	6'637	1'269'669	–	–	–
Swaps combinés d'intérêts et de devises	6'052	7'525	374'486	–	–	–
Options (OTC)	2'676	2'674	1'698	–	–	–
Total devises/métaux précieux	40'429	16'836	1'645'853	–	–	–
Titres de participation/indices						
Futures	–	28	1'703	–	–	–
Options (<i>exchange traded</i>)	84	58	2'121	–	–	–
Total titres de participation/indices	84	86	3'824	–	–	–
Total au 31.12.2007	40'619	17'342	3'109'087	19'443	7'474	1'944'497
Total au 31.12.2006	17'956	18'642	2'538'433	25'729	24'426	3'421'132

La banque n'a pas conclu de contrat spécifique de *netting*.

5.18 Produits des intérêts (en CHF 1'000)	31.12.2007	31.12.2006
Banques	11'903	11'352
Clientèle	397'767	384'666
Effets de change et papiers monétaires	6'199	4'142
Intérêts et dividendes des immobilisations financières	9'949	6'750
Intérêts et dividendes des portefeuilles négoce	540	806
Total	426'358	407'716

5.19 Charges d'intérêts (en CHF 1'000)	31.12.2007	31.12.2006
Banques	13'618	6'886
Clientèle	87'102	62'962
Emprunts obligataires et CLG	102'705	106'345
Emprunts obligataires de rang subordonné	12'428	14'409
Autres	9'416	24'767
Total	225'269	215'369

5.20 Résultat des opérations de négoce (en CHF 1'000)	31.12.2007	31.12.2006
Commerce de devises et de billets de banque, y compris produits dérivés	16'894	15'935
Négoce de métaux précieux	-14	464
Négoce de titres	215	359
Total	17'095	16'758

5.21 Charges de personnel (en CHF 1'000)	31.12.2007	31.12.2006
Salaires et gratifications	94'503	90'200
AVS, AI, APG et autres contributions légales	7'922	7'509
Contributions à l'institution de prévoyance	12'480	16'986
Autres frais de personnel	5'230	5'415
Total	120'135	120'110

5.22 Autres charges d'exploitation (en CHF 1'000)	31.12.2007	31.12.2006
Locaux	13'701	10'652
Informatique	33'224	37'275
Machines, mobilier et véhicules	203	485
Autres charges d'exploitation	42'669	36'429
Total	89'797	84'841

5.23 Amortissements sur l'actif immobilisé (en CHF 1'000)	31.12.2007	31.12.2006
Installations permanentes	2'950	4'871
Installations, agencements, sécurité et télécommunications, matériel et logiciels informatiques	4'662	4'638
Matériel, mobilier et véhicules	2'179	1'735
Valeurs immatérielles	975	975
Total	10'766	12'219

5.24 Produits extraordinaires (en CHF 1'000)	31.12.2007	31.12.2006
Reprise nette de provisions	1'823	7'925
Ventes d'actifs immobilisés	3'820	9
Autres	222	454
Total	5'865	8'388

5.25 Charges extraordinaires (en CHF 1'000)	31.12.2007	31.12.2006
Commission liée à la caution simple de l'Etat sur le prêt à la Fondation de valorisation	1'000	1'000
Réserves pour risques bancaires généraux	25'100	50'000
Total	26'100	51'000

5.26 Répartition des produits et des charges de l'activité bancaire (en CHF 1'000)	31.12.2007		31.12.2006	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Résultat des opérations d'intérêts	191'846	9'243	183'859	8'488
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	92'135	5'607	91'017	3'874
Résultat des opérations de négoce	17'095	–	16'758	–
Autres résultats ordinaires	6'282	-415	18'090	919
Charges d'exploitation	-202'434	-7'498	-198'339	-6'612
Bénéfice brut	104'924	6'937	111'385	6'669

Comptes annuels 2007 et annexes

Maison mère

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

A l'Assemblée générale des actionnaires de
Banque Cantonale de Genève, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes de page 104 à page 112) de la Banque Cantonale de Genève pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses ainsi que selon les *International Standards on Auditing (ISA)*. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

DELOITTE SA


Alexandre Buga
Réviseur responsable


Nicolas Heiniger

Le 21 février 2008

Bilan avant répartition maison mère	104
Compte de résultat maison mère	105
Justification des capitaux propres maison mère	106
ANNEXES AUX COMPTES MAISON MÈRE	107
1. ACTIVITÉ ET EFFECTIF DU PERSONNEL	107
2. PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION DES COMPTES ANNUELS	107
3. CONTRÔLE DES RISQUES	107
4. ANNEXES AUX COMPTES MAISON MÈRE	107
4.1 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs faisant objet d'une réserve de propriété	107
4.2 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	108
4.3 Créances, engagements envers les sociétés liées et crédits aux organes	108
4.4 Amortissements sur l'actif immobilisé	108
4.5 Produits extraordinaires	108
4.6 Charges extraordinaires	108
4.7 Capital social	108
4.8 Crédits, prêts, rémunérations et participations des organes	109
4.9 Propriétaires importants de capital et groupes de propriétaires de capital liés par des conventions de vote	110
4.10 Correctifs de valeurs et provisions, réserves pour risques bancaires généraux	110
4.11 Opérations hors bilan	110
4.12 Résultat des opérations de négoce selon les secteurs d'activité	111
4.13 Autres actifs et passifs	111
Proposition de répartition du bénéfice	112

Bilan avant répartition

Maison mère

104

	31.12.2007 Notes en CHF 1'000	31.12.2006 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
ACTIF			
Liquidités	146'679	128'370	18'309
Créances résultant de papiers monétaires	299'865	298'281	1'584
Créances sur les banques	1'311'118	1'275'338	35'780
Créances sur la clientèle	3'507'717	3'797'426	-289'709
<i>dont Fondation de valorisation</i>	<i>1'187'931</i>	<i>1'579'249</i>	<i>-391'318</i>
Créances hypothécaires	6'306'523	6'117'732	188'791
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	32'710	43'073	-10'363
Immobilisations financières	407'045	378'254	28'791
Participations	93'260	91'947	1'313
Immobilisations corporelles	193'112	183'469	9'643
Comptes de régularisation	34'276	29'037	5'239
Autres actifs	4.13 65'961	51'110	14'851
Total de l'actif	12'398'266	12'394'037	4'229
Total des créances de rang subordonné	20'328	30'370	-10'042
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés	523'152	468'011	55'141
<i>dont total des créances sur le Canton</i>	<i>3'168</i>	<i>66'891</i>	<i>-63'723</i>
PASSIF			
Engagements résultant de papiers monétaires	662	415	247
Engagements envers les banques	299'142	445'031	-145'889
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	4'413'571	4'584'020	-170'449
Autres engagements envers la clientèle	3'765'154	3'222'773	542'381
Obligations de caisse	106'509	74'710	31'799
Prêts de la Centrale de lettres de gage et emprunts	2'771'000	3'113'000	-342'000
Comptes de régularisation	78'593	70'037	8'556
Autres passifs	4.13 63'043	60'054	2'989
Correctifs de valeurs et provisions	4.10 5'246	7'667	-2'421
Réserves pour risques bancaires généraux	4.10 85'000	60'000	25'000
Capital social	4.7 360'000	360'000	-
Réserve légale générale	369'851	334'851	35'000
Bénéfice reporté	4'879	840	4'039
Bénéfice de l'exercice	75'616	60'639	14'977
Total du passif	12'398'266	12'394'037	4'229
Total des engagements de rang subordonné	240'000	340'000	-100'000
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés	284'939	261'429	23'510
<i>dont total des engagements sur le Canton</i>	<i>154'974</i>	<i>102'326</i>	<i>52'648</i>
OPÉRATIONS HORS BILAN			
Engagements conditionnels	567'950	487'947	80'003
Engagements irrévocables	271'929	319'747	-47'818
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	39'011	39'011	-
Crédits par engagement	15'248	22'990	-7'742
Instruments financiers dérivés:			
- sous-jacents	5'065'542	5'959'832	-894'290
- valeurs de remplacement positives	60'595	43'406	17'189
- valeurs de remplacement négatives	25'512	43'258	-17'746
Opérations fiduciaires	4.11 218'968	180'976	37'992

Compte de résultat

Maison mère

	Notes	31.12.2007 en CHF 1'000	31.12.2006 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS				
Produits des intérêts et des escomptes		398'635	385'043	13'592
Produits des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		745	1'315	-570
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		10'144	7'037	3'107
Charges d'intérêts		-224'047	-216'260	-7'787
<i>Sous-total résultat des opérations d'intérêts</i>		<i>185'477</i>	<i>177'135</i>	<i>8'342</i>
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DES PRESTATIONS DE SERVICE				
Produits des commissions sur les opérations de crédit		31'172	33'328	-2'156
Produits des commissions sur les opérations de négoce, de titres et les placements		40'028	36'337	3'691
Produits des commissions sur les autres prestations de service		13'828	15'720	-1'892
Charges de commissions		-8'116	-8'511	395
<i>Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service</i>		<i>76'912</i>	<i>76'874</i>	<i>38</i>
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE				
<i>Sous-total résultat des opérations de négoce</i>	4.12	<i>18'198</i>	<i>18'825</i>	<i>-627</i>
AUTRES RÉSULTATS ORDINAIRES				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		1'080	9'734	-8'654
Produits des participations		1'967	1'289	678
Résultat des immeubles		1'727	1'831	-104
Autres produits ordinaires		8'697	7'005	1'692
Autres charges ordinaires		-6'241	-2'875	-3'366
<i>Sous-total autres résultats ordinaires</i>		<i>7'230</i>	<i>16'984</i>	<i>-9'754</i>
Total des produits d'exploitation		287'817	289'818	-2'001
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel		-105'098	-106'207	1'109
Autres charges d'exploitation		-78'484	-75'253	-3'231
<i>Sous-total d'exploitation</i>		<i>-183'582</i>	<i>-181'460</i>	<i>-2'122</i>
Bénéfice brut		104'235	108'358	-4'123
Amortissements sur l'actif immobilisé	4.4	-8'459	-9'406	947
Correctifs de valeurs, provisions et pertes		-	-660	660
Résultat intermédiaire		95'776	98'292	-2'516
Produits extraordinaires	4.5	7'642	58	7'584
Charges extraordinaires	4.6	-26'000	-36'000	10'000
Impôts		-1'802	-1'711	-91
Bénéfice de l'exercice		75'616	60'639	14'977

Justification des capitaux propres

Maison mère

106

en CHF 1'000

CAPITAUX PROPRES AU 1^{ER} JANVIER 2007

Capital social libéré	360'000
Réserve légale générale	334'851
Réserves pour risques bancaires généraux	60'000
Bénéfice au bilan	61'479
Total des capitaux propres au 1^{er} janvier 2007	816'330

Attribution à la réserve légale générale prélevée sur le bénéfice de l'exercice précédent	-35'000
Dividende prélevé sur le bénéfice de l'exercice précédent	-18'000
Attribution spéciale à l'Etat de Genève (20% du dividende payé)	-3'600
Autres attributions	35'000
Attribution aux réserves pour risques bancaires généraux	25'000
Bénéfice de l'exercice	75'616

Total des capitaux propres au 31 décembre 2007

895'346

dont

<i>Capital social libéré</i>	<i>360'000</i>
<i>Réserve légale générale</i>	<i>369'851</i>
<i>Réserves pour risques bancaires généraux</i>	<i>85'000</i>
<i>Bénéfice au bilan</i>	<i>80'495</i>

1. ACTIVITÉ ET EFFECTIF DU PERSONNEL

L'activité de la banque ainsi que l'externalisation de son système de technologies de l'information sont décrites dans les annexes aux comptes consolidés.

Effectif du personnel	31.12.2007	31.12.2006
En équivalent plein temps	686.3	682.9
Effectif	748	748

2. PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes de la maison mère sont présentés conformément aux principes du groupe, à l'exception des retraitements spécifiques de présentation selon le principe de l'image fidèle des comptes consolidés, soit principalement le traitement des propres titres de créance et de participation. Par ailleurs, les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation, présentées à l'annexe 3 des annexes aux comptes consolidés, sont comptabilisées à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements jugés nécessaires.

3. CONTRÔLE DES RISQUES

Pour les commentaires relatifs à la gestion des risques, se référer à l'annexe 4 des annexes aux comptes consolidés.

4. ANNEXES AUX COMPTES MAISON MÈRE

4.1 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété (en CHF 1'000)

Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie Engagements effectifs

	Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	Engagements effectifs
BNS		
Limite	100'000	–
Valeur nominale des titres et créances nantis	–	–
SWX Swiss Exchange (bourse électronique suisse)		
Valeur nominale des titres bloqués	24'062	6'390
Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses (en CHF 1'000)		
Valeur nominale des titres hypothécaires conservés séparément	3'486'422	3'466'878
Total des emprunts	2'331'000	2'323'000

Opérations de prêt et de pension effectuées avec des titres (en CHF 1'000)

31.12.2007 31.12.2006

Prétentions découlant de la mise en gage de <i>cash</i> lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	445'000	801'000
Engagements découlant du <i>cash</i> reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	–	–
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	–	–
<i>dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction</i>	–	–
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	444'818	801'719
<i>dont titres ci-dessus aliénés ou remis à un tiers en garantie</i>	–	–

4.2 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle (en CHF 1'000)	31.12.2007	31.12.2006
Engagements envers la Fondation de prévoyance, au titre de la prévoyance professionnelle	–	–
Engagements envers la Fondation de prévoyance, en qualité de banque dépositaire	27'229	20'957

Se référer au chapitre "Annexes aux comptes consolidés 2007", point 5.9, page 92.

4.3 Créances, engagements sur les sociétés liées et crédits aux organes (en CHF 1'000)	31.12.2007	31.12.2006
Créances sur les sociétés liées	1'575'669	1'940'637
<i>dont Fondation de valorisation</i>	1'187'931	1'579'249
Engagements envers les sociétés liées	88'565	73'529
Créances provenant de crédits aux organes	4'951	3'751

Se référer au chapitre "Annexes aux comptes consolidés 2007" point 5.13, page 95.

4.4 Amortissements sur l'actif immobilisé (en CHF 1'000)	31.12.2007	31.12.2006
Installations permanentes	2'770	4'691
Installations, agencements, sécurité, télécommunications et logiciels informatiques	4'040	3'619
Matériel, mobilier et véhicules, valeurs immatérielles	1'649	1'096
Total	8'459	9'406

4.5 Produits extraordinaires (en CHF 1'000)	31.12.2007	31.12.2006
Vente d'actifs immobilisés	3'503	9
Vente de participations	619	–
Fonds divers prescrits	106	84
Dissolution de provisions	3'371	-35
Autres	43	–
Total	7'642	58

4.6 Charges extraordinaires (en CHF 1'000)	31.12.2007	31.12.2006
Commission liée à la caution simple de l'Etat sur le prêt à la Fondation de valorisation	1'000	1'000
Attribution aux réserves pour risques bancaires généraux	25'000	35'000
Total	26'000	36'000

4.7 Capital social	31.12.2007			31.12.2006		
	Valeur nominale totale en CHF	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende en CHF	Valeur nominale totale en CHF	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende en CHF
Capital-action/capital social						
Actions nominatives "A"	132'551'600	2'651'032	132'551'600	132'551'600	2'651'032	132'551'600
Actions nominatives "B"	79'531'000	1'590'620	79'531'000	79'531'000	1'590'620	79'531'000
Actions au porteur	147'917'400	1'479'174	147'917'400	147'917'400	1'479'174	147'917'400
Total du capital social	360'000'000	5'720'826	360'000'000	360'000'000	5'720'826	360'000'000

4.8 Crédits, prêts, rémunérations et participations des organes	Rémunération			Prêts**	Nombre d'actions***	Actions détenues par des proches
	Fixe	Variable*	Total			
Membres du conseil d'administration						
Mattacchini Michel, président	243'017	77'932	320'949	–	41	10
Bals Ion	25'000	31'624	56'624	–	16	–
Benelmouffok Asma	29'000	34'682	63'682	–	16	–
Clerc Bernard	25'000	23'682	48'682	–	26	–
Grobet-Wellner Mariane	25'000	18'000	43'000	–	110	–
Knapp Fabienne	25'000	40'500	65'500	–	70	–
Mage Patrick	27'000	40'682	67'682	–	6	–
Rivollet Jean-Claude, vice-président	34'000	33'000	67'000	615'000	60	–
Schurink Ton	25'000	36'682	61'682	–	106	–
Sekkiou Mourad	26'000	23'000	49'000	–	–	–
Terrier Michel, secrétaire	25'000	26'000	51'000	–	310	–
Total du conseil d'administration	509'017	385'784	894'801	615'000	761	10
Direction générale						
Goetschin Blaise, CEO	581'244	540'719	1'121'963	100'000		
Total de la direction générale	2'374'093	1'774'069	4'148'163****	2'049'700		
Participation de la direction générale						
Goetschin Blaise					1'965	40
Bourgeaux Eric					1'421	20
Bagnoud Claude					475	20
Kroon Johan Bernard Alexander					408	20
Rausis Emile					815	8
Joris Jean-Marc					336	20
Total de la direction générale					5'420	128

* La rémunération variable inclut les actions BCGE valorisées au cours du marché

** Prêts lombards, contre titres ou avec garanties hypothécaires

*** Nombre d'actions de la Banque Cantonale de Genève détenues au 31 décembre 2007

**** Inclus un ancien membre de la direction générale jusqu'au 30 juin 2007

Les principes de rémunération sont expliqués en page 70.

Aucune indemnité n'est versée indirectement aux membres de la direction générale.

Aucune indemnité n'a été versée directement ou indirectement, durant l'exercice 2007, à des anciens membres du conseil d'administration ni à des personnes proches des organes.

Il n'y a pas, au 31 décembre 2007, d'indemnités non conformes à la pratique du marché qui auraient été consenties à des proches des membres du conseil d'administration ou de la direction générale.

Il n'y a pas, au 31 décembre 2007, de prêts et autres crédits en cours non conformes à la pratique du marché qui auraient été consentis aux proches des membres du conseil d'administration ou de la direction générale. Seuls trois proches de membres de la direction générale ont bénéficié de conditions collaborateurs, du fait de la conclusion d'un prêt hypothécaire par leur conjoint, membre de la direction générale.

4.9 Propriétaires importants de capital et groupes de propriétaires de capital liés par des conventions de vote	31.12.2007		31.12.2006	
	Nominal		Nominal	
	en CHF	%	en CHF	%
Actions nominatives avec droit de vote				
Etat de Genève	125'522'150	34.87	125'522'150	34.87
Ville de Genève	60'405'300	16.78	60'405'300	16.78
44 communes genevoises	26'155'150	7.27	26'155'150	7.27
Actions au porteur avec droit de vote				
Etat de Genève	53'863'600	14.96	53'863'600	14.96
Ville de Genève	14'727'000	4.09	14'727'000	4.09
Divers actionnaires	79'326'800	22.03	79'326'800	22.03

Au 31 décembre 2007, l'Etat de Genève détient 49.83 % des actions de la banque (au porteur et nominatives) et dispose de 53.30 % des droits de vote.

4.10 Correctifs de valeurs et provisions, réserves pour risques bancaires généraux (en CHF 1'000)

	Etat au 31.12.2006	Utilisations conformes à leurs buts	Modifications de l'affectation (nouvelles affectations)	Recouvrement	Nouvelles constitutions	Etat au 31.12.2007
				intérêts en souffrance, différences de change		
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	278'336	-42'064	-	8'297	5'811	240'683
Correctifs de valeurs et provisions sur immobilisations financières	11'097	-124	-	-	6'371	16'445
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation (opérationnel)	7'940	-1'718	-	-59	3'216	6'371
Autres provisions	-	-	-	-	-	-
Total des correctifs de valeurs et provisions	297'373	-43'906	-	8'238	15'398	263'499
Correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-289'706					-258'253
Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan	7'667					5'246
Réserves pour risques bancaires généraux	60'000	-	-	-	25'000	85'000

Dans les comptes de la maison mère et conformément au dispositif légal, les mouvements sont présentés de manière nette.

4.11 Opérations hors bilan (en CHF 1'000)

	31.12.2007	31.12.2006
Opérations fiduciaires		
Placements fiduciaires auprès de tiers	210'935	172'943
Prêts fiduciaires	8'033	8'033
Total opérations fiduciaires	218'968	180'976

4.12 Résultat des opérations de négoce selon les secteurs d'activité (en CHF 1'000)	31.12.2007	31.12.2006
Commerce de devises et billets de banque (y compris dérivés)	15'384	14'123
Négoce de métaux précieux	-22	455
Négoce de titres	2'836	4'247
Total opérations de négoce	18'198	18'825

4.13 Autres actifs et passifs (en CHF 1'000)	31.12.2007		31.12.2006	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
Valeurs de remplacement des instruments financiers	60'595	25'512	43'406	43'259
Compte de compensation	–	9'969	–	51
Étalement gains <i>s/swaps</i>	–	7'432	–	1'478
Administration Fédérale des Contributions (AFC)	1'105	18'117	991	14'611
Titres et coupons	1'300	554	1'355	601
Frais d'émission/empr. oblig. à amortir	2'135	–	3'138	–
Autres	826	1'459	2'220	54
Total	65'961	63'043	51'110	60'054

PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE (en CHF 1'000)

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée le 6 mai 2008, la répartition du bénéfice au bilan comme suit :

	31.12.2007	31.12.2006
Bénéfice de l'exercice	75'616	60'639
Bénéfice reporté	4'879	840
Bénéfice disponible	80'495	61'479
Attribution à la réserve légale générale	-50'000	-35'000
Dividende de 5 % sur les actions nominatives ("A" et "B") et au porteur	-18'000	-18'000
Dividende supplémentaire de 1 % sur les actions nominatives ("A" et "B") et au porteur	-3'600	–
Attribution spéciale à l'Etat de Genève (20 % des dividendes payés)	-4'320	-3'600
Bénéfice reporté	4'575	4'879

Impressum

Conception et réalisation
alternative – www.alternative.ch

Photographies

Couverture et pages 6 à 19
Jean-Daniel Meyer – www.le-studio.ch

Pages 4, 21, 50, 51, 52, 55, 64, 65, 68, 69 et 70
Loris von Siebenthal – **Philippe Schiller** – www.myimage.ch

Pages 2, 64 et 65
Fred Merz – www.rezo.ch

Photolitho
rs solutions

Impression
ATAR Roto Presse SA

*Imprimé sur papier certifié PEFC
(Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes)*

*Un grand merci à Andrea Bassi, aux Transports Publics Genevois (TPG)
ainsi qu'à tous ceux qui ont collaboré à l'élaboration
de ce rapport annuel.*

SOCIÉTÉS DU GROUPE BANQUE CANTONALE DE GENÈVE

Banque Cantonale de Genève SA

Quai de l'Île 17
CH - 1204 Genève
Téléphone: +41 (0)22 317 27 27
www.bcge.ch

Synchrony Asset Management SA

Rue du Mont-Blanc 7
CH - 1201 Genève
Téléphone: +41 (0)22 909 75 75
www.synchrony.ch

Anker Bank

Lintheschergasse 19
CH - 8001 Zurich
Téléphone: +41 (0)44 224 65 65
www.ankerb主.ch

Avenue de la Gare 50
CH - 1003 Lausanne
Téléphone: +41 (0)21 321 07 07

Tour de l'Île 4
CH - 1204 Genève
Téléphone: +41 (0)22 312 03 12

Piazza Rezzonico 6
CH - 6900 Lugano
Téléphone: +41 (0)91 985 90 50

Banque Cantonale de Genève (France) SA

Place Louis-Pradel 20
F - 69001 Lyon
Téléphone: +33 (0)4 72 07 31 50
www.bcgef.fr

Avenue Gambetta 46
F - 74000 Annecy
Téléphone: +33 (0)4 50 66 03 06

